



Étude sur le financement des PME en Suisse en 2021

Institut pour les services financiers de Zoug (IFZ)
Haute école de Lucerne – Économie

Novembre 2021



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Direction de la promotion économique

Impressum

Mandant

Secrétariat d'État à l'économie SECO, Direction de la promotion économique, secteur Politique PME

Auteurs

Prof. Dr. Andreas Dietrich
Reto Wernli
Nadine Berchtold

Groupe d'accompagnement SECO

Martin Godel
Markus Willimann

Adresse

Haute école de Lucerne - Économie
Institut pour les services financiers de Zoug (IFZ)
Campus Zug-Rotkreuz
Suurstoffi 1
CH - 6343 Rotkreuz
Tel. +41 41 757 67 67
www.hslu.ch
info@hslu.ch

Sommaire

Executive Summary	I
Liste des illustrations	V
Liste des abréviations	VII
1. Introduction	1
1.1. Contexte et données du problème	1
1.2. Démarche et structure de l'étude	1
1.3. Auteurs.....	2
1.4. Tour d'horizon de la littérature spécialisée	3
1.4.1. Enquêtes antérieures auprès des PME suisses	3
1.4.2. Enquêtes antérieures auprès des PME européennes	4
1.4.3. Autres conclusions universitaires concernant la thématique du financement des PME	5
1.5. Méthodologie	6
1.5.1. Conception du questionnaire.....	6
1.5.2. Méthode d'analyse.....	8
1.6. Participants à l'enquête	8
1.7. Représentativité.....	9
1.8. Aperçu de l'échantillon 2021	9
2. Situation financière des PME en Suisse	14
2.1. Évolution passée des affaires	14
2.2. Relations bancaires	16
2.3. Défis des entreprises	21
3. Financement des PME en Suisse	25
3.1. Importance des différentes formes de financement	26
3.2. Financement bancaire	28
3.3. Processus de financement.....	33
3.4. Besoin de financement	34
3.4.1. Aucun besoin de financement	35
3.4.2. Évolution du besoin de financement	36
3.5. Demande de crédit.....	37
3.5.1. Part des entreprises ayant déposé une demande de crédit	37
3.5.2. Montant du financement demandé.....	38
3.5.3. Entreprises découragées ayant un besoin de financement	38
3.5.4. Notoriété du cautionnement pour les PME	41
3.6. Décision de crédit.....	43
3.7. Bilan intermédiaire du processus de financement.....	45
4. Section spécifique: Le Covid-19 et l'impact sur les PME suisses	48
4.1. Impact de la pandémie de coronavirus	48
4.2. Crédits Covid-19	51
4.3. Perspectives: les conséquences du Covid-19	57
4.4. Vue d'ensemble de l'impact du Covid-19 et du besoin de financement.....	59
4.5. Évolution du volume de crédits agrégé et effets de substitution possibles.....	60
5. Prévisions et perspectives	68
5.1. Évaluation de l'environnement des entreprises	68
5.2. Intention de demander un crédit.....	70
6. Section spécifique: Les biens meubles et immatériels en guise de garanties de crédit	73
6.1. Besoin exprimé pour les biens meubles en guise de garanties de crédit.....	73
6.2. Besoin exprimé pour les actifs immatériels en guise de garanties de crédit.....	77
7. Appendice	79
8. Bibliographie	82

Executive Summary

Contexte

Les petites et moyennes entreprises (PME) de moins de 250 salariés contribuent grandement à l'économie suisse et à la prospérité nationale. La Suisse compte plus de 591 000 PME, qui représentent 99,7% des entreprises et 67% des emplois. Eu égard à ce rôle prépondérant dans l'économie et dans la société, la situation financière des PME revêt également un intérêt particulier.

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a commandé plusieurs enquêtes ces dernières années afin d'analyser périodiquement la situation du financement des PME suisses. Celles-ci ont servi de support à des études qui répondent à différentes questions en relation avec les conditions de financement. Une nouvelle enquête sur laquelle se fondent les conclusions présentées dans cette étude a été réalisée à l'automne 2021. Au total, 2712 PME suisses ont été interrogées sur leur besoin de financement ainsi que sur les types, sources et conditions de financement. En outre, l'enquête comportait deux sections spécifiques consacrées aux thèmes des «conséquences de la crise du coronavirus sur les PME» ainsi que des «actifs mobiliers et immatériels en guise de garanties de crédit». Compte tenu du choix de l'échantillon et de la méthode de pondération, les résultats présentés ici peuvent être qualifiés de représentatifs du panorama suisse des PME.

«Générer une clientèle», tel est généralement le plus grand défi des PME suisses

L'évolution des affaires avant l'enquête 2021 a été marquée par les restrictions et les incertitudes liées à la pandémie de coronavirus. Cela s'est manifesté tant en termes de chiffre d'affaires qu'en termes d'emploi. Ainsi, 19% à peine des PME interrogées ont indiqué avoir enregistré une évolution positive de leur chiffre d'affaires au cours des douze derniers mois. En revanche, 49% des PME ont vu leur chiffre d'affaires régresser (2016: seulement 33%). Les petites entreprises et les entreprises du secteur de la restauration ont été particulièrement touchées par des évolutions négatives. En comparaison avec la zone euro, les PME ont toutefois perçu l'impact négatif de la pandémie sur le chiffre d'affaires comme moins important. De manière générale, les PME suisses considèrent l'acquisition de clientèle comme le plus grand défi, le deuxième étant la recherche de personnel qualifié. Parmi les six défis proposés dans l'enquête, l'accès au financement externe a obtenu la moyenne la plus faible, ce qui en fait le défi le moins important du point de vue de l'ensemble des PME. Néanmoins, pour une PME sur douze, l'accès au financement a été le plus grand défi. L'accès au financement externe est un défi de taille, surtout pour les petites PME et les entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la construction.

Nette hausse des PME avec financement externe depuis 2016

L'étude montre que la structure de financement des PME suisses a nettement changé par rapport à 2016. La part des PME bénéficiant de financements bancaires est certes restée inchangée par rapport à l'enquête en 2016 (32% des PME ont un crédit bancaire). Mais les financements contractés auprès d'établissements non bancaires ont fortement augmenté. Alors qu'en 2016, seuls 6% des PME bénéficiaient d'un financement externe provenant d'établissements non bancaires, cette proportion est déjà de 15% en 2021. En particulier, les prêts accordés par les familles, les amis ou les actionnaires ainsi que le leasing ont gagné en importance par rapport à 2016. Les crédits Covid-19 ont réduit encore plus nettement le nombre de PME entièrement autofinancées.

Actuellement, celles-ci représentent une part d'environ 37% des PME. Or, lors de la dernière enquête menée en 2016, 62% des PME étaient encore entièrement autofinancées. Malgré une tendance de plus en plus marquée à la désintermédiation, le crédit bancaire reste la principale forme de financement externe des PME. Le volume total des crédits d'entreprise nationaux accordés par les banques en Suisse a augmenté de 28%, passant de CHF 325 milliards en 2015 à CHF 416 milliards en juin 2021. En juin 2021, environ 87% du volume total (soit environ CHF 362 milliards) concernaient des PME de moins de 250 salariés.

Augmentation du nombre de PME découragées

L'accès actuel aux crédits bancaires semble très bon à première vue. Seuls 3% des demandes de crédit ont été refusées, ce qui est également un faible taux à l'échelle internationale. Les PME suisses semblent par ailleurs satisfaites de leurs relations bancaires. À peine 1,4% d'entre elles ont changé de banque principale l'an dernier. En moyenne, les PME suisses ont 1,93 relation bancaire. Dans le même temps, le groupe des «emprunteurs découragés» – les entreprises ayant un besoin de financement mais qui ne font pas de demande de crédit pour diverses raisons – a continué à s'accroître. 10% des PME ont un besoin de financement, mais ne demandent pas de crédit bancaire pour différentes raisons. Le groupe de ces entreprises découragées est plus de 60 fois plus grand que celui des PME qui n'ont pas obtenu de crédit alors qu'elles en ont fait la demande. Sur une population totale de 161 400 PME appartenant à notre segment cible (secteurs sélectionnés et plus de deux équivalents temps plein), on estime que quelque 16 000 PME suisses font partie du groupe des «PME découragées».

De multiples raisons de découragement

La principale raison de ce découragement réside dans le fait que les coûts d'un crédit sont probablement jugés trop élevés par ces PME. Un moyen rapide et simple d'obtenir un taux d'intérêt indicatif basé sur quelques données individuelles des entreprises permettrait de réduire les frictions informationnelles et, partant, le nombre d'emprunteurs découragés. Deuxièmement, près de 65% des emprunteurs découragés affirment que la procédure de demande est compliquée. Là encore, il existe des possibilités d'amélioration du côté des banques et des PME. Troisièmement, les exigences des banques en matière de sûretés restent très élevées. Ce problème semble plus difficile à résoudre étant donné que les banques couvrent la quasi-totalité des prêts. Il existe toutefois des possibilités intéressantes dans le domaine du cautionnement et, à l'avenir, peut-être aussi dans le domaine des sûretés mobilières ou de la mise en gage d'actifs immatériels.¹ Aujourd'hui déjà, 5% des PME suisses interrogées seraient disposées à utiliser ces instruments du domaine des sûretés mobilières ou de la mise en gage d'actifs immatériels. Actuellement, ce type de financement n'est toutefois pas (encore) autorisé légalement dans notre pays et est donc peu connu. L'importance des sûretés transparaît également dans la proportion élevée d'hypothèques. 58% des PME ayant

¹ Voir à ce sujet «Analyse d'impact de la réglementation ayant pour objectif de fournir les bases juridiques d'une éventuelle révision du droit des sûretés mobilières en Suisse» (INTERFACE Politikstudien, 2021)

obtenu un crédit bancaire au cours des douze derniers mois possèdent une hypothèque (hypothèque uniquement ou hypothèque et autres). Parmi les entreprises découragées, seuls 12,8% ont un crédit bancaire avec couverture hypothécaire.

Par rapport à la zone euro, les crédits bancaires sont moins répandus dans les PME suisses

Dans les pays voisins, entre 39% (Allemagne) et 48% (Autriche) des PME disposent d'un crédit bancaire. En France et en Italie, ce chiffre est respectivement de 39 et 45%, soit nettement plus que les 32% des PME qui recourent au financement bancaire en Suisse. De même, les formes de financement alternatives telles que les crédits fournisseurs ou l'affacturage sont moins répandues en Suisse qu'à l'étranger. En revanche, un examen des différentes sources de financement montre qu'en Suisse, les établissements non bancaires prêtent plus souvent des capitaux aux PME. Alors qu'en Suisse, le leasing et les emprunts privés constituent les formes de financement les plus fréquentes (utilisés respectivement par 25% et 23% des PME), les financements bancaires dominent dans la zone euro (limite de découvert: 32% et crédit bancaire sous forme de montant fixe: 20%).

Taux d'intérêt négatifs

Les taux d'intérêt négatifs ont peut-être également une influence sur la relation entre les PME et les banques. Les banques répercutent de plus en plus les intérêts négatifs sur leurs clients PME. Au total, près de 13% des PME interrogées ont dû payer des intérêts négatifs sur leurs comptes et placements au cours des douze derniers mois. En 2016, c'était le cas de 5% seulement des PME interrogées. Sur les quelque 161 400 entreprises du segment cible de cette étude (PME de 2 à 249 ETP), environ 21 000 entreprises ont dû payer des intérêts négatifs l'an dernier. Proportionnellement, les moyennes entreprises (de 50 à 249 ETP) sont beaucoup plus nombreuses à devoir payer des intérêts négatifs que les micro-entreprises et les petites entreprises.

Impact (très) négatif de la crise du coronavirus sur deux tiers des PME

La pandémie de coronavirus a fortement affecté l'économie suisse. 19% des PME interrogées indiquent avoir subi un impact «très négatif» du fait de la crise du coronavirus et 46%, un impact «négatif». Près d'une PME sur deux (47%) a été confrontée à un besoin de financement accru. Une entreprise sur trois s'attend à ce que ce besoin subsiste également à moyen terme. Le programme de crédit Covid-19 de la Confédération a donc été important pour de nombreuses PME et a été fortement sollicité. Au total, près de 138 000 crédits ont été accordés, pour un volume d'environ CHF 17 milliards. 30% des PME avec plus de deux emplois à temps plein ont contracté un crédit Covid-19. 11% des PME interrogées au bénéfice d'un crédit Covid-19 prévoient de le rembourser d'ici à fin 2021. 8% des PME ne pensent pas pouvoir rembourser intégralement les crédits.

L'effet de substitution des crédits Covid-19 n'est probablement que temporaire

Les crédits Covid-19 ont été et restent d'une grande importance pour les entreprises et donc aussi pour l'économie nationale. Dans le même temps, différentes analyses font état d'un effet de subs-

titution des crédits bancaires existants par des crédits Covid-19, estimé à CHF 4,9 milliards. Toutefois, celui-ci n'a probablement été que temporaire, car il n'est déjà plus clairement identifiable depuis mars 2021. Très peu de PME ont remboursé des crédits existants au moyen de crédits Covid-19. Au lieu de cela, il se peut que, pour diverses raisons, plusieurs PME (principalement des petites entreprises) n'aient pas renouvelé leurs crédits bancaires arrivant à échéance pendant un certain temps ou n'aient plus épuisé leurs limites existantes. De plus, les grandes incertitudes ont sans doute aussi accentué temporairement la préférence pour les liquidités.

Perspectives globalement positives pour les PME

Malgré des mois difficiles pour bon nombre d'entre elles, la majorité des PME suisses sont optimistes quant à l'évolution future de leurs affaires. La part des entreprises tablant sur une hausse de leur chiffre d'affaires au cours des deux à trois prochaines années l'emporte nettement sur celles dont les prévisions sont moins optimistes. Parallèlement à cela, en Suisse comme dans la zone euro, les PME se concentrent principalement sur ces trois défis: «Générer de la clientèle», «Trouver du personnel qualifié» et «Coûts/salaires». L'accès au financement externe est moins important. Dans l'ensemble, plus d'une PME sur dix envisage de déposer une demande de crédit au cours des douze prochains mois.

Liste des illustrations

Illustration 1: Structure de l'étude	2
Illustration 2: Processus du besoin de crédit à la décision de crédit bancaire	7
Illustration 3: Comparaison des échantillons 2021, 2016, 2012, 2010 et 2009	11
Illustration 4: Part d'exportations selon la taille de l'entreprise.....	13
Illustration 5: Évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi au cours des douze derniers mois.....	14
Illustration 6: Évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi au cours des douze derniers mois selon la branche, la taille et la région linguistique	15
Illustration 7: Évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi par rapport à la zone euro.....	16
Illustration 8: Nombre de relations de compte des PME.....	17
Illustration 9: Nombre de relations bancaires des PME selon la taille de l'entreprise.....	17
Illustration 10: Nombre de relations de crédit des PME avec les banques.....	18
Illustration 11: Changement de banque principale effectué et prévu.....	19
Illustration 12: Part des relations de banque principale par groupe bancaire.....	20
Illustration 13: Relations de banque principale par branche – écart par rapport à la moyenne	21
Illustration 14: Importance des différents défis en Suisse et au sein de la zone euro	22
Illustration 15: Évolution de l'importance de l'accès aux moyens financiers externes par rapport à 2016 .	23
Illustration 16: L'accès aux moyens financiers externes comme principal défi selon la branche et la taille des entreprises.....	24
Illustration 17: Part des PME disposant d'un crédit COVID-19, d'un crédit bancaire, d'autres fonds étrangers et n'ayant aucun financement extérieur.....	26
Illustration 18: Proportion de PME selon la part d'utilisation de différentes formes de financement en % du total du bilan	27
Illustration 19: Utilisation de différentes formes de financement par rapport à 2016 et à la zone euro....	28
Illustration 20: Part des PME disposant d'un financement bancaire en 2021 par rapport à 2016.....	29
Illustration 21: Part des PME disposant d'un financement bancaire selon leur taille dans les pays voisins .	30
Illustration 22: Motifs en défaveur du financement bancaire	31
Illustration 23: Part des entreprises ayant payé des intérêts négatifs par rapport à 2016.....	32
Illustration 24: Processus d'octroi de crédit.....	33
Illustration 25: Vue d'ensemble du processus d'octroi de crédit et du nombre d'entreprises par type de besoin.....	34
Illustration 26: Part des entreprises sans besoin de financement au cours des douze derniers mois	35
Illustration 27: Part des entreprises bénéficiant d'un financement bancaire et ayant eu un besoin de financement croissant au cours des douze derniers mois.....	36
Illustration 28: Part des entreprises avec besoin de financement ayant demandé un crédit bancaire	37
Illustration 29: Montant du financement bancaire demandé	38
Illustration 30: Part de PME découragées: besoin de financement bancaire, mais pas de demande de crédit	39
Illustration 31: Les raisons du découragement.....	40
Illustration 32: Part d'entreprises ayant une hypothèque – en fonction du besoin et de la décision de financement au cours des douze derniers mois	41
Illustration 33: Notoriété du système de cautionnement pour les PME.....	42
Illustration 34: Part des PME ayant obtenu un crédit bancaire	43
Illustration 35: Motif du refus de la demande de crédit invoqué par la banque	44
Illustration 36: Nombre d'offres demandées pour un crédit bancaire.....	45

Illustration 37: Impact de la pandémie de coronavirus.....	48
Illustration 38: Nombre de mois de chiffres d'affaires perdus en raison des fermetures	49
Illustration 39: Quelles PME ont reporté des investissements au cours des douze derniers mois?	50
Illustration 40: Pourquoi votre PME a-t-elle eu besoin d'un financement au cours des douze derniers mois?	51
Illustration 41: Crédits Covid-19 selon différentes caractéristiques	54
Illustration 42: À quelles fins avez-vous utilisé le montant du crédit Covid-19?	55
Illustration 43: Dans quel délai aurez-vous remboursé intégralement votre crédit Covid-19?	55
Illustration 44: Comment auriez-vous supporté les conséquences financières en l'absence de crédit Covid-19?	56
Illustration 45: Pourquoi n'avez-vous pas contracté de crédit Covid-19?	56
Illustration 46: Aurez-vous un besoin de financement accru en raison du Covid-19 à moyen terme?	57
Illustration 47: Contracteriez-vous un crédit Covid-19 si les crédits Covid-19 étaient remis en place (aux mêmes conditions qu'en 2020)?	58
Illustration 48: Vue récapitulative de l'impact de la pandémie de coronavirus et du besoin de financement accru.....	59
Illustration 49: Évolution du volume de crédits (utilisation) selon la taille de l'entreprise	61
Illustration 50: Utilisation crédits hypothécaires (à gauche) et total des autres crédits (à droite) selon la taille de l'entreprise.....	62
Illustration 51: Comparaison de l'évolution des volumes de crédits aux entreprises en période de crise ...	63
Illustration 52: Volume de crédits dans les secteurs sélectionnés avec indication des crédits Covid-19	65
Illustration 53: Volume des autres crédits couverts, selon la taille ou le secteur	66
Illustration 54: Estimation de l'évolution du chiffre d'affaires au cours des deux à trois années suivantes depuis 2010, par PME	68
Illustration 55: Évolution escomptée du chiffre d'affaires par rapport à 2016 selon la taille	69
Illustration 56: Évolution passée et escomptée du chiffre d'affaires selon la taille	70
Illustration 57: Proportion d'entreprises ayant l'intention de demander un financement au cours des douze prochains mois	71
Illustration 58: Principal obstacle à un futur financement bancaire	72
Illustration 59: Bilan type d'une PME suisse selon le secteur	74
Illustration 60: Besoin de financement par crédit supplémentaire basé sur des sûretés mobilières parmi toutes les PME ayant un besoin de financement.....	75
Illustration 61: Part des PME bénéficiant d'un crédit bancaire qui sont intéressées par des financements avec sûretés mobilières	76
Illustration 62: Part des PME qui financent différents types de biens par leasing.....	77
Illustration 63: Part des PME pratiquant de la recherche et du développement ou possédant des actifs immatériels selon le secteur	77
Illustration 64: Proportion d'actifs immatériels et charges de recherche et développement.....	78

Liste des tableaux

Tableau 1: Liste des dénominations des secteurs économiques	10
---	----

Liste des abréviations

%	pour cent
OFS	Office fédéral de la statistique
CHF	Franc suisse
Serv.	Services
et al.	Et alii (et autres)
UE	Union européenne
BCE	Banque centrale européenne
IFZ	Institut pour les services financiers de Zoug (Institut für Finanzdienstleistungen Zug)
PME	Petites et moyennes entreprises
MEM	Industrie des machines, des équipements électriques et des métaux
n	Taille de l'échantillon
NOGA	Nomenclature générale des activités économiques
SAFE	Survey on the Access to Finance of Enterprises
SECO	Secrétariat d'État à l'économie
BNS	Banque nationale suisse
Cf.	Confer (voir)
vs	Versus (par rapport à)
ETP	Équivalents temps plein
p. ex.	par exemple

1. Introduction

1.1. Contexte et données du problème

Les petites et moyennes entreprises (PME), à savoir les entreprises de moins de 250 salariés, jouent un rôle déterminant pour l'économie suisse. Fin 2018, 591 000 PME employaient au total plus de trois millions de personnes (cela représente 67,2 % de tous les emplois). 99,7% des entreprises suisses appartiennent à la catégorie des PME. Les PME jouent donc un rôle déterminant dans l'économie suisse et contribuent grandement à la prospérité nationale ainsi qu'à la croissance économique (OFS, 2021).

Malgré la multiplication des possibilités de financement basées sur le marché, les crédits bancaires restent la principale forme de financement en Suisse. En juin 2021, les PME recouraient à un volume d'environ CHF 362 milliards de crédits aux entreprises (BNS, 2021). Plus de 72% de ce volume a été accordé à des micro-entreprises de moins de dix collaborateurs. La majorité de ces crédits est accordée sous forme d'hypothèques.

Depuis avril 2009, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a commandé cinq enquêtes afin d'analyser la situation des PME suisses en matière de financement². La dernière enquête a été réalisée à l'automne 2016. Une sixième enquête vient à présent d'être menée à l'été 2021. Ses résultats sont particulièrement intéressants, car le contexte économique a considérablement évolué depuis l'enquête de 2016. À l'époque, l'accent était mis sur la suppression du cours plancher de l'euro et l'introduction des intérêts négatifs sur les comptes de virement des banques auprès de la BNS (Banque nationale suisse). En revanche, l'enquête de cette année avait notamment pour but d'analyser les conséquences de la pandémie de coronavirus, y compris les mesures subséquentes, sur le marché du financement pour les PME.

1.2. Démarche et structure de l'étude

Cette présentation introductive du sujet est suivie, au chapitre 1, d'un bref résumé de quelques études pertinentes dans ce domaine, ainsi que d'une présentation de la méthodologie et du modèle sous-jacent. Le chapitre 2 présente différentes analyses sur la situation financière des PME suisses. Le chapitre 3 expose les différents résultats relatifs à la situation financière des PME. Lorsque cela est possible et judicieux, les résultats sont comparés avec de précédentes études sur le marché suisse et des observations concernant la zone euro. Le chapitre 4 traite de l'influence du Covid-19 sur la situation financière des PME suisses. Il a notamment pour objet de déterminer les PME qui ont été particulièrement touchées par la pandémie et l'importance des crédits Covid-19 à cet égard. Le chapitre 5 présente l'évolution possible des besoins de financement à l'avenir. Le chapitre 6 et une section spécifique consacrée au thème des «biens meubles et immatériels en guise de garanties de crédit».

² 2009, printemps et automne 2010, 2012, 2016.

Illustration 1: Structure de l'étude

Executive Summary		
Première partie: Fondements, classification et conception de l'enquête		
Chapitre 1: Introduction		
Deuxième partie: Résultats		
Chapitre 2: Situation financière des PME en Suisse		
Chapitre 3: Financement des PME en Suisse		
Importance des différentes formes de financement	Financement bancaire	Processus de financement
Besoin de financement	Demande de crédit	Décision de crédit
Chapitre 4: Section spécifique «Covid-19»		
Chapitre 5: Prévisions et perspectives		
Chapitre 6: Section spécifique «Les biens meubles et immatériels en guise de garanties de crédit»		

Cette étude a été rédigée à la demande du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) par le Professeur Andreas Dietrich, Reto Wernli et Nadine Berchtold de l'Institut pour les services financiers de Zoug (IFZ) de la Haute école de Lucerne – Économie. L'IFZ est l'institut de recherche leader en Suisse dans le domaine financier. Il publie régulièrement des études et des articles spécialisés. Chaque année, l'IFZ publie l'étude «IFZ Retail Banking Suisse», l'un des principaux ouvrages de référence pour le marché bancaire suisse. Chaque semaine, l'IFZ Retail Banking Blog (www.hslu.ch/retailbanking) rend en outre compte des évolutions du marché financier suisse.

1.4. Tour d'horizon de la littérature spécialisée

Avant d'aborder la méthodologie de l'enquête actuelle et ses résultats, le chapitre 1.4.1 ci-après présente les résultats des enquêtes précédentes et d'autres documents pertinents. Il s'agit de présenter les principales conclusions et implications de la recherche antérieure en Suisse et à l'étranger.

1.4.1. Enquêtes antérieures auprès des PME suisses

À la demande du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), l'institut d'études de marché M.I.S. Trend a interrogé 1772 petites et moyennes entreprises sur leur situation en matière de financement, en avril 2009, dans le contexte de la crise financière et économique et d'un risque de pénurie de crédit. D'après les résultats présentés dans cette étude, le financement des PME n'était guère affecté à l'époque. Seuls 4% des entreprises interrogées ont indiqué avoir demandé un crédit bancaire en vain. 60% des demandes de crédit avaient été entièrement approuvées, 19% en partie.³ Un autre enseignement intéressant de l'étude est que 68% des PME n'avaient pas besoin de crédits bancaires. 65% travaillaient même exclusivement avec leurs propres moyens, et seuls 3% des PME étaient financées au moyen d'un autre type de fonds étrangers. L'enquête était particulièrement axée sur les PME au bénéfice d'un crédit bancaire qui présentaient un besoin de financement externe au cours des douze mois avant l'enquête. Elles représentaient 10% des entreprises interrogées et employaient environ 22% des salariés. 50% de ces entreprises indiquaient que l'accès au financement n'avait pas changé ou s'était amélioré au cours des six derniers mois. Elles étaient, en revanche, 45% à constater un durcissement de la situation. Interrogées sur leurs expériences concrètes, elles n'étaient toutefois que 28% à être confrontées à des conditions de crédit plus difficiles, alors que 19% observaient même une amélioration. Une majorité de 52% des PME avait déclaré constater une amélioration concernant les taux d'intérêt.

Afin de suivre l'évolution de la situation des entreprises interrogées, cette enquête a été réitérée en avril 2010 auprès de toutes les entreprises interrogées en 2009. L'étude a pour l'essentiel confirmé les enseignements recueillis en 2009. Comme en 2009, 68% des entreprises n'avaient pas de crédit bancaire et se finançaient grâce à leurs fonds propres ou à d'autres bailleurs de fonds. 64% des entreprises ayant eu besoin d'un financement par des fonds étrangers (60% en 2009) avaient obtenu l'intégralité du financement sollicité, alors que 13% (19% en 2009) n'en avaient obtenu qu'une partie. Parmi les PME interrogées, 13% n'ont même pas formulé de demande en 2009 et 2010, car elles s'attendaient à un refus. La part de celles ayant essuyé un refus de leur demande de financement n'était que de 7%, mais avait sensiblement progressé par rapport à l'année précédente (4% en 2009).

Une troisième enquête a été réalisée en novembre 2012. Cette enquête a également confirmé les conclusions tirées des enquêtes antérieures concernant l'importance des crédits bancaires et les taux de refus des crédits par les banques. Elle a corroboré le fait que seule une minorité des PME à la recherche d'un crédit se l'était vu refuser par les banques. Cette proportion a reculé de 7% en 2010 à 5%. Comme en 2009 et 2010, le secteur de l'hôtellerie-restauration était particulièrement concerné.

³ Parmi les entreprises interrogées, 13% n'ont sollicité aucun financement, parce qu'elles s'attendaient à un refus, et 4% n'ont pas répondu à cette question.

Les résultats de l'étude menée en 2016 ont montré que seule une minorité de PME suisses a été affectée négativement par l'introduction des intérêts négatifs et la suppression du cours plancher de l'euro par la Banque nationale suisse. Seule une petite partie des entreprises interrogées avaient effectivement payé des intérêts négatifs et l'introduction de ceux-ci n'avait pas eu d'incidence négative sur la relation entre les PME et les banques. Il est globalement ressorti que les PME étaient satisfaites des banques et qu'elles étaient peu nombreuses à vouloir changer de banque principale. L'influence négative de la suppression du cours plancher de l'euro a également été limitée. Pour la majorité des PME, cette suppression n'a eu aucune conséquence négative sur leur politique d'investissement ou sur leurs conditions de financement. Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête ont montré que les conditions de financement des PME suisses ne s'étaient pas détériorées par rapport aux enquêtes précédentes.

1.4.2. Enquêtes antérieures auprès des PME européennes

La Banque centrale européenne (BCE) réalise des enquêtes sur l'accès au financement des entreprises dans la zone euro auprès des PME (Survey on the Access to Finance of Enterprises, SAFE) depuis 2009. Tout comme en Suisse, ces entreprises représentent environ 70% des emplois dans l'UE. Les entretiens sont réalisés principalement par téléphone, deux fois par an. Ainsi, les différentes évolutions peuvent également être étudiées sur la durée. La dernière enquête a été réalisée du 8 mars au 22 avril 2021 auprès de 10 054 PME et 953 grandes entreprises. Elle portait sur les évolutions au cours des six mois précédents, soit d'octobre 2020 à mars 2021.

Durant cette période, les PME européennes interrogées ont enregistré des baisses significatives de leur chiffre d'affaires et de leurs bénéfices après la première vague de coronavirus. En raison de la nouvelle hausse des prix des matières premières, leurs frais de matériel et d'énergie ont doublé par rapport à l'enquête précédente. Néanmoins, 19% des entreprises prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires au cours des six mois suivants (jusqu'à septembre 2021).

Les difficultés de recrutement de main-d'œuvre qualifiée sont les principales préoccupations de 20% des PME interrogées dans la zone euro. 21% sont inquiètes quant à la recherche de nouveaux clients. Les craintes concernant les moyens de financement restent faibles (9%), alors que dans le cadre de l'enquête de cette année, seuls 3% font état d'une disponibilité accrue des crédits bancaires (6% lors de l'enquête de l'année dernière). En particulier, de nombreuses micro-entreprises de moins de 10 salariés constatent, pour la première fois depuis la mi-2015, une baisse de la disponibilité des crédits bancaires.

Selon les résultats, les crédits bancaires ont constitué une source de financement importante pour la moitié des PME interrogées dans la zone euro au cours des six mois avant l'enquête. Les lignes de crédit ont également été perçues comme une source importante de financement par près de la moitié des PME. Parmi les autres instruments de financement importants, figurent le leasing ou la location-vente, les crédits commerciaux et les fonds internes. Selon 6% des PME, la disponibilité du leasing et de la location-vente s'est améliorée, alors que seuls 3% ont perçu une amélioration au cours de la dernière période. De plus, 17% des PME ont déclaré obtenir des crédits de leur famille, d'amis ou d'entreprises «proches». Les instruments fondés sur le marché, tels que les fonds propres, l'émission d'obligations ou l'affacturage, ont été beaucoup moins mentionnés comme sources de financement potentielles. Leur importance n'a que peu évolué au cours des dernières années.

En ce qui concerne l'avenir, les PME qui prévoient une dégradation de la disponibilité de la plupart des sources de financement externe sont moins nombreuses que lors de l'enquête précédente, durant la première vague de coronavirus.

Près de 55% des moyennes et grandes entreprises, 49% des petites et 45% des micro-entreprises ont fait appel à une aide financière d'État⁴ au cours des douze mois avant l'enquête. Toutefois, la nature et le montant de l'aide publique varient considérablement d'un pays à l'autre. Parmi les plus grands pays de la zone euro, les aides salariales aux PME sont celles qui ont été le plus sollicitées (France: 67%, Italie: 55%, Allemagne: 45%, Espagne: 31% (EZB, 2021).

1.4.3. Autres conclusions universitaires concernant la thématique du financement des PME

Différentes publications universitaires ont abordé la question du (non-)financement des PME. Des études ont été publiées par le passé concernant différents marchés.

Cole et Dietrich (2013) ont étudié l'octroi de crédit aux PME dans quelque 80 pays en s'appuyant sur un échantillon à grande échelle de la Banque mondiale. Le modèle d'allocation de crédit à trois niveaux développé dans ce document sert également de base à la présente étude. Ce modèle distingue quatre groupes d'entreprises: celles 1) qui ont besoin d'un crédit, 2) qui ont obtenu un crédit, 3) qui ont reçu une réponse négative à leur demande de crédit et 4) qui sont découragées pour demander un crédit. Les auteurs ont relevé des différences significatives entre les différents groupes, les entreprises découragées ayant tendance à être plus jeunes, plus petites et à croître plus lentement que les entreprises ayant demandé un crédit.

Dans leurs travaux, Mac an Bhaird et al. (2016) ont calculé le taux de PME découragées dans neuf pays européens sur la base de la «Survey on Access to Finance» (SAFE) de 2009 à 2011. Parmi les entreprises ayant eu un besoin de financement, les taux de découragement les plus élevés ont été relevés en Irlande (44%) et en Allemagne (24%). Des taux plus faibles ont été observés en Espagne, en Autriche, en Belgique et en Grèce (17 à 19%). Les définitions du découragement varient toutefois fortement dans la littérature, raison pour laquelle les comparaisons doivent toujours être considérées avec prudence.

Brown et al. (2011) estiment qu'en Europe occidentale, les entreprises dissuadées de demander un crédit bancaire ont été environ deux fois plus nombreuses que celles dont la demande de crédit a été refusée. Leurs données pour l'Europe de l'Est montrent que les entreprises qui se sont découragées sont environ quatre fois plus nombreuses que celles qui ont réellement essuyé un refus. En outre, Beck et al. (2018) constatent que les restrictions en matière de crédit varient fortement, entre 17 et 78%, parmi 21 pays analysés.

Une étude de Dietrich et Wernli (2021) reposant sur des données de l'enquête suisse 2016 a révélé que le nombre de PME découragées est six fois plus élevé que le nombre de PME dont les demandes de crédit ont été refusées. Les principales raisons du découragement sont les exigences trop élevées en matière de sûretés, la lourdeur de la procédure de demande et le rejet généralement escompté. En outre, les analyses indiquent que même dans le cadre d'une prévision prudente, environ 60% des

⁴ Par exemple sous la forme d'une aide visant à réduire les coûts salariaux, de baisses d'impôts et de moratoires fiscaux.

entreprises découragées auraient obtenu un crédit bancaire si elles en avaient fait la demande. Le mécanisme d'auto-rationnement observé en Suisse en 2016 était donc plutôt inefficace.

1.5. Méthodologie

Le chapitre suivant présente l'élaboration du questionnaire. Les versions antérieures ont été utilisées comme base pour le questionnaire actuel. Celui-ci a toutefois été remanié et complété. Les points suivants étaient essentiels lors de la révision du questionnaire:

- Série chronologique: comparabilité dans le temps ou comparabilité avec les cinq études réalisées en 2009, 2010, 2012 et 2016.
- Comparabilité internationale: possibilité de comparer ponctuellement la Suisse avec l'enquête sur les conditions de financement des PME européennes régulièrement menée par la BCE. Cette dernière réalise deux fois par an la «Survey on the Access to Finance of Enterprises in the Euro Area» (SAFE) (EZB, 2021). L'harmonisation partielle des questionnaires permet de comparer les résultats de la présente étude avec ceux de la zone euro.
- Intégration de nouveaux développements pertinents pour les PME et de possibilités de financement nouvelles ou potentielles.
- Prise en compte de l'importance des crédits transitoires Covid-19.

La dernière enquête menée dans ce cadre auprès des PME suisses remonte à environ cinq ans et portait sur un échantillon de 1922 entreprises. Afin que l'étude soit aussi représentative que possible, un nouvel échantillon indépendant a également été choisi pour la présente enquête. La taille de l'échantillon a de nouveau été augmentée par rapport aux années précédentes, ce qui garantit une évaluation fiable par région linguistique, par taille d'entreprise et par branche. Étant donné que la présente étude est consacrée aux PME, seules les entreprises de moins de 250 salariés ont été interrogées.⁵ Comme pour la dernière enquête, les entreprises comptant deux salariés ou moins ont été exclues de l'enquête. Ce filtre s'explique par le fait que pour obtenir un échantillon approprié, les entreprises sélectionnées doivent être actives au moins 20 heures par semaine. Selon les spécialistes de l'échantillonnage de l'Office fédéral de la statistique, le critère de plus de deux salariés constitue la meilleure variable relais pour franchir le seuil des 20 heures.

1.5.1. Conception du questionnaire

Le questionnaire a été scindé en quatre parties principales:

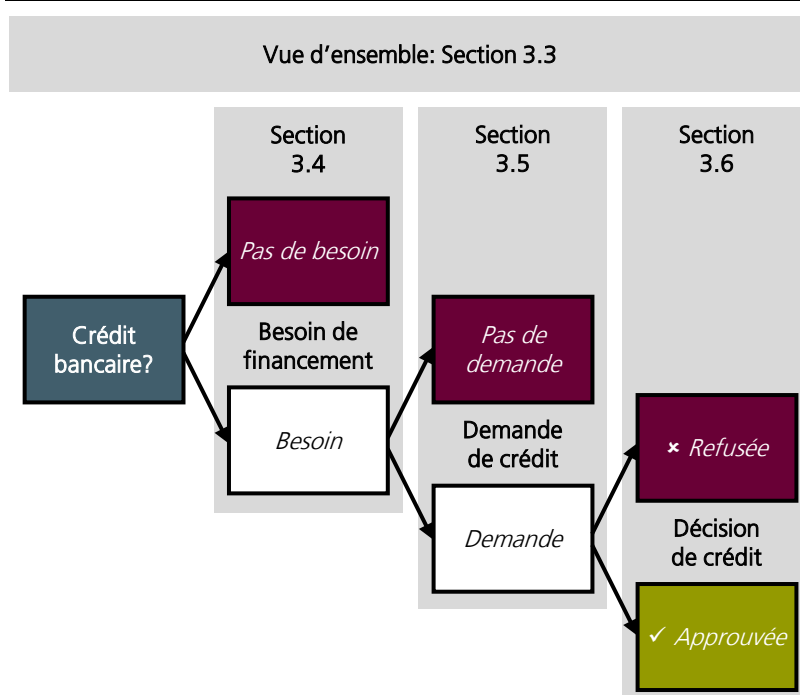
1. Processus de financement (26 questions)
2. Conséquences de la crise du coronavirus (12 questions)
3. Biens meubles et immatériels en guise de garanties de crédit (6 questions)
4. Informations statistiques et de fond (19 questions)

⁵ Dans la présente étude, le terme «salarié-s» correspond à un équivalent temps plein (ETP).

1.5.1.1. Première partie: processus de financement

La première partie du questionnaire s'intéresse au processus de financement des PME et de l'allocation de crédit. La structure sous-jacente émane de la recherche de Cole et Dietrich (2013) et a été reproduite avec un total de 26 questions. Ce modèle de l'allocation de crédit subdivise le processus d'attribution de crédit en trois étapes: la détermination du besoin de financement d'une entreprise, le dépôt d'une demande de crédit et la décision de la banque concernant l'octroi du crédit. L'Illustration 2 présente le modèle sous forme d'organigramme.

Illustration 2: Processus du besoin de crédit à la décision de crédit bancaire



Les entreprises peuvent être réparties en quatre groupes sur cette base:

Groupe 1: aucun besoin de financement

Les PME de ce groupe n'ont aucun besoin de financement bancaire. Elles ont financé leur activité commerciale grâce aux affaires courantes, avec des fonds propres ou avec d'autres instruments de financement.

Groupe 2: aucune demande de crédit déposée malgré un besoin

Les PME de ce groupe ont un besoin de financements bancaires, mais n'ont pas sollicité de crédit jusqu'à présent. Le motif est par exemple l'hypothèse selon laquelle la demande de crédit serait refusée par la banque ou que les conditions du crédit seraient trop mauvaises.

Groupe 3: demande de crédit refusée

Les PME de ce groupe ont remis une demande de crédit à la banque. La demande a toutefois été refusée et le crédit n'a donc pas été octroyé.

Groupe 4: crédit accordé

Les PME de ce groupe sont financées avec succès par le biais d'une banque. Leur demande de crédit a été approuvée par la banque et le financement bancaire a été réalisé.

De nombreuses études se concentrent surtout sur la zone encadrée en rouge à l'illustration 2, c'est-à-dire sur les caractéristiques des entreprises qui ont reçu une décision de crédit négative ou positive (groupe 3 et groupe 4). Ces études ne tiennent pas compte du fait qu'il existe également des entreprises qui n'ont pas de besoin de financement (groupe 1) ou qui, pour diverses raisons, ne déposent pas de demande de crédit malgré un besoin de financement (groupe 2).

L'enquête doit donc révéler les caractéristiques typiques de ces entreprises souvent ignorées et l'importance des différentes catégories.

1.5.1.2. Deuxième partie: conséquences de la pandémie de coronavirus

La pandémie de coronavirus est abordée à travers douze questions dans la deuxième partie. Les PME de l'échantillon ont notamment été interrogées sur la gravité de l'incidence et les conséquences financières subies. Par ailleurs, diverses questions ont été posées concernant la (non-)solllicitation des crédits transitoires Covid-19 et leurs finalités.

1.5.1.3. Troisième partie: biens meubles et immatériels en guise de garanties de crédit

La troisième partie du questionnaire comprend six questions et traite des biens meubles et immatériels en guise de potentielles garanties de crédit. Son but est notamment de déterminer si les PME seraient intéressées par la possibilité d'utiliser des biens meubles (tels que des véhicules ou des machines) et des biens immatériels (par exemple des brevets ou du savoir-faire) comme garantie de crédit.

1.5.1.4. Quatrième partie: informations statistiques et de fond

La dernière partie du questionnaire portait sur des informations de fond et des informations statistiques concernant les PME interrogées. Différentes caractéristiques ont été relevées au moyen de 19 questions. Ces informations permettent d'analyser plus en détail les différentes thématiques de l'étude et de constituer des sous-échantillons.

1.5.2. Méthode d'analyse

La situation financière des PME est analysée de manière descriptive et de manière multivariée afin d'évaluer les résultats de l'enquête. L'objectif étant de mieux comprendre les motifs des corrélations et évolutions identifiées.

1.6. Participants à l'enquête

L'enquête a été réalisée en ligne entre mi-avril et début juin 2021, dans les trois langues nationales (allemand, français et italien). Fin mars, 7384 entreprises au total ont été contactées par voie postale, et fin avril et fin mai, un courrier de rappel a été envoyé aux PME qui n'avaient pas encore participé. Seules des PME employant plus de deux et moins de 250 collaborateurs (en ETP) ont été contactées. Pour améliorer la représentativité de l'échantillon, les entreprises ont été sélectionnées par l'Office fédéral de la statistique sur la base des facteurs «Secteur économique», «Taille de l'entreprise» et «Région linguistique», afin que celles-ci reflètent le mieux possible l'ensemble des PME suisses dans le

segment cible en termes de proportions et que des sous-groupes plus petits comprenant un nombre minimum d'entreprises soient également représentés. 2712 PME ont participé à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse de 37%. Les PME participantes représentent 1,7% de la population de base, qui compte près de 161 400 PME suisses dans le segment cible. Au total, il existe plus de 591 000 PME en Suisse (OFS, 2021a). Ont été délibérément exclus de l'enquête, les entreprises publiques, le secteur primaire, les intermédiaires financiers, les assurances, les ménages privés en tant qu'employeurs, les organisations et collectivités extraterritoriales, ainsi que les groupes d'intérêts, les associations ecclésiastiques et religieuses (en plus des entreprises dont le nombre d'ETP est inférieur ou égal à deux ETP)

1.7. Représentativité

L'échantillon a été soumis à une procédure de pondération en trois étapes afin d'atténuer les distorsions de la représentativité découlant d'une sur- ou d'une sous-participation à l'enquête de certains groupes d'entreprises. Celle-ci subdivise les entreprises en 54 sous-catégories, sur la base de leur effectif, de leur secteur d'activité et de leur région linguistique. En ce qui concerne la taille des entreprises, les PME ont été classées en trois catégories: «micro-entreprises» (plus de 2 et jusqu'à 9 salariés), «petites entreprises» (10-49 salariés) et «entreprises moyennes» (50-249 salariés). Les régions linguistiques ont été réparties entre les trois régions «Suisse alémanique», «Suisse romande» et «Tessin». La répartition sectorielle a été effectuée à l'aide de sept catégories, sur la base de la nomenclature générale des activités économiques (OFS, 2008), l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM) étant présentée séparément. Les données de la population de base ont été fournies par l'Office fédéral de la statistique et correspondent à la situation de fin mars 2021. Dans la présente étude, les valeurs présentées sont pondérées afin de représenter la population (voir Appendice 1).

1.8. Aperçu de l'échantillon 2021

Avant d'analyser et de décrire les différents aspects de la situation actuelle des PME en matière de financement, ce chapitre fournit une présentation descriptive de l'échantillon. L'illustration 3 montre la répartition des 2712 PME de l'échantillon en fonction des cinq critères «Région», «Taille de l'entreprise», «Secteur économique», «Année de création» et «Exportations». Les secteurs économiques ont été regroupés par analogie selon le code NOGA, comme illustré au Tableau 1.

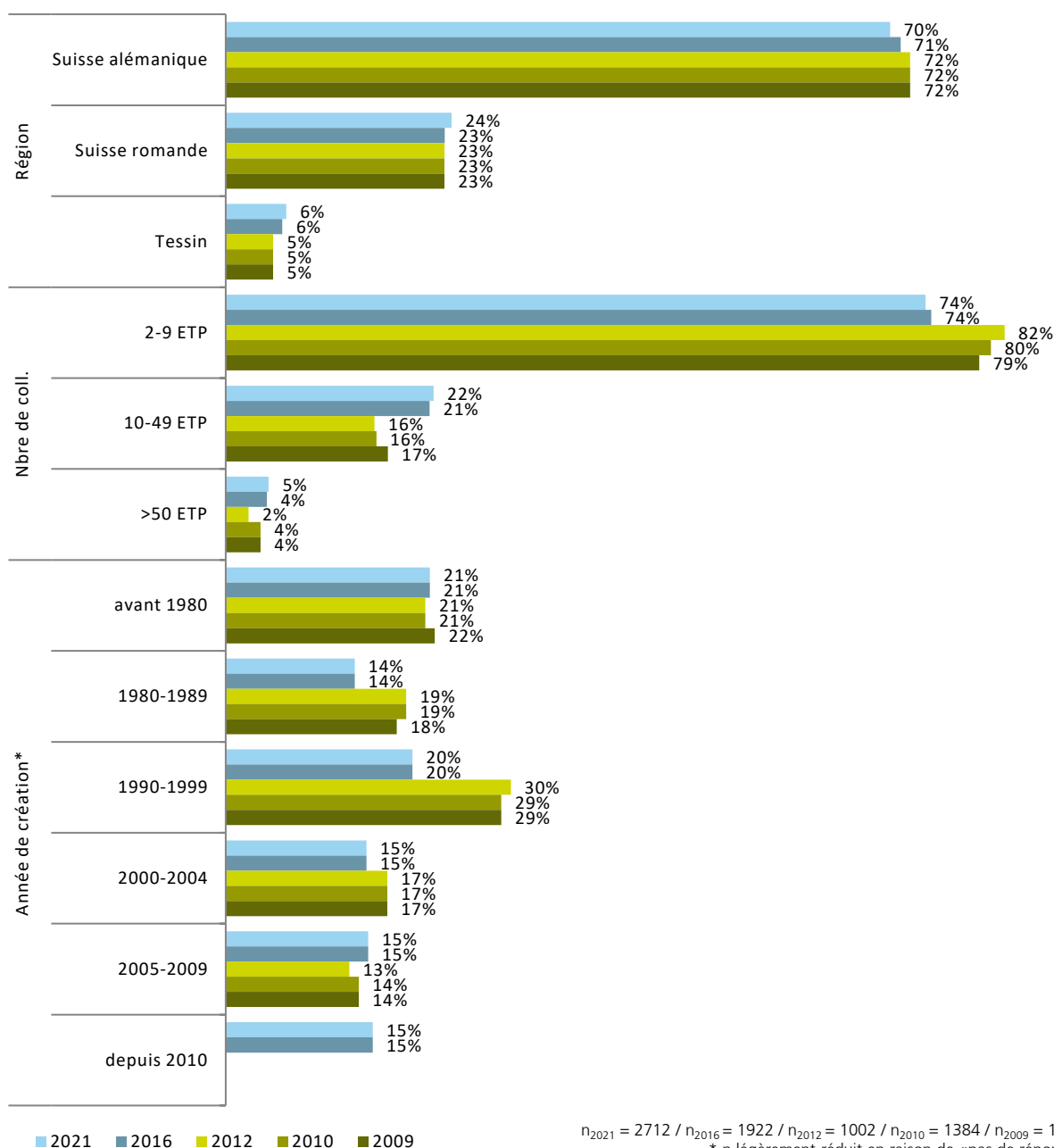
Au total, 70% des PME sont établies en Suisse alémanique, 24% en Suisse romande et 6% au Tessin. Près de trois quarts d'entre elles emploient entre 2 et 9 collaborateurs (ETP), 22% en comptent entre 10 et 49, et 5% plus de 50. La répartition de la taille des entreprises par région linguistique ne présente que d'infimes différences.

Tableau 1: Liste des dénominations des secteurs économiques

Dénomination dans l'étude	Dénomination selon la nomenclature générale des activités économiques
Industrie	<ul style="list-style-type: none"> • Industries extractives • Industrie manufacturière • Production et distribution d'électricité et d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution • <i>À l'exclusion des entreprises de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM)</i>
MEM	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie mécanique, électrique et métallurgique (codes 24-30)
Services 1 (Serv. 1)	<ul style="list-style-type: none"> • Transports et entreposage • Information et communication, activités immobilières • Activités spécialisées scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien
Services 2 (Serv. 2)	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement • Santé humaine et action sociale • Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (codes 45-47)
Construction	<ul style="list-style-type: none"> • Construction (codes 41-43)
Hôtellerie-restauration	<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement et restauration (codes 55 et 56)

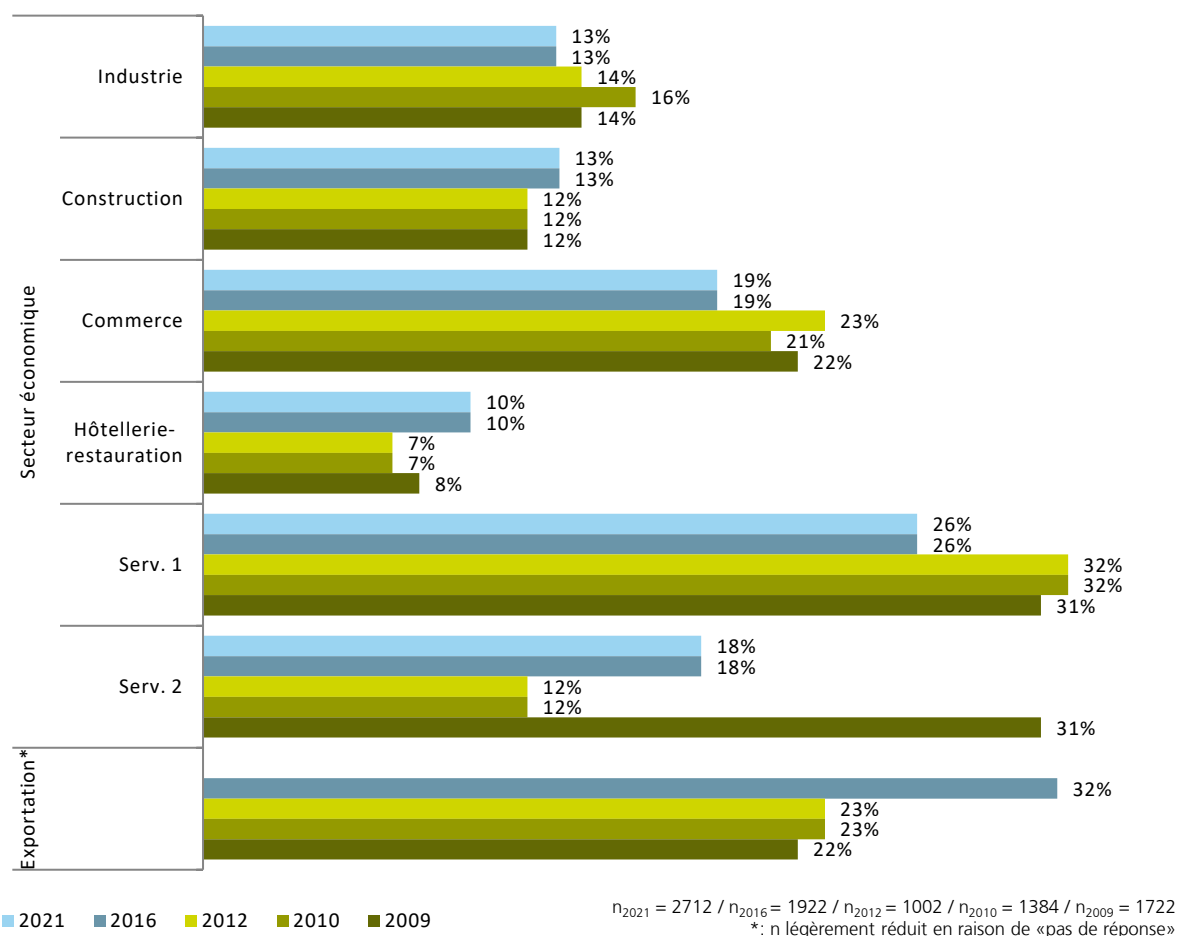
Comme le montre l'illustration 3, la comparaison entre l'échantillon de cette année et ceux des enquêtes menées en 2009, 2010, 2012 et 2016 révèle que la structure et les proportions en fonction des différents critères n'ont que légèrement changé. Au fil des ans, les régions linguistiques ont connu des fluctuations de l'ordre d'à peine deux points de pourcentage. La répartition selon la taille des entreprises des échantillons de 2016 et de 2021 est également pratiquement identique. La différence par rapport aux années précédentes s'explique par le fait que depuis 2016, seules les entreprises de plus de deux salariés sont incluses, alors qu'auparavant, les réponses des entreprises individuelles étaient également prises en compte dans les résultats. La répartition en fonction de l'ancienneté des entreprises diffère par rapport aux années précédentes. La catégorie «depuis 2010» n'a cessé de croître, puisqu'elle couvrait six ans en 2016, contre onze ans cette année. La part de cette catégorie augmente donc d'année en année, réduisant ainsi la proportion des autres catégories d'années de création. Dans l'enquête de cette année, 10% des entreprises interrogées ont été créées entre 1980 et 1989. La plupart des entreprises, 19% de l'échantillon, ont vu le jour entre 1990 et 1999. Sans surprise, la proportion d'entreprises moyennes (50-249 salariés) augmente avec l'ancienneté des entreprises. À l'inverse, les micro-entreprises de 2-9 salariés sont surreprésentées dans les années de création plus récentes. En termes de secteurs économiques, la répartition est très similaire à celle de l'échantillon de 2016. Par rapport aux années précédentes (2009, 2010 et 2012), les deux derniers échantillons (2016

Illustration 3: Comparaison des échantillons 2021, 2016, 2012, 2010 et 2009



et 2021) comprennent davantage d'entreprises issues des secteurs économiques Hôtellerie-restauration ainsi que Services 2. En revanche, la proportion de PME issues des secteurs Industrie, Commerce et Services 1 a quelque peu diminué par rapport aux échantillons précédents. La part du secteur Construction est restée pratiquement inchangée. À première vue, la proportion d'entreprises industrielles semble avoir reculé de 13 à 8%. Cette différence s'explique toutefois par le fait que, contrairement aux études précédentes, l'étude 2021 analyse séparément les entreprises de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM). Si les entreprises MEM étaient réintégrées au groupe des «entreprises industrielles», la part de ce secteur serait à nouveau de 13% de l'échantillon total.

En résumé, on peut retenir que l'échantillon actuel est très similaire à celui des enquêtes précédentes en ce qui concerne la répartition régionale des entreprises, leur taille, l'appartenance aux secteurs économiques et les parts d'exportation. Seule la répartition de l'ancienneté des entreprises a naturellement changé en raison des intervalles de temps importants entre les différentes enquêtes. L'échantillon 2021, qui est le plus grand jusqu'à présent, peut encore une fois être considéré comme représentatif de l'ensemble des PME suisses.⁶

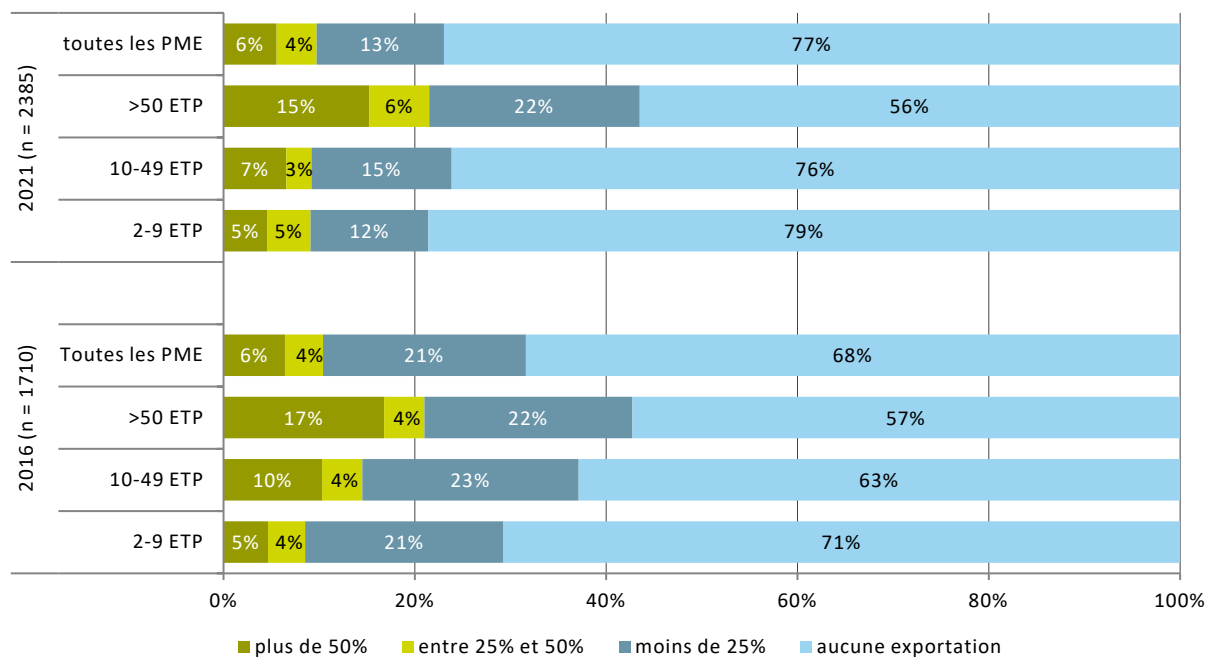


L'illustration 3 montre toutefois aussi que la part des PME ayant des activités d'exportation a nettement diminué dans l'étude de 2021 par rapport à la situation de 2016. Lors de l'enquête de 2016, 32% des entreprises interrogées étaient actives dans l'exportation. En 2021, ce chiffre n'était plus que de 23%. 77% des entreprises ont réalisé leur chiffre d'affaires sans avoir recours à l'exportation. Cela correspond au niveau des enquêtes de 2009, 2010 et 2012. Ce recul est toutefois principalement imputable aux entreprises dont la part d'exportations est inférieure à 25%, comme le montre l'illustration 4. Surtout les micro-entreprises et les petites entreprises ont indiqué que la part des exportations dans

⁶ Voir l'Appendix 1 pour une répartition détaillée selon la région linguistique, la taille des entreprises, le secteur économique et l'ancienneté des entreprises.

leur chiffre d'affaires était nettement moindre qu'en 2016. En revanche, dans l'ensemble, les moyennes entreprises ont réussi à maintenir approximativement leur part d'exportations.

Illustration 4: Part d'exportations selon la taille de l'entreprise



Quel pourcentage de votre chiffre d'affaires avez-vous généré l'an dernier grâce à l'exportation de biens ou de services (y compris le chiffre d'affaires en lien avec des hôtes provenant de l'étranger)? Illustration sans «ne sait pas/pas de réponse»

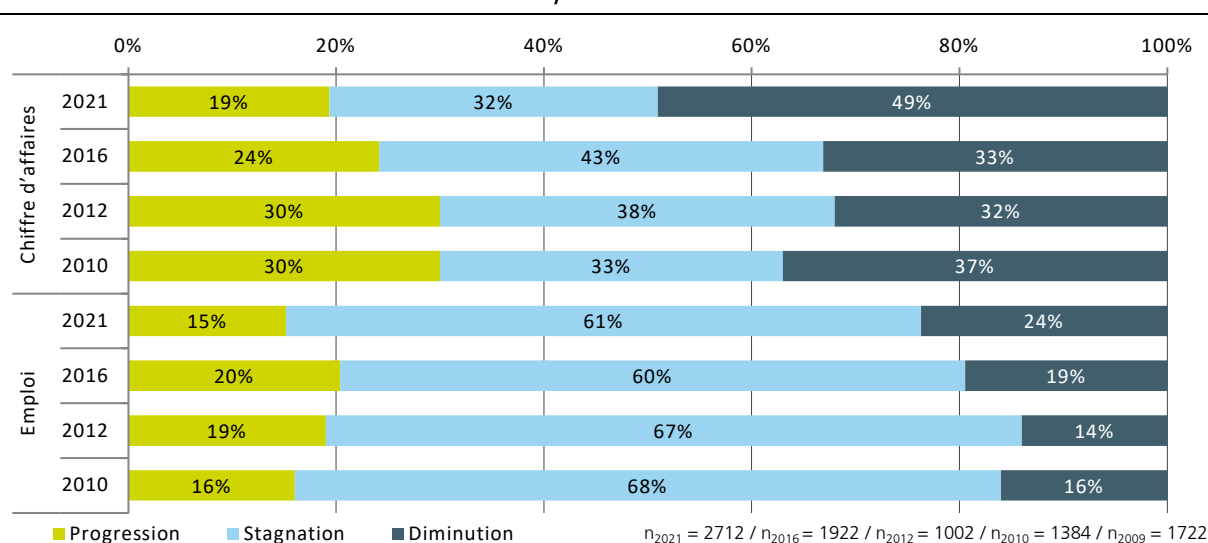
L'une des raisons de cette évolution réside peut-être dans la définition d'«activité d'exportation». En plus de l'exportation typique de biens et de services, le chiffre d'affaires en relation avec les hôtes étrangers a également été considéré comme activité d'exportation. Par conséquent, en 2016, la proportion d'entreprises exportatrices parmi les hôtels et restaurants, par exemple, était encore fortement surreprésentée (47%). Cela a fortement diminué en 2020 et 2021, en raison de la pandémie de coronavirus. En 2016, près de la moitié des hôtels et restaurants accueillaient des hôtes étrangers, contre à peine 30% en 2021.

2. Situation financière des PME en Suisse

2.1. Évolution passée des affaires

Dans le cadre de l'enquête, les PME participantes ont été priées d'évaluer l'évolution passée et future de leurs affaires. Les PME ont été amenées à décrire, d'une part, la situation en matière d'emploi au cours des douze derniers mois et, d'autre part, l'évolution passée de leur chiffre d'affaires ainsi que leurs prévisions quant à son évolution future. Cette analyse a été effectuée pour la première fois dans le cadre de l'enquête de 2010, raison pour laquelle il n'est pas possible de procéder à une comparaison avec 2009.

Illustration 5: Évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi au cours des douze derniers mois

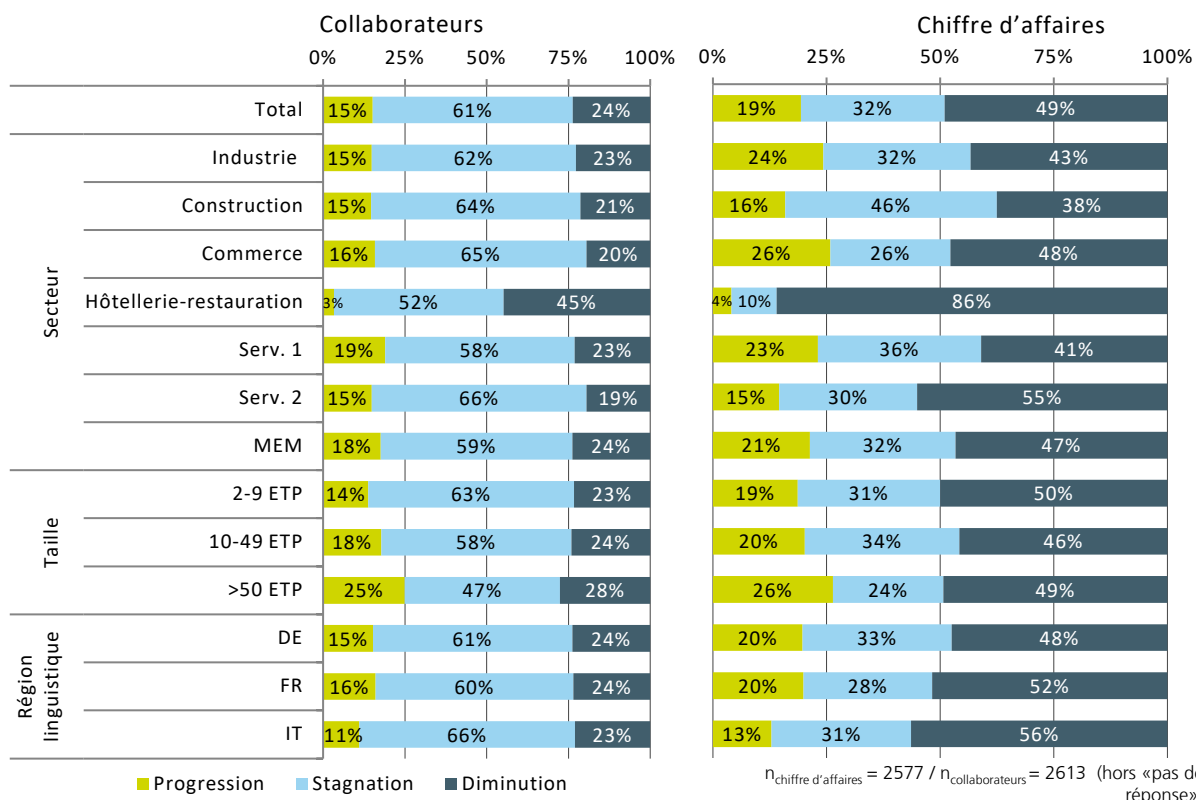


Comment les facteurs suivants ont-ils évolué depuis début 2020? (La formulation était légèrement différente dans les enquêtes précédentes.) Les réponses «ne sait pas» n'ont pas été prises en compte dans cette illustration.

Comme le montre l'illustration 5, 19% des entreprises interrogées ont indiqué avoir augmenté leur chiffre d'affaires depuis début 2020, tandis que 48% ont déclaré que celui-ci avait diminué. Les estimations sont nettement plus négatives que toutes les années précédentes. En ce qui concerne l'emploi, la situation est similaire. Seuls 15% des PME ont progressé en termes de nombre d'emplois, alors que 24% des entreprises ont réduit leur effectif au cours des douze derniers mois. Ces moyennes sont fortement influencées par le nombre plus élevé de petites entreprises, lesquelles ont connu une évolution moins favorable que les entreprises moyennes (50-249 ETP).

La situation s'est fortement détériorée, en particulier pour les hôtels et restaurants (Illustration 6). En ce qui concerne la baisse du chiffre d'affaires, les entreprises du Tessin ont été plus fortement touchées (56%) que celles de Suisse romande (52%) ou alémanique (48%).

Illustration 6: Évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi au cours des douze derniers mois selon la branche, la taille et la région linguistique



L'illustration 7 compare l'évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi entre la Suisse et la zone euro⁷. Pendant la pandémie, 49% des PME suisses ont accusé une baisse de leur chiffre d'affaires, tandis que 19% l'ont augmenté. En termes «nets», les PME ayant enregistré une baisse dépassent donc de 30% celles qui ont accusé une hausse. Dans la zone euro, ce chiffre était même de 47%.

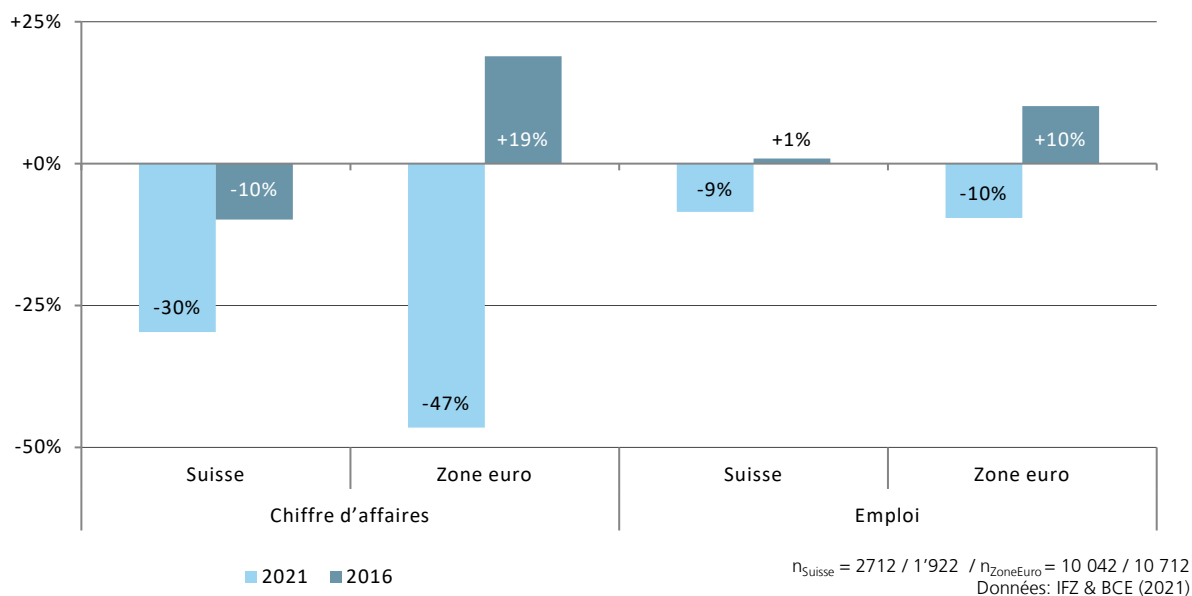
Au moment de la dernière enquête en Suisse, en 2016, le climat général – marqué par la suppression du cours plancher de 1.20 franc suisse pour un euro – était également plutôt négatif, et les PME ayant enregistré un recul de leur chiffre d'affaires dépassaient de 10% celles qui avaient accusé un recul. Dans la zone euro, la valeur correspondante était à l'époque de plus 19%, c'est-à-dire les entreprises avaient été plus nombreuses à déclarer une croissance de leur chiffre d'affaires qu'une baisse. Les chiffres montrent l'impact de la situation économique dans les deux régions au cours des périodes correspondantes. L'enquête de 2016 a mis en évidence que les PME exportatrices en Suisse ont été particulièrement affectées par le franc fort.

Selon la dernière enquête, en termes nets, l'emploi a reculé modérément en Suisse et dans la zone euro (respectivement 9% et 10%). Quatre ans auparavant, l'évolution de l'emploi était encore légèrement positive en Suisse (+1%) et un peu plus robuste dans la zone euro (+10%).

⁷ Suisse: évolution depuis 2020; zone euro: évolution des six derniers mois lors de l'enquête entre septembre et octobre 2020

Avant d'aborder la situation financière des PME, certaines caractéristiques de la relation entre les entreprises et les banques sont présentées dans la section suivante.

Illustration 7: Évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi par rapport à la zone euro

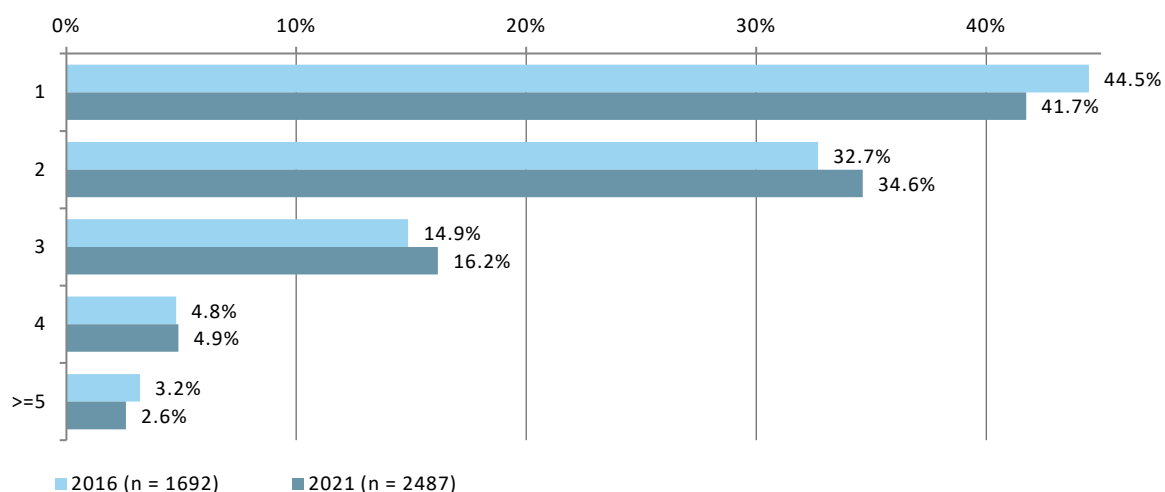


Comment les facteurs suivants ont-ils évolué depuis début 2020 (2016)? [Chiffre d'affaires, collaborateurs]; zone euro: Q2: Have the following company indicators decreased, remained unchanged or increased over the past six months? Les valeurs représentées correspondent au pourcentage d'entreprises ayant connu une évolution positive (plus élevée), moins le pourcentage de celles ayant connu une évolution négative (plus faible); «en termes nets». Les parts de valeurs inchangées ou «sans réponse» ne sont pas représentées ici.

2.2. Relations bancaires

En ce qui concerne le «nombre de relations bancaires», on distingue ci-après les relations de compte et les relations de crédit. Comme le montre l'illustration 8, la part des PME n'ayant qu'une seule relation de compte a quelque peu diminué par rapport à l'enquête de 2016. Néanmoins 41,7% des PME entretiennent toujours une seule relation de compte. 34,5% des PME ont deux relations de compte, alors que 7,5% en ont quatre ou plus.

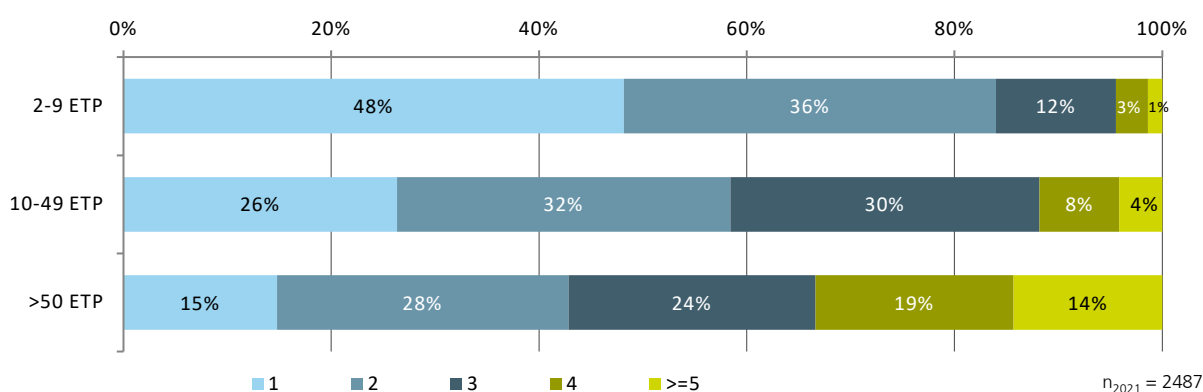
Illustration 8: Nombre de relations de compte des PME



Avec combien de banques (y compris PostFinance) votre entreprise a-t-elle des relations de compte?

Comme on pouvait s’y attendre, les micro-entreprises entretiennent en moyenne moins de relations bancaires que les petites et moyennes entreprises (voir Illustration 9). 48% des PME de 2-9 salariés disposent d’une seule relation bancaire. En moyenne, les micro-entreprises ont 1,74 relations bancaires. Deux petites entreprises sur trois (de 10 à 49 collaborateurs) entretiennent entre deux et quatre relations bancaires. En moyenne, les PME de cette taille disposent de 2,27 relations bancaires. En règle générale, les PME de plus de 50 salariés entretiennent elles aussi plusieurs relations bancaires (en moyenne 3,17). 15% seulement des moyennes entreprises disposent une seule relation bancaire.

Illustration 9: Nombre de relations bancaires des PME selon la taille de l’entreprise

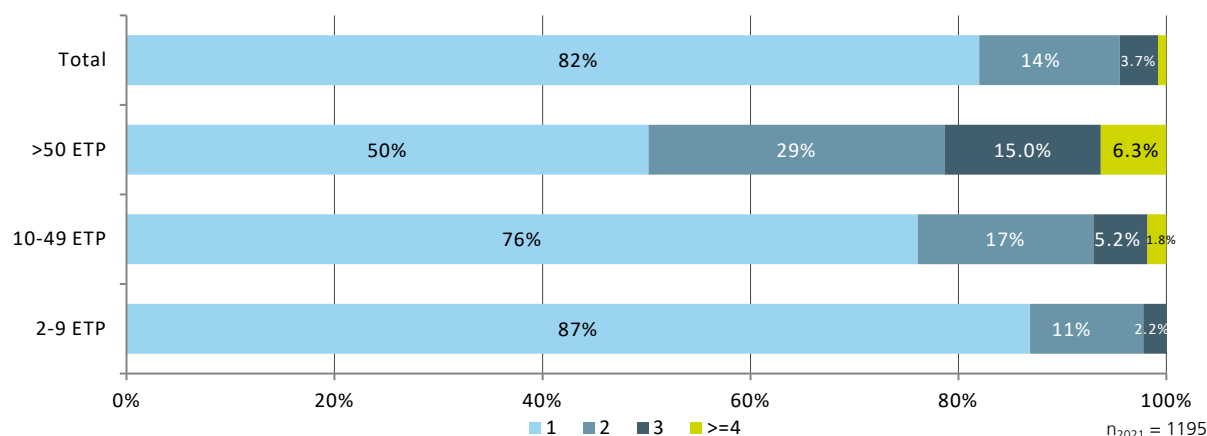


Comme on pouvait s’y attendre, la situation est différente en ce qui concerne les relations de crédit. Environ 82% des PME bénéficiant d’un crédit bancaire ont une relation de crédit avec une seule banque (cf. Illustration 10). Pour le reste, 14% ont des relations de crédit avec deux banques différentes et près de 5% en ont trois ou plus.

Sans surprise, les grandes PME disposent généralement d’un plus grand nombre de relations de crédit que les petites PME. Alors que les micro-entreprises n’entretiennent en moyenne que 1,15 relation de

crédit, ce chiffre est légèrement plus élevé pour les petites entreprises (1,33) et les entreprises moyennes (1,92). Les PME suisses disposent en moyenne de 1,93 relation de compte bancaire, tandis que les PME disposant d'un crédit entretiennent en moyenne une relation de crédit avec 1,24 banque.

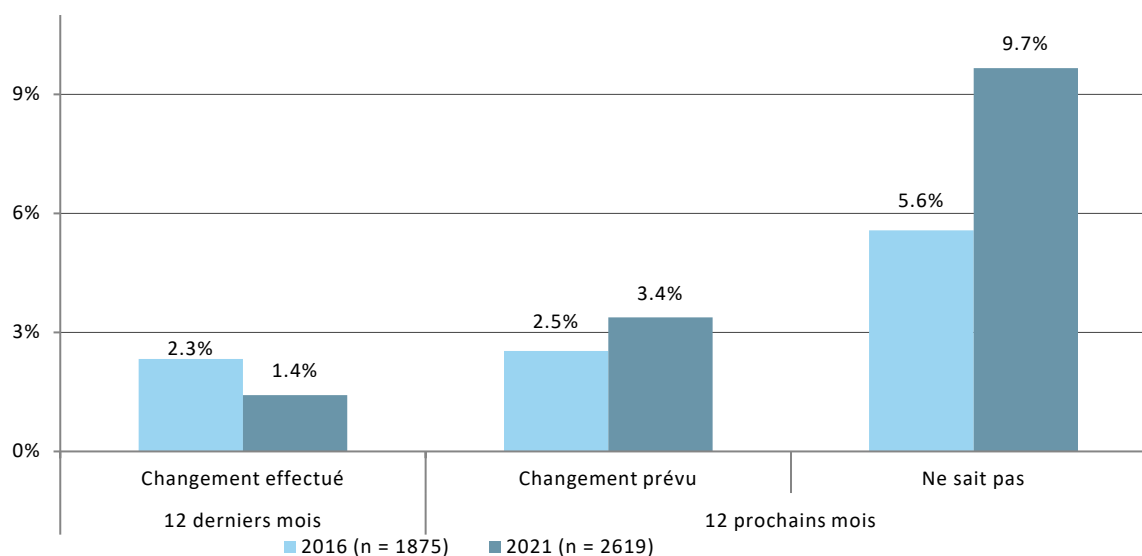
Illustration 10: Nombre de relations de crédit des PME avec les banques



Comme le montrent l'illustration 9 et l'illustration 10, une grande partie des PME font appel à une ou deux banques pour effectuer leurs opérations financières. Dans ce contexte, il est intéressant d'analyser quelle part des entreprises interrogées a changé de banque principale par le passé. Il est également instructif de savoir si, éventuellement, les PME sont insatisfaites de leur banque principale et si elles ont l'intention de changer dans un avenir proche. Plus l'intention de changer est élevée, plus l'insatisfaction supposée vis-à-vis des banques principales est forte.

L'illustration 11 montre qu'à peine 1,4% des PME ont changé de banque principale au cours des douze derniers mois (2016: 2,3%). D'un autre côté, par rapport à l'enquête de 2016, les PME sont un peu plus nombreuses à prévoir un changement au cours des douze prochains mois. En effet, dans le cadre de l'enquête de cette année, 3,4% des PME ont indiqué qu'elles souhaitaient bientôt changer de banque principale. Les deux valeurs (changements effectués et intention de changer) sont toutefois faibles, et on peut partir du principe que la plupart des PME suisses sont globalement satisfaites de leur banque principale. De plus, un changement de banque principale implique une charge de en termes de temps et de coûts et, pour les justifier, les prestations de la nouvelle banque devraient être significativement meilleures que celles de l'ancienne. Il est néanmoins intéressant de noter que, même si elles restent faibles, les intentions de changer de banque ont augmenté. La proportion de PME encore indécises quant à un futur changement a également progressé (9,7% contre 5,6%).

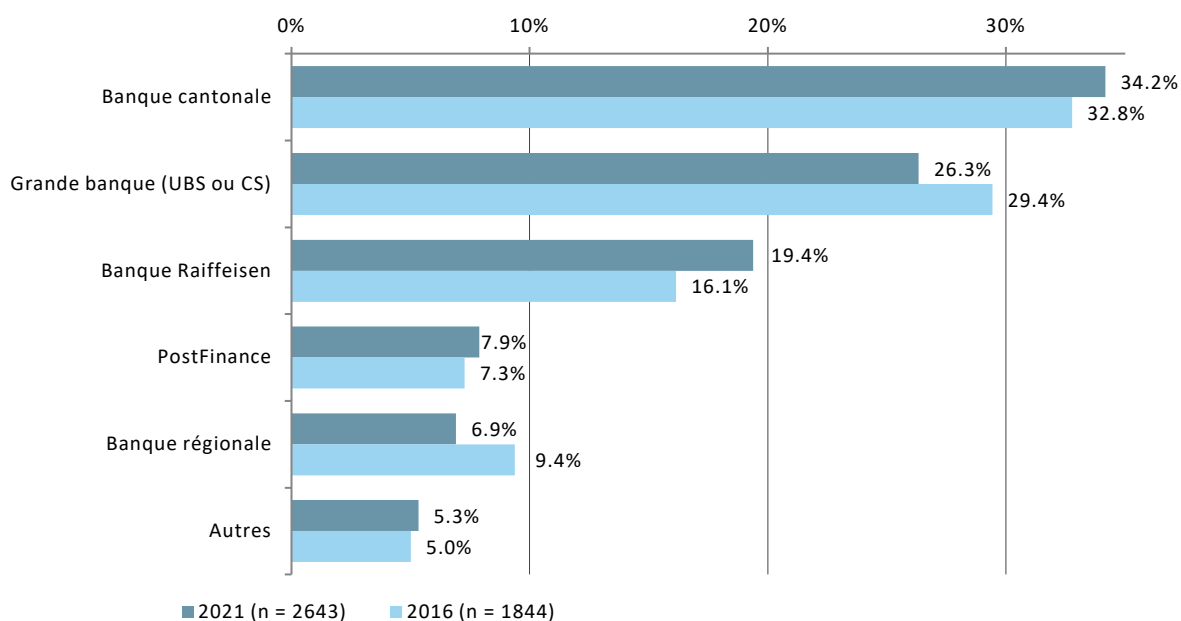
Illustration 11: Changement de banque principale effectué et prévu



En comparaison avec des études étrangères, ces valeurs sont plutôt faibles. Par exemple, le «Finanzierungsmonitor 2020» de Creditsheff en Allemagne indique que «seulement» 3% des PME allemandes ont changé de banque principale récemment. L'étude a également révélé que 56% des PME pourraient envisager de changer de banque principale (30%) ou qu'elles l'ont même déjà prévu (26%). De manière générale, les relations avec les banques principales souffrent plus fortement en période de faiblesse conjoncturelle ou de crise. En effet, les PME peuvent être confrontées à des conditions de prêt plus restrictives au cours de ces phases. Cela se traduit par exemple par le rejet des demandes de crédit, des primes de risque plus élevées ou des exigences renforcées en matière de sûretés. Dans ce contexte, il est possible que les PME recherchent une nouvelle banque principale. Nous verrons ultérieurement comment se présente la situation en Suisse à cet égard.

L'illustration 12 répertorie les banques choisies par les PME comme banques principales. Par rapport à 2016, les banques cantonales sont devenues encore plus dominantes et sont entre-temps les banques principales de plus d'un tiers des PME suisses. Viennent ensuite les grandes banques, qui fournissent leurs services à un quart des PME en tant que banques principales. Cette proportion a baissé depuis la dernière enquête en 2016. En revanche, les banques Raiffeisen ont augmenté leur part et couvrent actuellement près de 20% des PME, contre 16% en 2016. PostFinance, le groupe des banques régionales et d'autres banques se partagent les quelque 20% restants. Les banques régionales semblent avoir perdu des parts de marché, tandis que PostFinance et d'autres banques pourraient avoir légèrement augmenté.

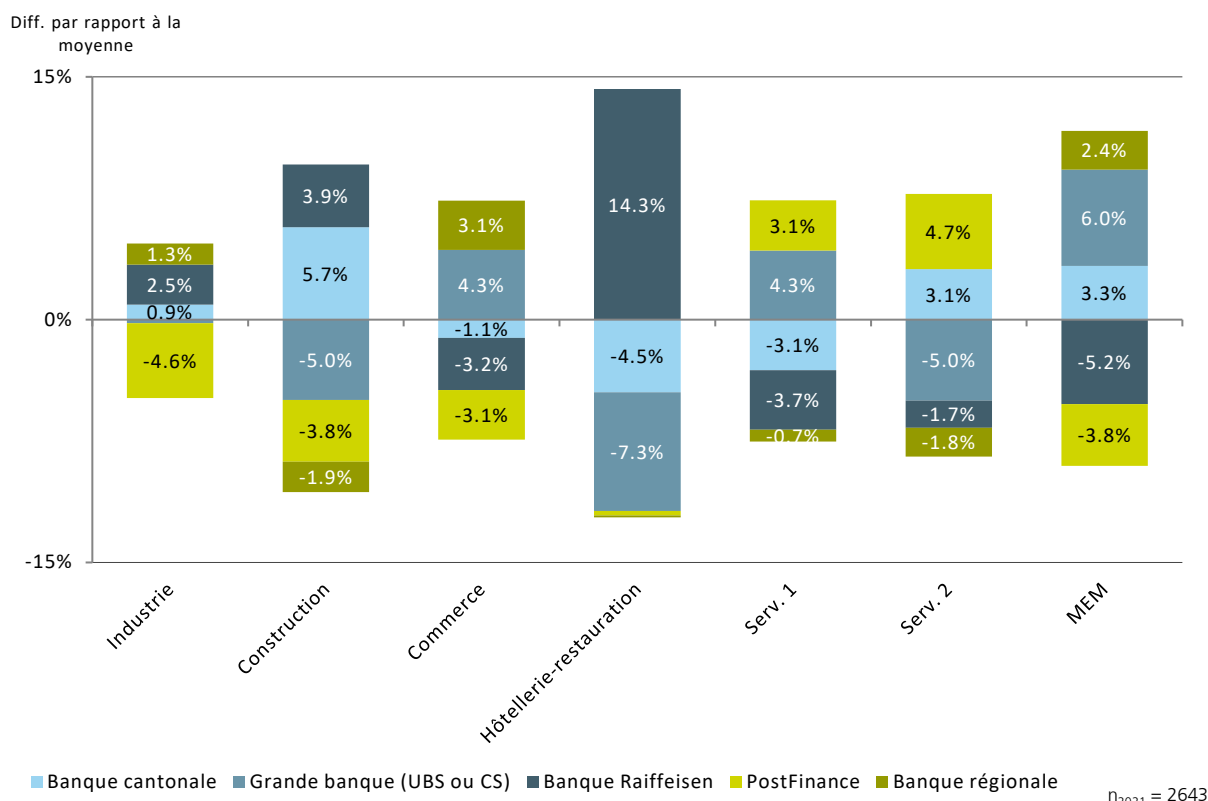
Illustration 12: Part des relations de banque principale par groupe bancaire



Quelle est la banque principale de votre entreprise?

L'illustration 13 montre les PME par branche qui sont sur- ou sous-représentées auprès des différents groupes bancaires. Le graphique montre les écarts par rapport à la moyenne respective. On remarque par exemple qu'il existe un nombre particulièrement élevé de relations de banque principale entre les banques Raiffeisen et les entreprises du secteur de l'hôtellerie-restauration. Près d'une PME sur trois de ce secteur cite une banque Raiffeisen comme étant sa banque principale. Cela représente 14 points de pourcentage de plus que la part de marché moyenne, tous secteurs confondus. D'autre part, les PME de ce secteur économique choisissent moins souvent les banques cantonales ou les deux grandes banques (4,5 ou 7,3 points de pourcentage en dessous de la moyenne) comme banque principale. Les entreprises du groupe MEM sont nombreuses à opter pour les grandes banques et les banques cantonales en tant que banques principales, mais elles sont proportionnellement moins nombreuses à être clientes auprès des banques Raiffeisen ou de PostFinance.

Illustration 13: Relations de banque principale par branche – écart par rapport à la moyenne



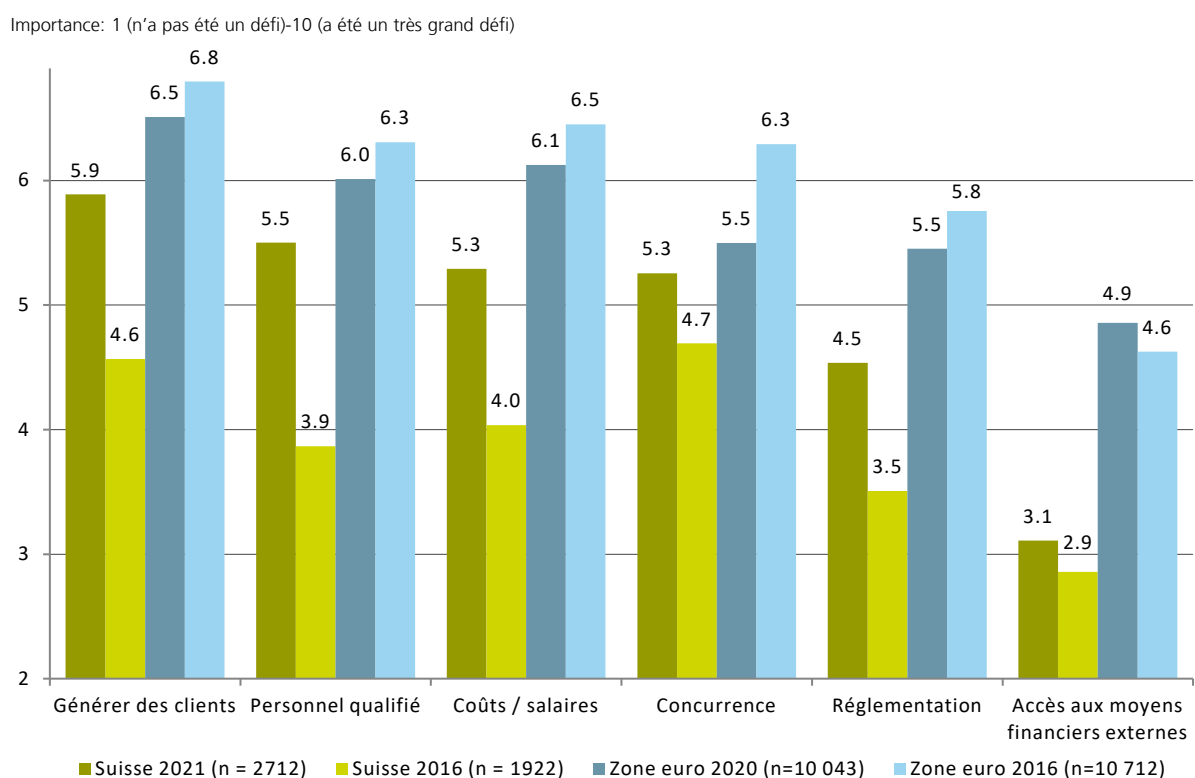
2.3. Défis des entreprises

Les PME suisses semblent globalement plus préoccupées par plusieurs défis cette année qu'en 2016. Les six défis abordés ont tous été jugés (clairement) plus importants lors de l'enquête de cette année (cf. Illustration 14). En Suisse comme dans la zone euro, les PME s'attèlent avant tout aux trois défis «Générer des clients», «Trouver du personnel qualifié» et «Coûts/salaires». En revanche, tout comme en 2016, l'accès aux moyens financiers externes ne constitue en moyenne un défi majeur ni pour les PME suisses, ni pour les PME de la zone euro comparativement aux aspects précités. Il convient toutefois de tenir compte du fait qu'une grande partie des PME plus âgées n'ont guère besoin de moyens financiers externes à court terme (voir section 3.4.1). Le financement est néanmoins le défi le plus important pour près d'une PME sur douze (voir Illustration 16 ci-après).

Si la concurrence a gagné en importance en tant que défi en Suisse par rapport à la dernière enquête (2021: 5,3 points sur 10; 2016: 4,7 points sur 10 points), elle se place toutefois maintenant en quatrième position et ne constitue donc plus le principal défi, comme c'était le cas l'époque. Cette année, les PME suisses considèrent que «Générer des clients» est le plus grand défi actuel (5,9 points sur 10). Lors de la dernière enquête, cette préoccupation arrivait déjà en deuxième position. Depuis peu, les PME de la zone euro voient également cet aspect comme le principal défi, mais le jugent un peu moins important qu'en 2016 (2021: 6,5 points sur 10; 2016: 6,8 points).

Dans la zone euro, l'accès aux moyens financiers externes est considéré, tout comme en Suisse, comme le défi le moins important en termes relatifs, mais, en termes absolus, il est jugé nettement plus complexe qu'en Suisse (Suisse: 3,1 points; zone euro: 4,9 points). Dans les deux régions, l'importance de cette préoccupation a légèrement augmenté par rapport à 2016.

Illustration 14: Importance des différents défis en Suisse et au sein de la zone euro



Données: IFZ & BCE, 2021

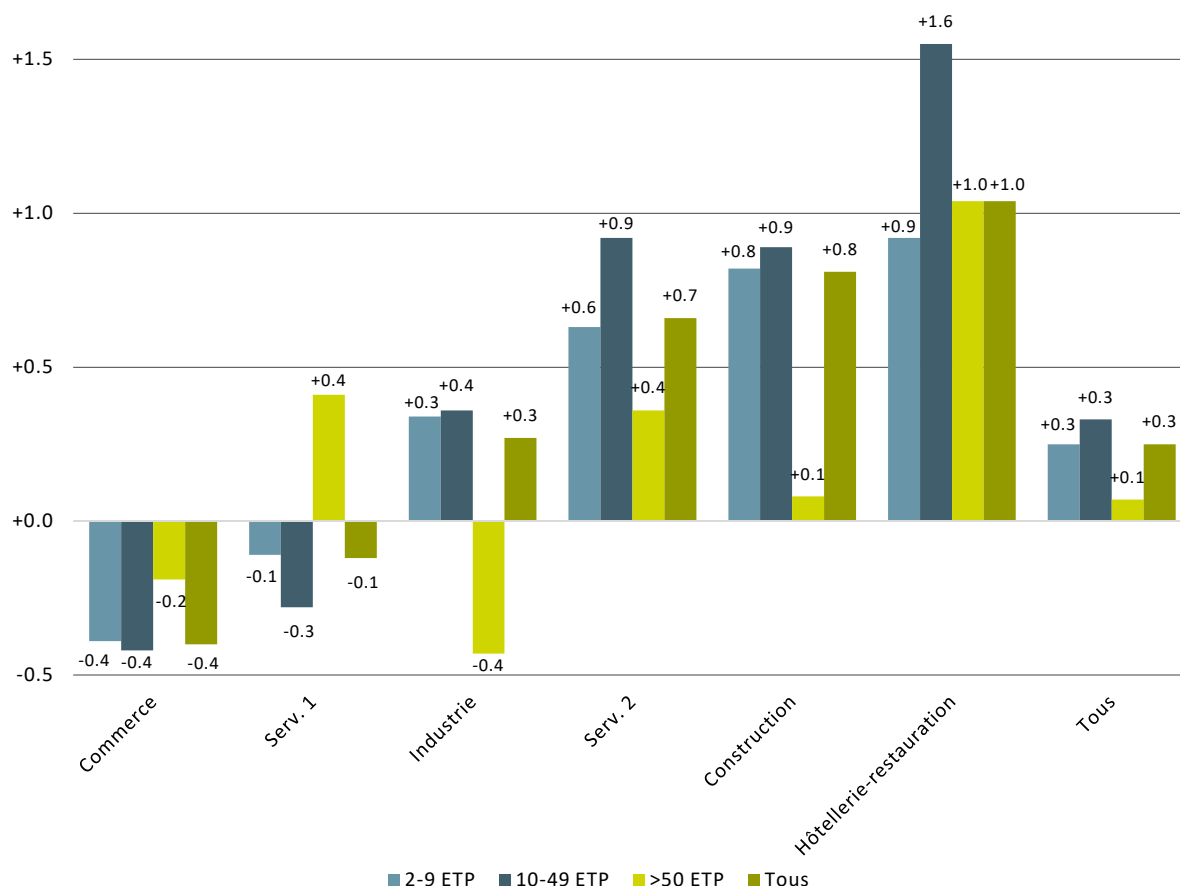
Sur une échelle de 1 à 10, quelle a été l'importance des défis suivants au cours des douze derniers mois? Échelle de 1 (n'a pas été un défi) à 10 (a été un très grand défi). Zone euro: How important have the following problems been for your enterprise in the past six months? Please answer on a scale of 1-10, where 1 means it is not at all important and 10 means it is extremely important.

Les réponses peuvent également être analysées en distinguant les PME avec et sans activités d'exportation. Il en ressort que les PME exportatrices considèrent les défis comme plus importants que les PME non exportatrices. Mais l'ordre des principaux défis reste pratiquement identique.

Cette étude fait ressortir l'importance particulière du défi d'obtenir des moyens financiers externes. Toutes branches confondues, celle-ci a augmenté par rapport à 2016 (cf. Illustration 15). Cela se vérifie davantage pour les micro-entreprises et les petites entreprises que pour les moyennes entreprises. Dans deux secteurs, le commerce et les services 1, l'importance de ce défi a globalement diminué. La plus forte hausse est observée dans la construction (+0,8) ainsi que dans l'hôtellerie-restauration (+1,0).

Illustration 15: Évolution de l'importance de l'accès aux moyens financiers externes par rapport à 2016

Évolution sur une échelle de 1 à 10

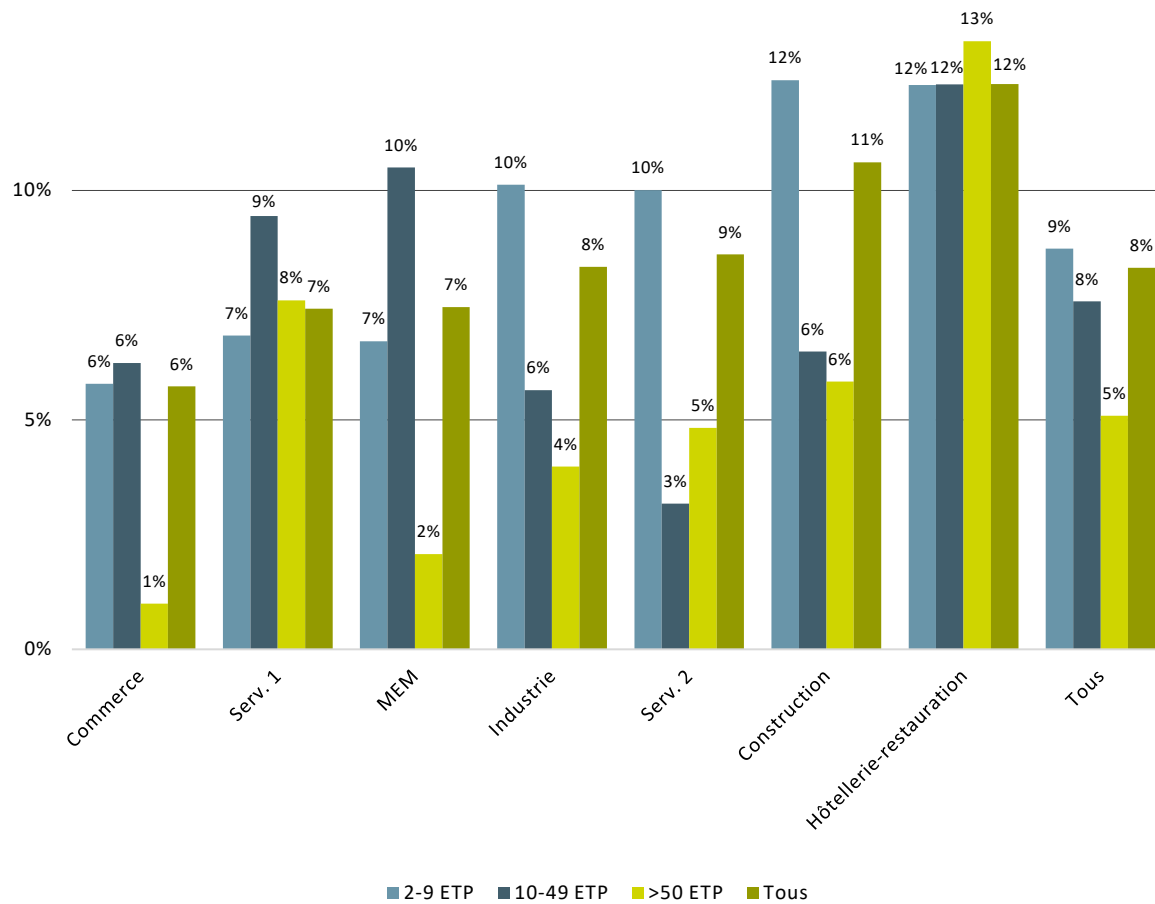


Évolution du défi «Accès aux moyens financiers externes» depuis 2016. Sur une échelle de 1 (n'a pas été un défi) à 10 (a été un défi très important). Une valeur négative signifie que l'importance moyenne au sein de la branche a diminué par rapport à 2016.

En complément, nous analysons ci-après le nombre de PME qui considèrent l'accès aux moyens financiers externes comme le *principal* défi. L'illustration 16 présente la proportion de PME qui considèrent l'accès aux moyens financiers externes comme le plus grand défi selon la branche et la taille d'entreprise 12% des restaurants et 13% des hôtels considèrent l'accès aux moyens de financement comme le principal défi. Pour le reste, on observe une fois de plus que, dans la plupart des branches, plus les entreprises sont grandes, moins elles considèrent l'accès aux moyens financiers externes comme le principal défi.

Illustration 16: L'accès aux moyens financiers externes comme principal défi selon la branche et la taille des entreprises

Proportions de PME dont le principal défi est l'«accès aux moyens financiers externes»



3. Financement des PME en Suisse

Les statistiques descriptives ont fourni un aperçu de l'échantillon, de l'évolution passée et future des affaires ainsi que des relations bancaires des PME suisses. Dans la présente section, nous allons maintenant aborder la situation actuelle des PME suisses en matière de financement. Cette année, la catégorie «uniquement crédit Covid-19» a été ajoutée aux catégories «crédit bancaire»⁸ et «uniquement fonds étrangers d'établissements non bancaires». Le chapitre 4 est consacré de manière approfondie à l'analyse des crédits Covid-19 et à la question connexe de savoir quelles PME en ont fait usage.

L'illustration 17 fournit une première vue d'ensemble de la situation des PME suisses en matière de financement. La part de financements extérieurs des PME suisses a augmenté par rapport à 2016, en particulier celle des fonds étrangers provenant d'établissements non bancaires.

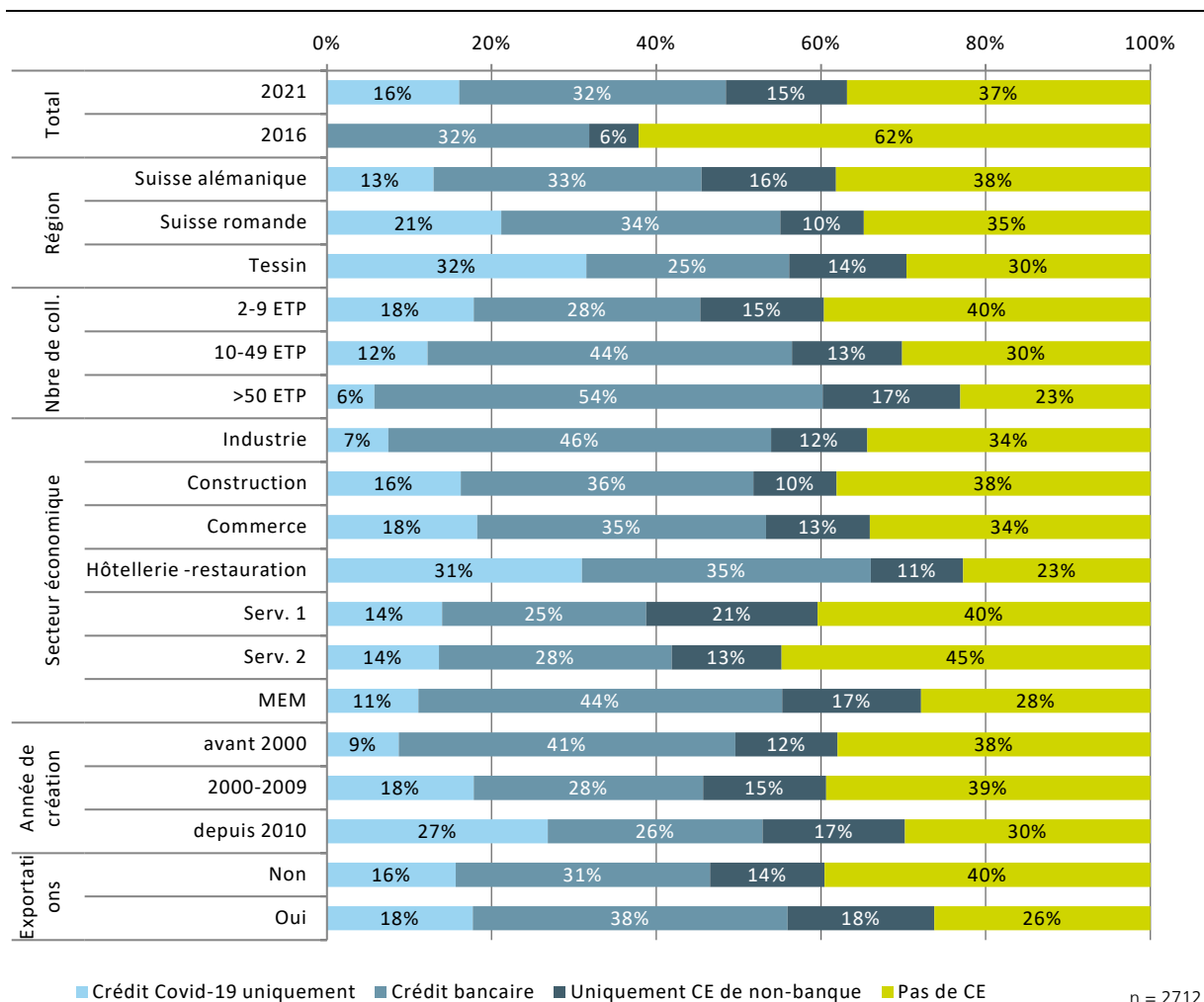
Actuellement, environ 37% des PME sont exclusivement autofinancées. C'est nettement moins que lors de la dernière enquête, puisqu'en 2016, cette proportion était de 62%. Alors que la part des financements bancaires est restée inchangée depuis 2016 (32%), la part des financements non bancaires, qui est passée de 6 à 15%, a fortement augmenté. En particulier, le leasing (de 14% à 31%) et les prêts privés (de 15% à 23%) sont nettement plus utilisés.

La proportion d'entreprises bénéficiant uniquement de crédits Covid-19 est de 16%. Certaines différences frappantes apparaissent quant à l'utilisation de ces crédits. Ainsi, 31% des PME tessinoises dispose d'un crédit Covid-19 mais n'ont aucune autre forme de financement externe. En Suisse romande, cela ne concerne que 20% des entreprises et, en Suisse alémanique, seulement 12%.

La part des PME qui n'ont que des crédits Covid-19 mais pas d'autres formes de financement externe diminue lorsque la taille d'entreprise augmente. À l'inverse, la part de financement externe augmente en même temps que la taille d'entreprise. Ainsi, 77% des PME de plus de 50 salariés disposent d'un financement externe, alors que cette part est de 70% pour les petites entreprises et de 60% pour les micro-entreprises. Il est également frappant de constater que les crédits Covid-19 représentent, en termes relatifs, la seule source de financement extérieur pour de nombreuses micro-entreprises. Avant même les restrictions économiques causées par le Covid-19, 58% des micro-entreprises étaient exclusivement autofinancées, contre seulement 40% durant la période couverte par l'enquête. La subdivision par branche fait rapidement apparaître que les hôtels et restaurants, en particulier, se financent fortement par le biais des crédits Covid-19. 31% de ces PME ont des crédits Covid-19 sans autre forme de financement extérieur. 35% des hôtels et restaurants ont (aussi) des crédits bancaires. En 2016 encore, 58% des hôtels et restaurants étaient exclusivement autofinancés. En 2021, ce chiffre a chuté à 23%, soit la valeur la plus faible parmi les sept branches répertoriées. La part des financements bancaires reste toutefois pratiquement inchangée par rapport à 2016.

⁸ Les formes de financement suivantes sont regroupées dans la catégorie «crédit bancaire»: financement à l'exportation, crédit bancaire (montant fixe), crédit en compte courant (limite de découvert) et hypothèque. Lorsqu'une PME dispose à la fois d'un financement bancaire et d'un autre financement externe, elle est classée dans la catégorie «crédit bancaire».

Illustration 17: Part des PME disposant d'un crédit COVID-19, d'un crédit bancaire, d'autres fonds étrangers et n'ayant aucun financement extérieur



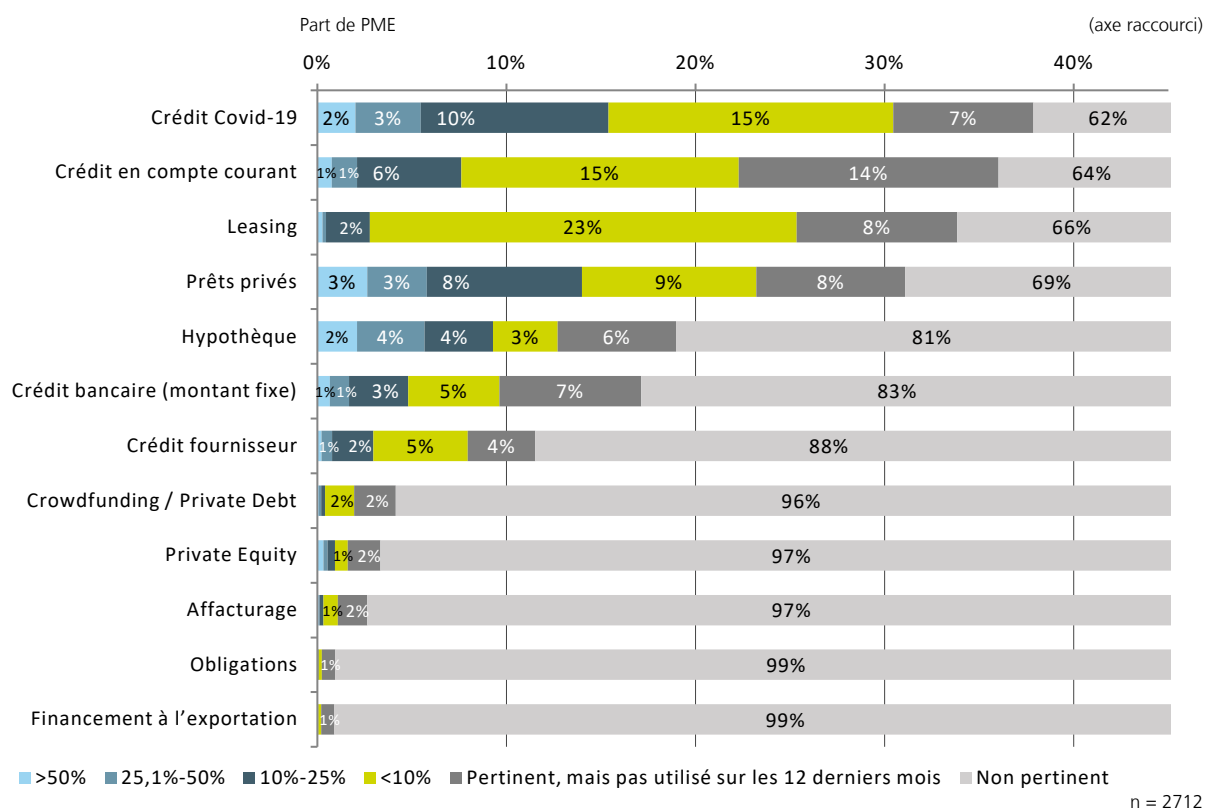
Dans les deux sections qui suivent, nous allons commencer par montrer l'importance des différentes formes de financement extérieur en termes de part dans le total du bilan. Ensuite nous aborderons spécifiquement les financements bancaires.

3.1. Importance des différentes formes de financement

Comme il ressort de l'illustration 18, les crédits Covid-19 et les crédits en compte courant sont actuellement les sources de fonds étrangers les plus importantes pour les PME suisses. 30% des PME suisses bénéficient d'un crédit Covid-19. 22% font usage d'un crédit en compte courant et 14% considèrent un tel crédit comme utile mais n'y avaient pas recours au moment de l'enquête. Le leasing est également utilisé par près d'une PME sur quatre en Suisse. Le leasing est donc très répandu, mais le montant par rapport au total du bilan est généralement plutôt faible en comparaison avec d'autres formes de financement. En effet, le montant du leasing représente plus de 10% du total du bilan pour seulement 11% des PME ayant opté pour cette forme de financement (près de 3% sur 25%). 23% des PME suisses font usage de prêts privés et 13% disposent d'un crédit hypothécaire. Les autres formes de financement, telles que le financement participatif, l'affacturage ou le financement à l'exportation, ne

jouent qu'un rôle secondaire et ne sont utilisées que dans des cas isolés. Par exemple, le volume de crowdfunding dans le domaine des crédits aux PME en Suisse a été d'à peine CHF 96 millions en 2020 (Dietrich & Amrein, 2021).

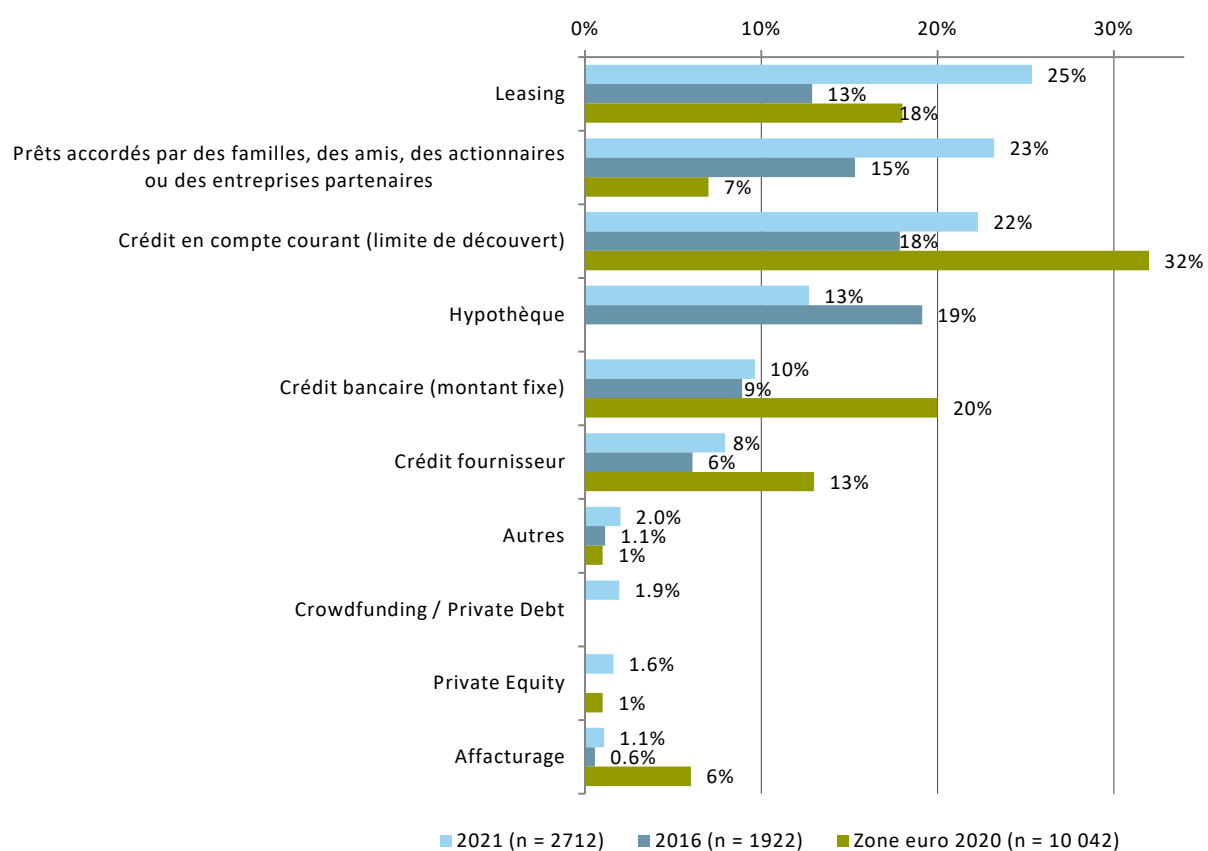
Illustration 18: Proportion de PME selon la part d'utilisation de différentes formes de financement en % du total du bilan



Dans quelle mesure (part du total du bilan) votre entreprise utilise-t-elle actuellement les formes de financement suivantes ou les a-t-elle utilisées au cours des douze derniers mois? (Base: toutes les PME interrogées)

La comparaison des différentes sources de financement en Suisse et au sein de la zone euro révèle que les fonds étrangers accordés par les établissements non bancaires sont plus élevés dans notre pays (Illustration 19). En revanche, un examen des différentes sources de financement montre qu'en Suisse, les établissements non bancaires prêtent plus souvent des capitaux aux PME. Alors qu'en Suisse, le leasing et les emprunts privés constituent les formes de financement les plus fréquentes (utilisées respectivement par 25% et 23% des PME), dans la zone euro, ce sont les financements bancaires qui sont les plus répandus (limite de découvert: 32% et crédit bancaire sous forme de montant fixe: 20%). Les formes de financement alternatives telles que les crédits fournisseurs ou l'affacturation sont moins répandues en Suisse qu'à l'étranger, même si elles ont légèrement augmenté depuis 2016.

Illustration 19: Utilisation de différentes formes de financement par rapport à 2016 et à la zone euro



Dans quelle mesure (part du total du bilan) votre entreprise utilise-t-elle actuellement les formes de financement suivantes ou les a-t-elle utilisées au cours des douze derniers mois? (Base: toutes les PME interrogées) Uniquement celles représentant une part d'au moins 1% en 2021 (donc sans les obligations et le financement à l'exportation).

3.2. Financement bancaire

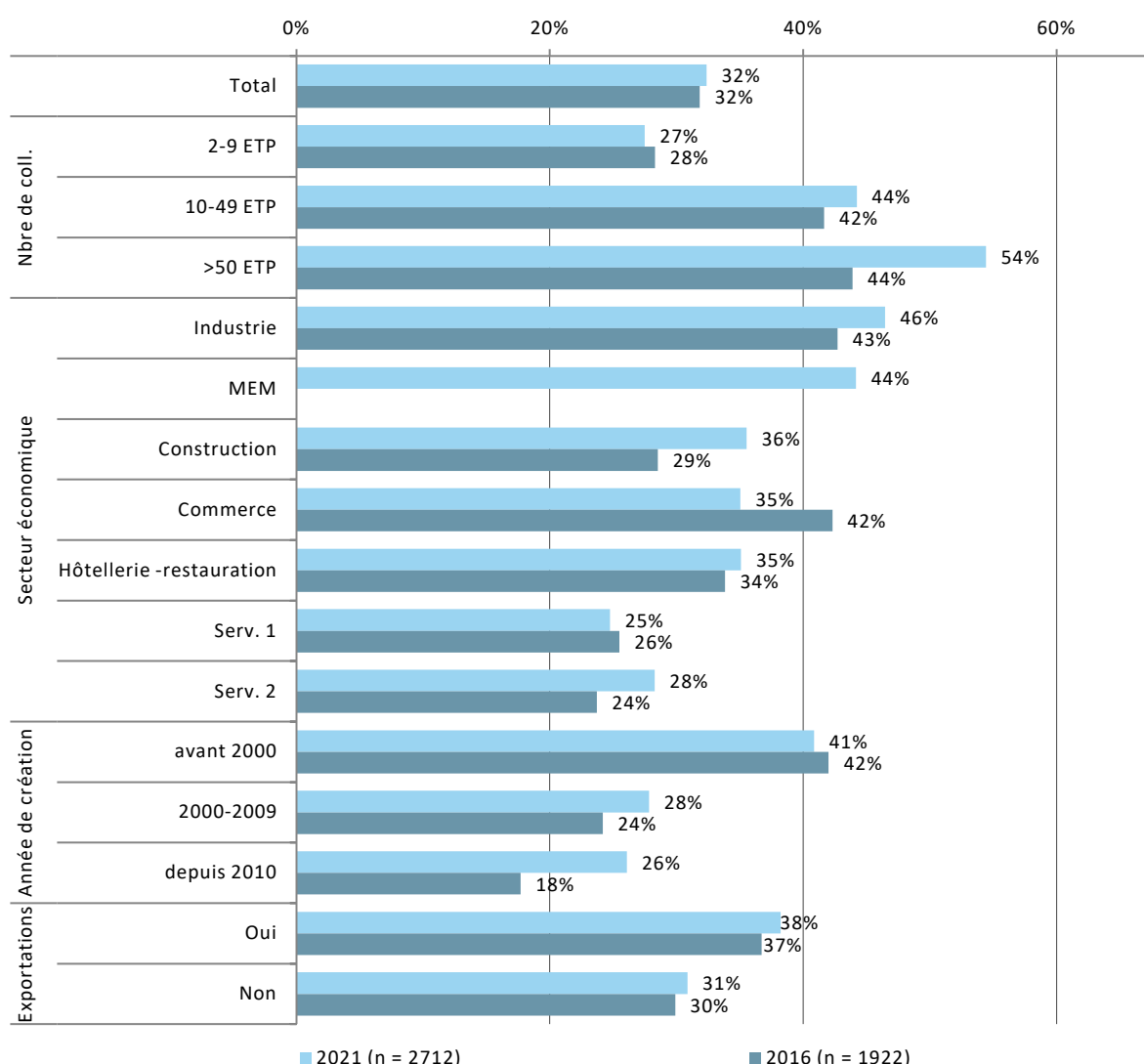
Parmi les formes de financement présentées dans les deux graphiques précédents, les hypothèques, les crédits en compte courant, les crédits bancaires et les financements à l'exportation appartiennent à la catégorie des financements bancaires. Les crédits Covid-19 sont certes aussi des financements bancaires, mais ils sont examinés séparément au chapitre 4. Cela facilite la comparaison des résultats des enquêtes de 2021 et 2016. Au total, 32% des PME interrogées disposent d'un financement bancaire en 2021, soit la même proportion qu'en 2016 (voir Illustration 20). Cette valeur était identique dans les études antérieures (2010 et 2009), hormis en 2012, où elle a été temporairement un peu plus élevée (35%) (Dietrich, Wernli & Duss, 2017).

Si l'on répartit les réponses selon la taille des entreprises, on constate que la part des entreprises bénéficiant d'un financement bancaire parmi les PME de 2-9 salariés n'a que faiblement diminué depuis 2016. En revanche, les financements bancaires ont gagné en importance dans les entreprises comptant entre 50 et 249 collaborateurs. Alors qu'en 2016, 44% de ces PME disposaient encore de crédits bancaires, cette proportion est passée à 54% en 2021. De manière générale, les micro-entreprises (2-9 ETP) sont beaucoup moins nombreuses que les grandes PME à disposer d'un crédit bancaire. Alors que seule un peu plus d'une micro-entreprise sur quatre a un crédit bancaire (27%), plus de la moitié

des entreprises moyennes (50-249 ETP) se financent avec un crédit bancaire. Cette corrélation se vérifie également dans la zone euro, même si elle y est légèrement moins marquée.

Alors que la part des PME suisses bénéficiant d'un financement bancaire a augmenté par rapport à 2016 dans les secteurs économiques de l'industrie, de la construction, de l'hôtellerie-restauration et des services 2, on observe une évolution inverse dans les branches du commerce et des services 1. Dans ces secteurs, la part des entreprises bénéficiant d'un financement bancaire a diminué. L'importance des crédits bancaires varie fortement d'un secteur économique à l'autre. Au total, près de la moitié des PME industrielles (y compris les entreprises MEM) se financent au moyen de crédits bancaires, contre seulement un quart environ des PME du secteur des services.

Illustration 20: Part des PME disposant d'un financement bancaire en 2021 par rapport à 2016

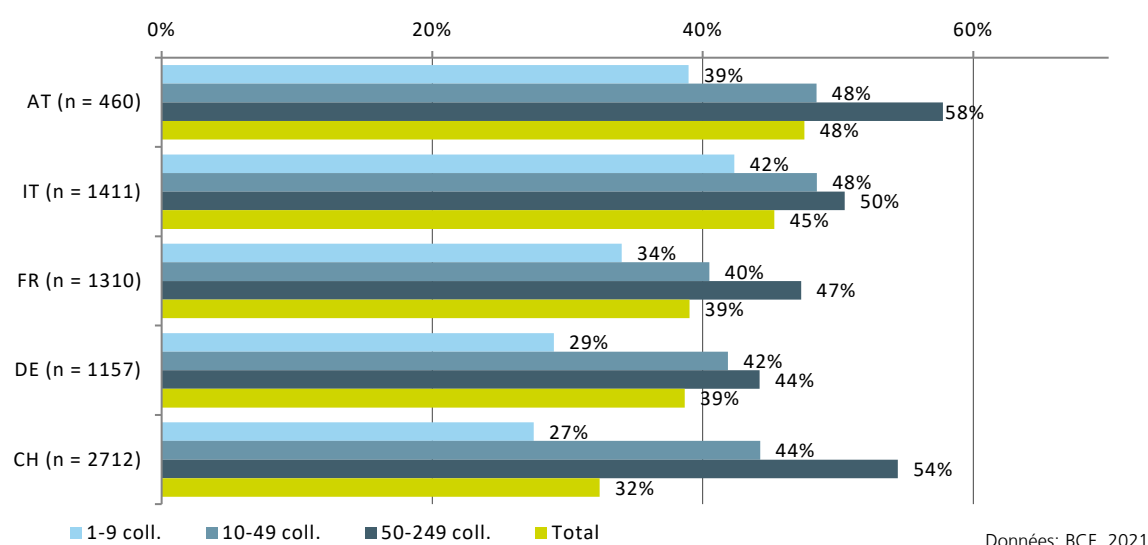


Pour permettre une comparaison avec l'enquête de 2016, la catégorie «Industrie» inclut également les PME du secteur «MEM». Sont considérés comme crédits bancaires les crédits bancaires à montant fixe, les crédits en compte courant (limites de découvert), le financement à l'exportation et les hypothèques. Pour des raisons de comparabilité, les crédits Covid-19 ne sont pas pris en compte ici.

Dans l'illustration 20, une subdivision en fonction de l'année de création et des activités d'exportation a également été effectuée. Il en ressort que l'ancienneté de l'entreprise constitue un critère de différenciation clair en matière de recours au financement bancaire. La part des PME bénéficiant d'un financement bancaire augmente sensiblement avec l'ancienneté de l'entreprise. Ainsi, 41% des entreprises créées avant 2000 ont un crédit bancaire, alors que cette part est nettement plus faible (26%) parmi les PME créées depuis 2010.

La proportion de PME qui se financent par le biais des banques est toutefois supérieure dans les pays voisins, où elle se situe entre 39% (Allemagne, France) et 48% (Autriche) (voir Illustration 21). En France et en Italie, ce chiffre est respectivement de 39 et 45%.⁹ On constate ici également des différences plus nettes entre les tailles des entreprises en Suisse que dans les pays voisins.

Illustration 21: Part des PME disposant d'un financement bancaire selon leur taille dans les pays voisins



Les tailles des entreprises sont réparties en fonction du nombre de collaborateurs et non d'équivalents temps plein (min. 12 heures par semaine). Le financement bancaire dans les pays voisins comprend les formes suivantes: Credit line, bank overdraft or credit cards overdraft; Bank loan.

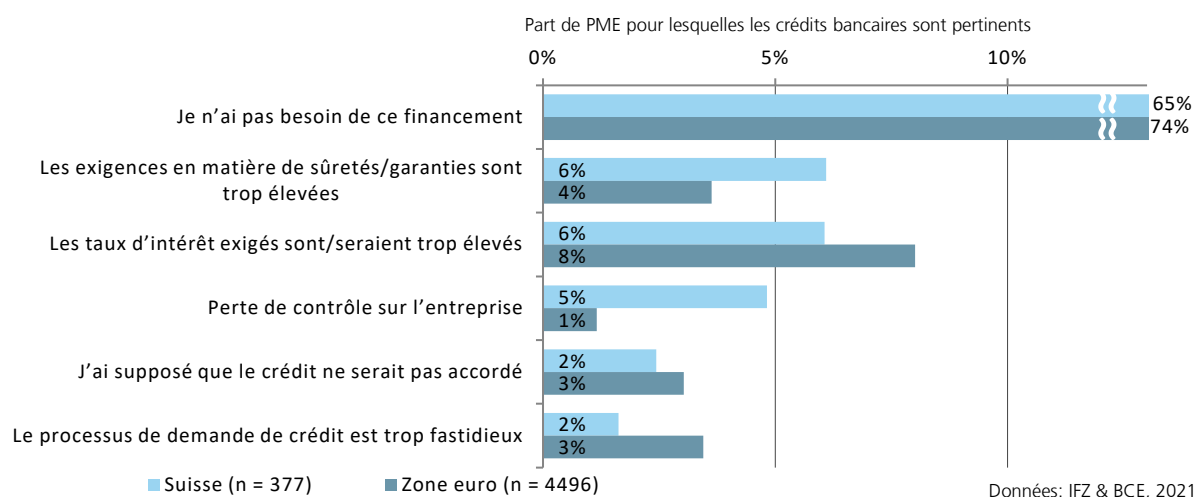
Ci-après, l'accent est mis sur les PME qui n'utilisent pas de crédit bancaire. Dans l'ensemble, on peut retenir que 68% des PME interrogées ne disposent d'aucun financement bancaire «au sens strict» (c'est-à-dire sans crédits Covid-19). Ce sous-groupe a été interrogé sur les raisons qui plaident contre un financement par crédit bancaire. Comme le montre l'illustration 22, les entreprises avaient le choix entre huit explications différentes, et plusieurs réponses étaient possibles.

En Suisse, deux PME sur trois ont répondu ne pas avoir besoin de crédits bancaires, contre une sur quatre dans la zone euro. Cette réponse est suivie de loin par les justifications en lien notamment avec le processus d'octroi ou la politique de crédit de la banque. 6% des PME suisses ont indiqué que les sûretés exigées étaient trop élevées, contre 4% dans la zone euro. Le motif des frais d'intérêts trop

⁹ Ces valeurs ne tiennent pas compte des subventions ou des crédits bancaires subventionnés («Grants or subsidised bank loans»). Si l'on tient compte également de ces crédits bancaires, les valeurs se situent entre 45% et 59%.

élevés est presque aussi souvent cité que le précédent en Suisse (6%), et même plus souvent dans la zone euro (8%). La perte de contrôle sur l'entreprise est beaucoup plus souvent mentionnée dans notre pays que dans la zone euro (5% contre 1%). En Suisse, 2% des PME ont déclaré ne pas avoir déposé de demande de crédit parce qu'elles s'attendaient à un refus, contre 3% dans la zone euro.

Illustration 22: Motifs en défaveur du financement bancaire



Vous venez de mentionner que votre entreprise n'a pas de financement bancaire. Quelle en est la principale raison? Zone euro: You mentioned that bank loans are not relevant for your enterprise. What is the main reason for this?

Encadré: Quelles PME ont payé des intérêts négatifs sur leurs avoirs en compte à leur banque?

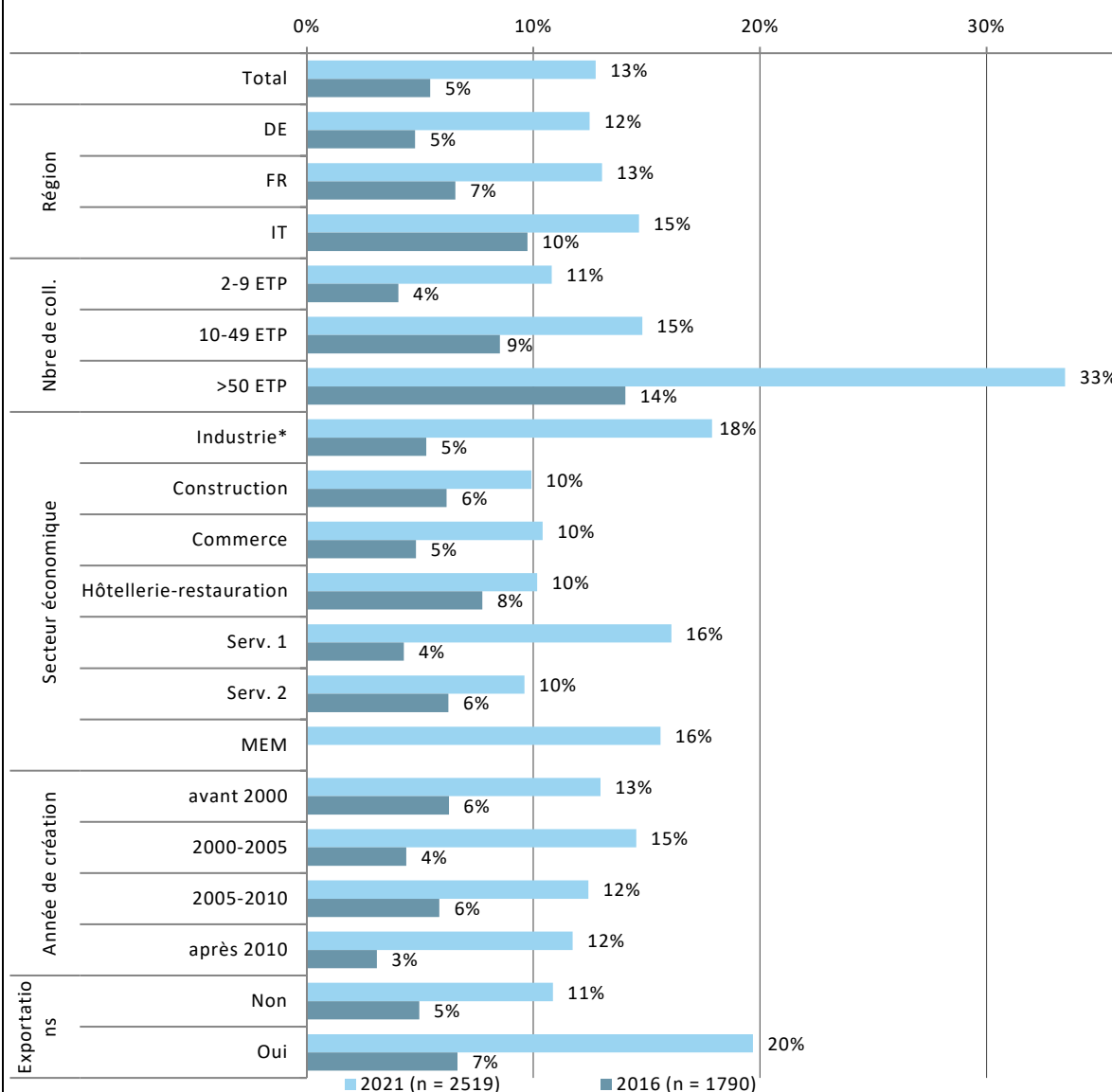
En décembre 2014, la Banque nationale suisse (BNS) a introduit un «taux d'intérêt négatif» pour les banques d'affaires et les autres acteurs du marché financier qui conservent leur argent sur des comptes de virement auprès de la BNS. Cette mesure vise à minimiser l'attrait du franc suisse et donc à réduire la pression haussière sur cette devise. La BNS a d'abord débité les avoirs sur ses comptes de virement d'un taux d'intérêt (négatif) de moins 0,25% (décembre 2014), avant de baisser ce taux à moins 0,75% en janvier 2016. Lorsque les banques déposent des sommes d'argent supérieures à certains seuils auprès de la BNS, elles doivent en payer le prix, ce qui rend la détention de liquidités d'autant plus chère. La plupart des banques en Suisse se sont jusqu'à présent abstenues de répercuter ces intérêts négatifs sur leurs clients.

Toutefois, comme le montre l'illustration 23, les banques répercutent de plus en plus les intérêts négatifs sur leurs clients PME. Au total, près de 13% des PME interrogées ont dû payer des intérêts négatifs sur leurs comptes et placements au cours des douze derniers mois. En 2016, ce chiffre était encore de 5%. Sur les quelque 161 400 entreprises du segment cible de cette étude (PME de 2-249 ETP), environ 21 000 PME ont donc dû payer des intérêts négatifs l'an dernier.

Les entreprises tessinoises sont un peu plus affectées par les intérêts négatifs (15%) que les entreprises de Suisse alémanique (12%) ou de Suisse romande (13%). En termes de secteur économique, les intérêts négatifs ont un impact particulièrement fort sur les entreprises industrielles (y compris MEM)

et les entreprises du secteur des services 1. La taille de l'entreprise est toutefois plus déterminante que son secteur économique. En particulier, les entreprises employant entre 50 et 249 collaborateurs sont de plus en plus affectées par les intérêts négatifs, et cela, davantage que les petites entreprises. Dans l'absolu, les PME plus grandes ont tendance à avoir des réserves de liquidités plus élevées, ce qui peut expliquer le lien entre la répercussion du taux d'intérêt négatif et la taille de l'entreprise. 33% des entreprises moyennes (50-249 ETP) paient des intérêts négatifs, contre «seulement» 11% des micro-entreprises.

Illustration 23: Part des entreprises ayant payé des intérêts négatifs par rapport à 2016

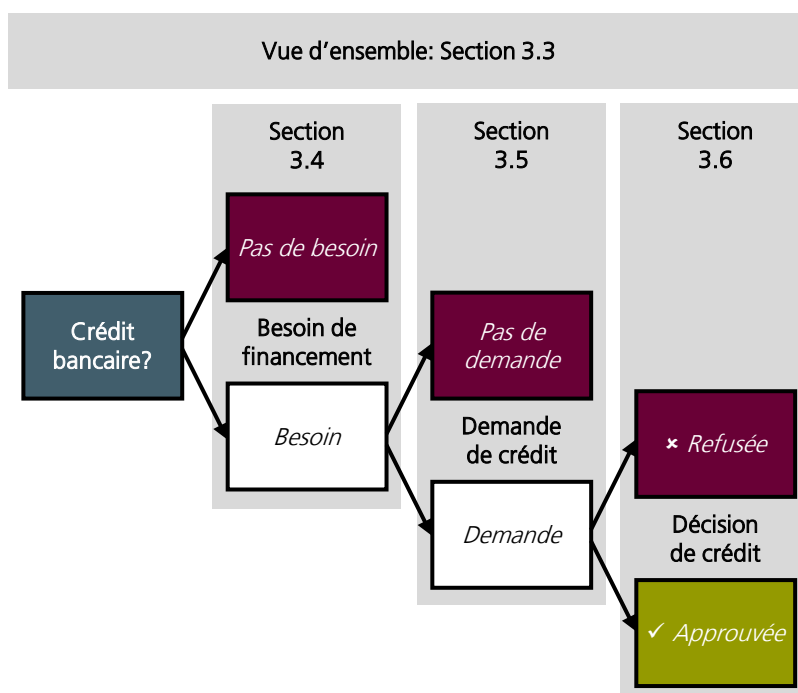


Au cours des douze derniers mois, votre entreprise a-t-elle dû payer des intérêts négatifs sur ses avoirs en compte et ses placements à ses banques? (Les PME ayant indiqué «Sans réponse» n'ont pas été prises en compte.) Industrie, y compris MEM, à des fins de comparabilité.

3.3. Processus de financement

Contrairement aux analyses précédentes, la section qui suit n'est pas consacrée aux financements existants, mais au besoin de nouveaux financements contractés (ou renouvelés) au cours des douze derniers mois. Comme décrit à la section 1.5.1.1, cette étude divise le processus d'octroi de crédit en trois étapes afin de prendre également en compte les entreprises qui, pour diverses raisons, ne déposent pas de demande de crédit. La présentation et l'interprétation des résultats de l'enquête sont structurées en trois étapes sur la base de ce processus d'octroi de crédit dans l'illustration 24.

Illustration 24: Processus d'octroi de crédit



L'illustration 24 représente les différentes étapes du processus en relation avec les sections correspondantes. Un aperçu de l'ensemble du processus est fourni avant la présentation des résultats des différentes étapes.

L'illustration 25 donne une vue d'ensemble des PME réparties entre les quatre groupes du modèle et sur la base de leur besoin de financement des douze derniers mois. Les crédits Covid-19 ont été volontairement exclus de l'analyse du besoin de financement afin de garantir la comparabilité avec les études antérieures. Le processus d'octroi des crédits Covid-19 est très différent du processus habituel, et pratiquement tous les crédits Covid-19 ont été approuvés sans examen approfondi (ces derniers sont traités en détail au chapitre 4).

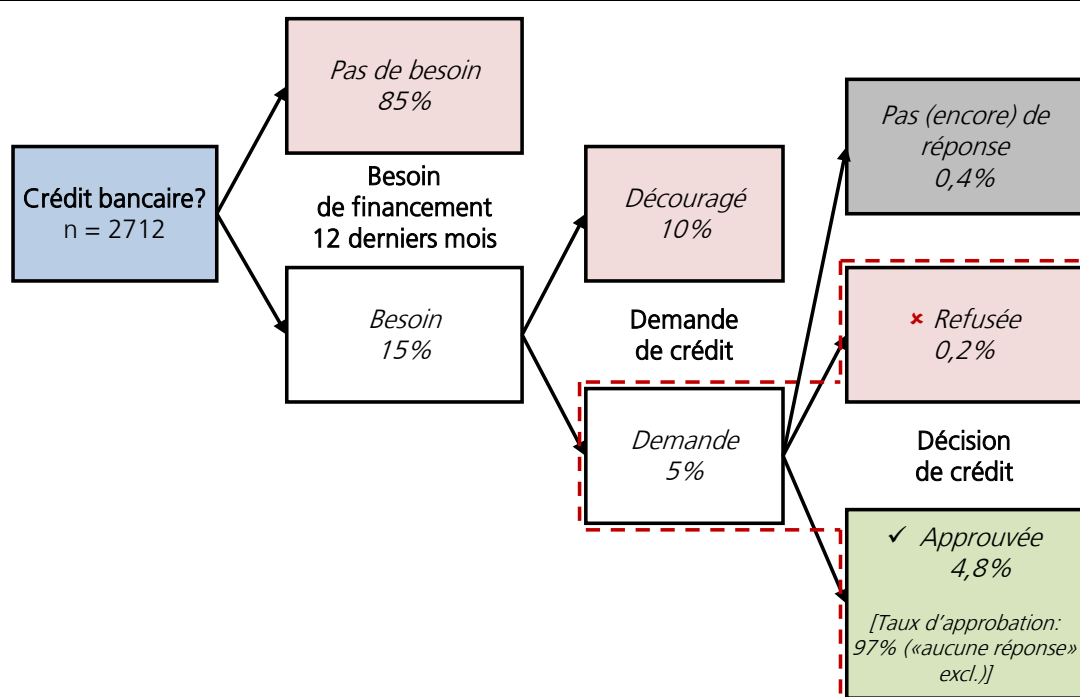
15% des 2712 PME interrogées ont eu besoin de sources de financement externes de banques au cours des douze derniers mois. Au total, environ 5% des entreprises ont sollicité un crédit bancaire. Un peu moins de la moitié d'entre elles (1,9%) ont demandé une hypothèque. Les 85% restants appartiennent au groupe 1 (aucun besoin de financement).

Parmi les entreprises ayant eu besoin d'un crédit, seuls 33% ont déposé une demande auprès d'une banque (soit 5% de toutes les PME). À peine 3% des demandes de crédit introduites ont été refusées

(soit 0,2% de toutes les PME; 6,6% des entreprises requérantes n'avaient pas encore reçu de réponse de la banque au moment de l'enquête ou n'ont pas répondu à la question). En conséquence, pas moins de 97% des demandes de crédit traitées ont été approuvées par les banques (soit 4,8% de toutes les PME; celles n'ayant pas répondu n'ont pas été prises en compte ici).

Néanmoins, il est surtout intéressant de noter la très grande taille du groupe des PME «découragées», c'est-à-dire les entreprises qui n'ont pas déposé de demande de crédit auprès d'une banque bien qu'elles aient eu un besoin de financement. Ce groupe 2 comprend 66% des PME présentant un besoin de financement, soit 10% de toutes les PME interrogées.

Illustration 25: Vue d'ensemble du processus d'octroi de crédit et du nombre d'entreprises par type de besoin



La part des entreprises sans besoin de crédit bancaire est de 85% et donc, un peu plus élevée qu'en 2016 (75%). Le taux d'approbation par les banques est très similaire à celui d'il y a cinq ans. En 2016, 6% des demandes de crédit introduites par les PME avaient été refusées. En 2021, ce taux était de 3%. La part des PME «découragées», c'est-à-dire des PME qui ont fait face à un besoin de financement, mais n'ont pas déposé de demande de crédit, a en revanche nettement augmenté. Alors qu'en 2016, 6,3% des entreprises étaient découragées, cette proportion atteint 10% en 2021. Ce groupe est dès lors examiné plus en détail à la section 3.5.3.

Au terme de cette vue d'ensemble, nous allons maintenant présenter, dans les sections suivantes, les résultats de l'enquête en fonction des différentes étapes du processus.

3.4. Besoin de financement

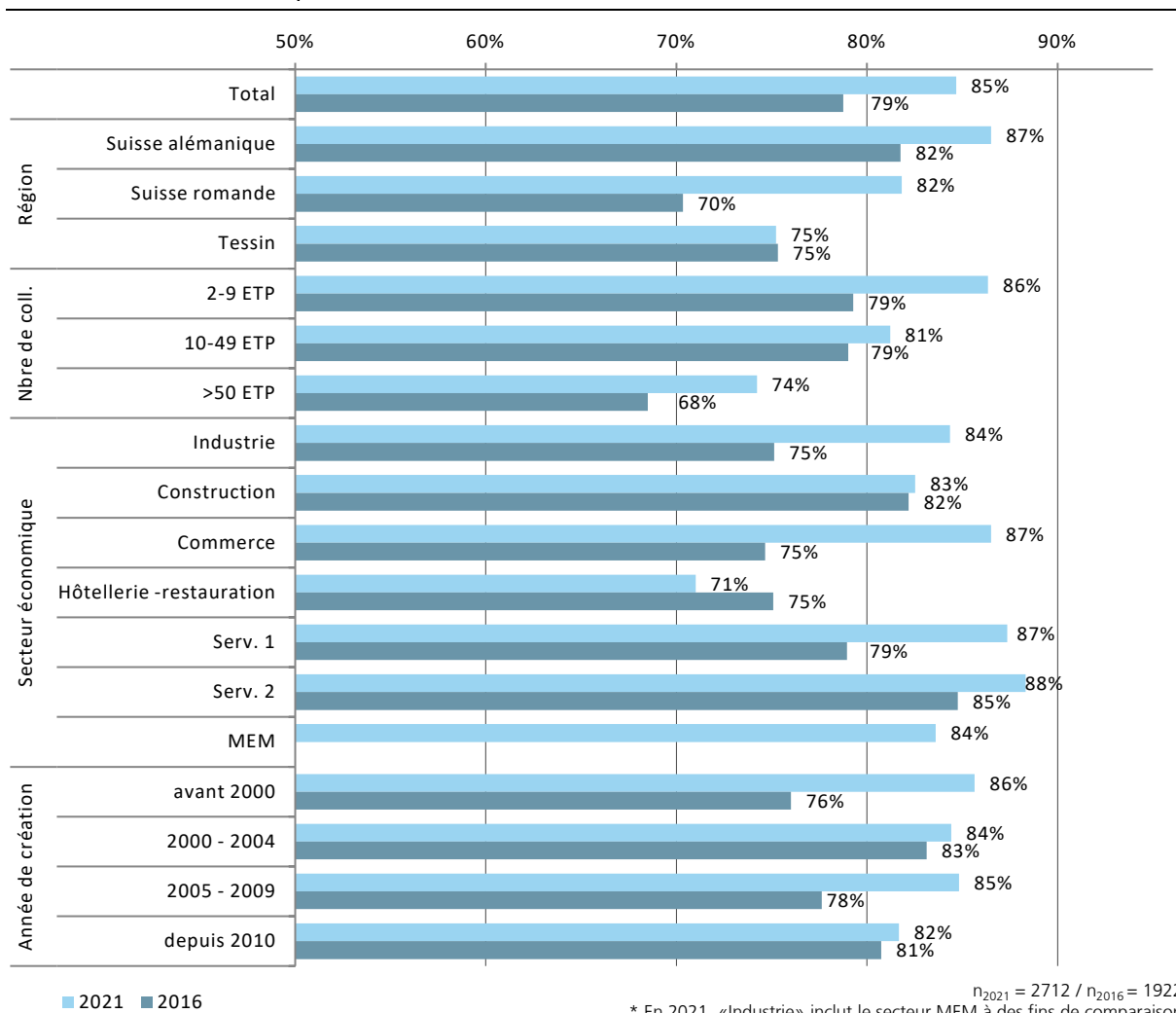
La première étape a pour effet de répartir les entreprises en deux groupes. Cela donne naissance au groupe 1, qui comprend toutes les PME qui n'ont pas eu besoin d'un financement ou n'en ont pas demandé au cours des douze derniers mois (à l'exception des demandes de crédits Covid-19). Les PME

qui n'ont pas demandé de financement, mais qui présentaient un besoin de financement, sont volontairement *exclues* de ce groupe. Le groupe 1 constitue la principale sous-catégorie et est analysé de plus près à la section suivante. Vient ensuite une analyse des PME qui ont signalé un besoin de financement croissant au cours des douze derniers mois et qui disposent déjà d'un financement bancaire.

3.4.1. Aucun besoin de financement

Comme le montre l'illustration 26, 85% des PME interrogées n'ont eu aucun besoin de financement au cours des douze derniers mois. Les PME qui n'ont pas eu de besoin de financement représentent une part de 87% en Suisse alémanique, contre 82% en Suisse romande et environ trois quart au Tessin. Certaines différences concernant la taille de l'entreprise sont observables. En particulier, les entreprises de taille moyenne de plus de 50 salariés sont plus nombreuses à avoir fait face à un besoin de financement que les micro-entreprises et les petites entreprises.

Illustration 26: Part des entreprises sans besoin de financement au cours des douze derniers mois



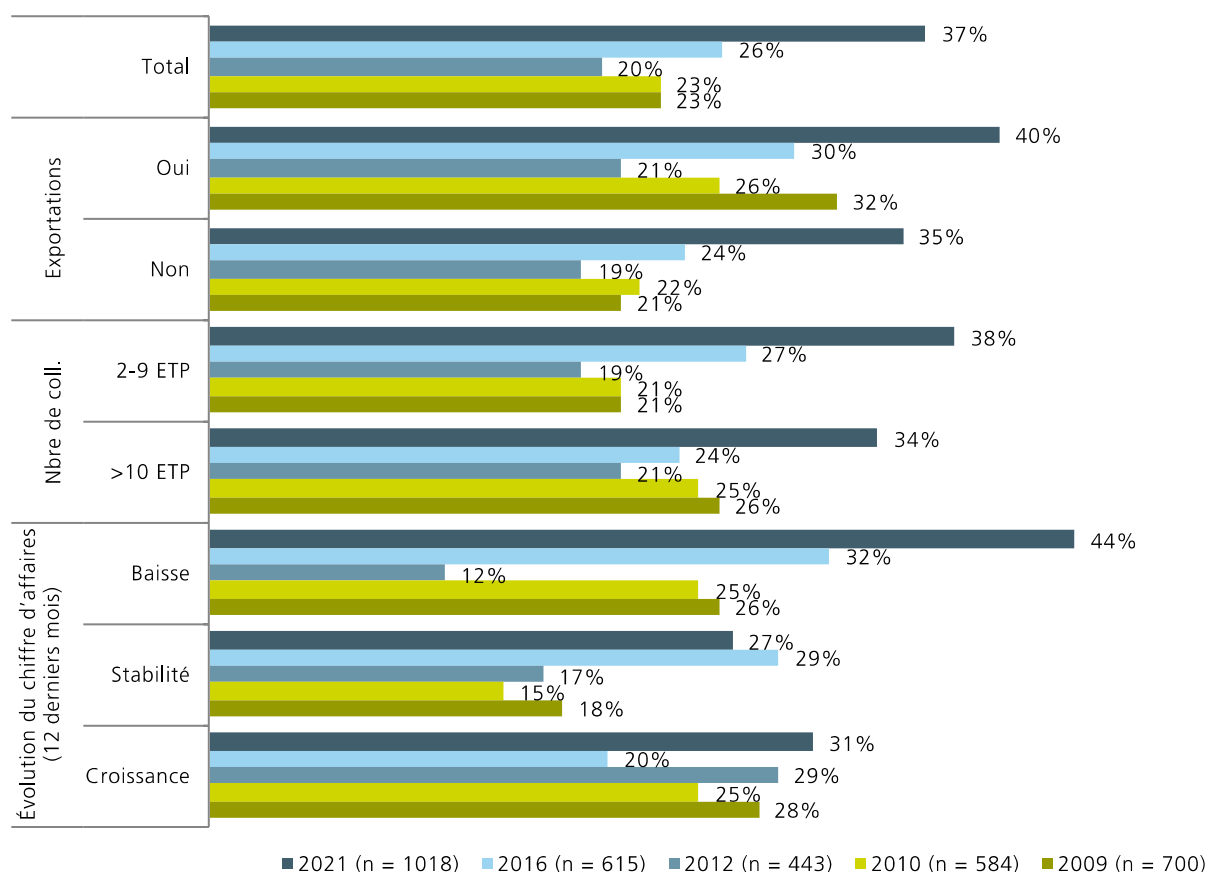
En termes de secteurs économiques, on observe que la part des entreprises sans besoin de financement a été supérieure à la moyenne au cours des douze derniers mois dans les services 1 et 2 ainsi que dans

le commerce. La part d'hôtels et restaurants *avec* un besoin de financement a en revanche augmenté au cours de cette période par rapport à l'enquête de 2016 (de 25 à 29%).

3.4.2. Évolution du besoin de financement

L'illustration 27 présente la proportion d'entreprises bénéficiant actuellement d'un financement bancaire et ayant un besoin de financement croissant. À cet égard, il est à noter qu'à l'exception des crédits Covid-19, toutes les formes de financement bancaire sont incluses (pas seulement les crédits bancaires à montant fixe). Comme on peut le voir, 37% des entreprises au bénéfice d'un crédit ont fait face à un besoin de financement croissant au cours des douze derniers mois. Par rapport aux trois études précédentes, le besoin de financement est en nette augmentation en raison de la crise. Dans les études antérieures, les valeurs correspondantes étaient comprises entre 20% (2012) et 26% (2016). Dans le même temps, il apparaît que les principales formes de financement ayant enregistré une hausse sont les prêts privés de la famille, des amis ou des actionnaires ainsi que le leasing. En revanche, les (nouveaux) crédits bancaires revêtent actuellement une moindre importance.

Illustration 27: Part des entreprises bénéficiant d'un financement bancaire et ayant eu un besoin de financement croissant au cours des douze derniers mois



Comment le besoin de financement de votre entreprise a-t-il évolué au cours des douze derniers mois eu égard aux instruments suivants? Le terme «instruments» désignait toutes les formes de financement, excepté toutefois les crédits Covid-19 en 2021.

3.5. Demande de crédit

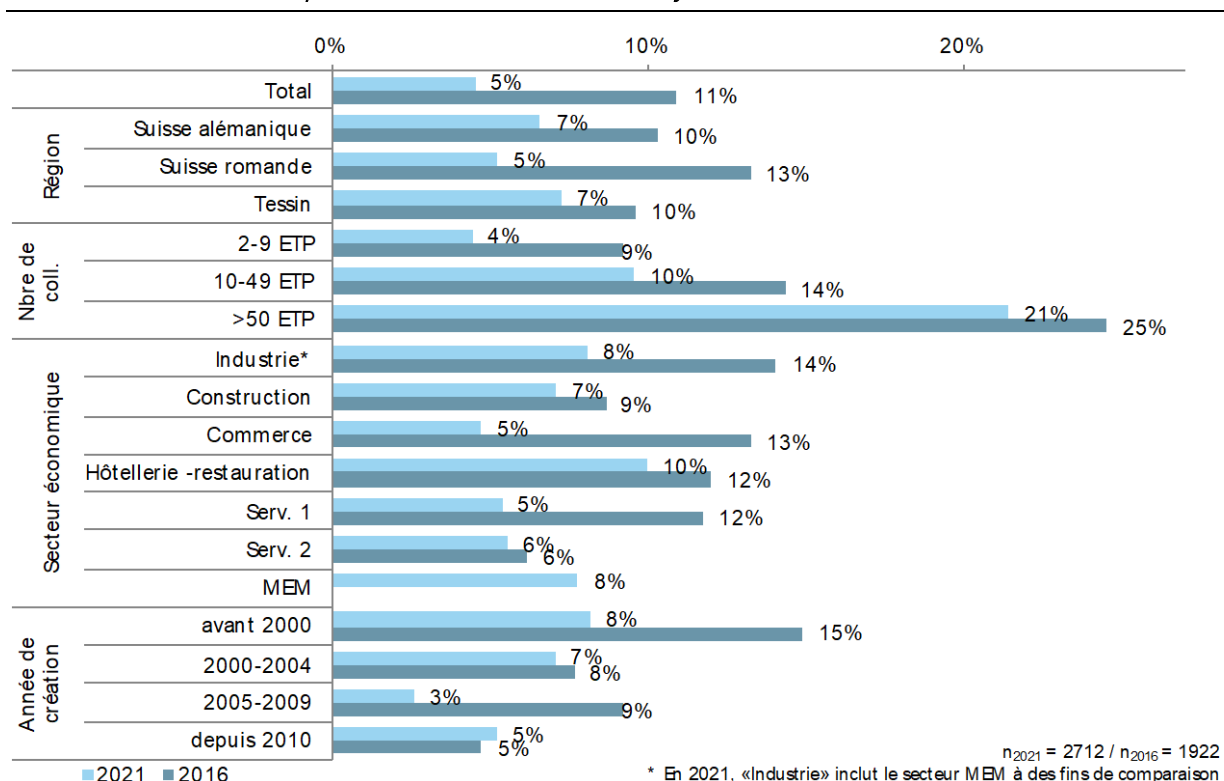
Après avoir analysé le profil des PME ayant eu un besoin de financement, nous allons nous intéresser à la deuxième étape du processus d'octroi de crédit: à savoir, la décision de déposer une demande de crédit ou de s'en abstenir.

3.5.1. Part des entreprises ayant déposé une demande de crédit

En ce qui concerne cette étape, il a été demandé aux entreprises si elles avaient présenté une demande de nouveau crédit au cours des douze derniers mois. Parmi les PME ayant fait face à un besoin de financement durant cette période, un tiers a demandé un crédit bancaire (soit 5% des PME interrogées, cf. Illustration 28). Les PME ont sollicité nettement moins de crédits bancaires qu'en 2016, toutes régions linguistiques, tailles d'entreprises, activités économiques et catégorie d'ancienneté confondues.

La proportion de demandes de crédit introduites auprès des banques par les PME de plus grande taille et plus anciennes a été supérieure à la moyenne. Les PME comptant 50 emplois à temps plein ou plus ont sollicité près de cinq fois plus de crédits bancaires que les micro-entreprises (21% contre 4%). En ce qui concerne l'ancienneté de l'entreprise, les différences se sont toutefois estompées par rapport à 2016.

Illustration 28: Part des entreprises avec besoin de financement ayant demandé un crédit bancaire



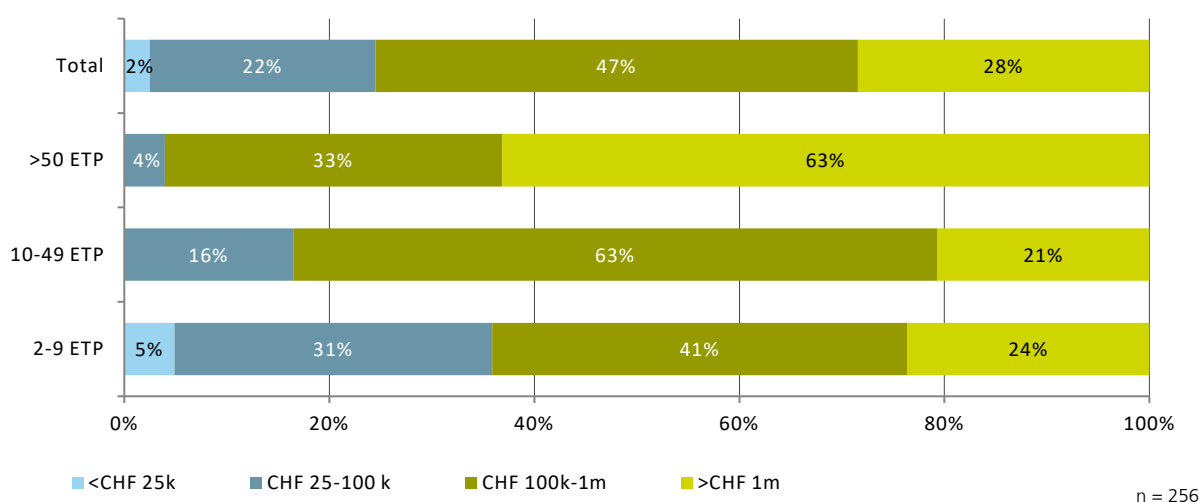
Au cours des douze derniers mois, votre entreprise a-t-elle demandé un nouveau financement ou le renouvellement de formes de financement arrivant à échéance?

3.5.2. Montant du financement demandé

Outre la décision de déposer une demande de crédit à proprement parler, les entreprises doivent également déterminer le montant du financement bancaire à solliciter.¹⁰ L'illustration 29 fait apparaître que plus d'un quart des PME ont demandé un financement supérieur à CHF 1 million, tandis que 47% souhaitaient un financement compris entre CHF 100 000.- et 1 million. Le dernier quart des PME ayant sollicité un crédit a demandé un financement inférieur à CHF 100 000.-.

Comme on pouvait s'y attendre, on observe une relation positive entre le montant du financement bancaire demandé et la taille de l'entreprise. Près de deux tiers des entreprises moyennes de 50 à 249 salariés ont demandé plus de CHF 1 million, alors que cette part est de 24% parmi les micro-entreprises.

Illustration 29: Montant du financement bancaire demandé



Quel était le montant de votre dernière demande de financement bancaire en CHF (s'il y en a eu plusieurs, veuillez indiquer le montant le plus élevé)? (Excepté les crédits Covid-19)

3.5.3. Entreprises découragées ayant un besoin de financement

Le deuxième groupe d'entreprises est celui des entreprises qui ont eu un besoin de financement bancaire, mais qui ont renoncé à introduire une demande de crédit (groupe 2).¹¹ Comme nous l'avons vu précédemment, ce groupe de «PME découragées» est un groupe à la fois intéressant et étonnamment nombreux. Au total, 10% des PME interrogées ont un besoin de financement, mais n'ont pas déposé de demande de crédit pour différentes raisons (cf. Illustration 30). Il est intéressant de constater que cette part est nettement plus faible en Suisse alémanique (8%) qu'en Suisse romande (15%) et au Tessin (19%). De nettes différences apparaissent également en ce qui concerne la taille des entreprises.

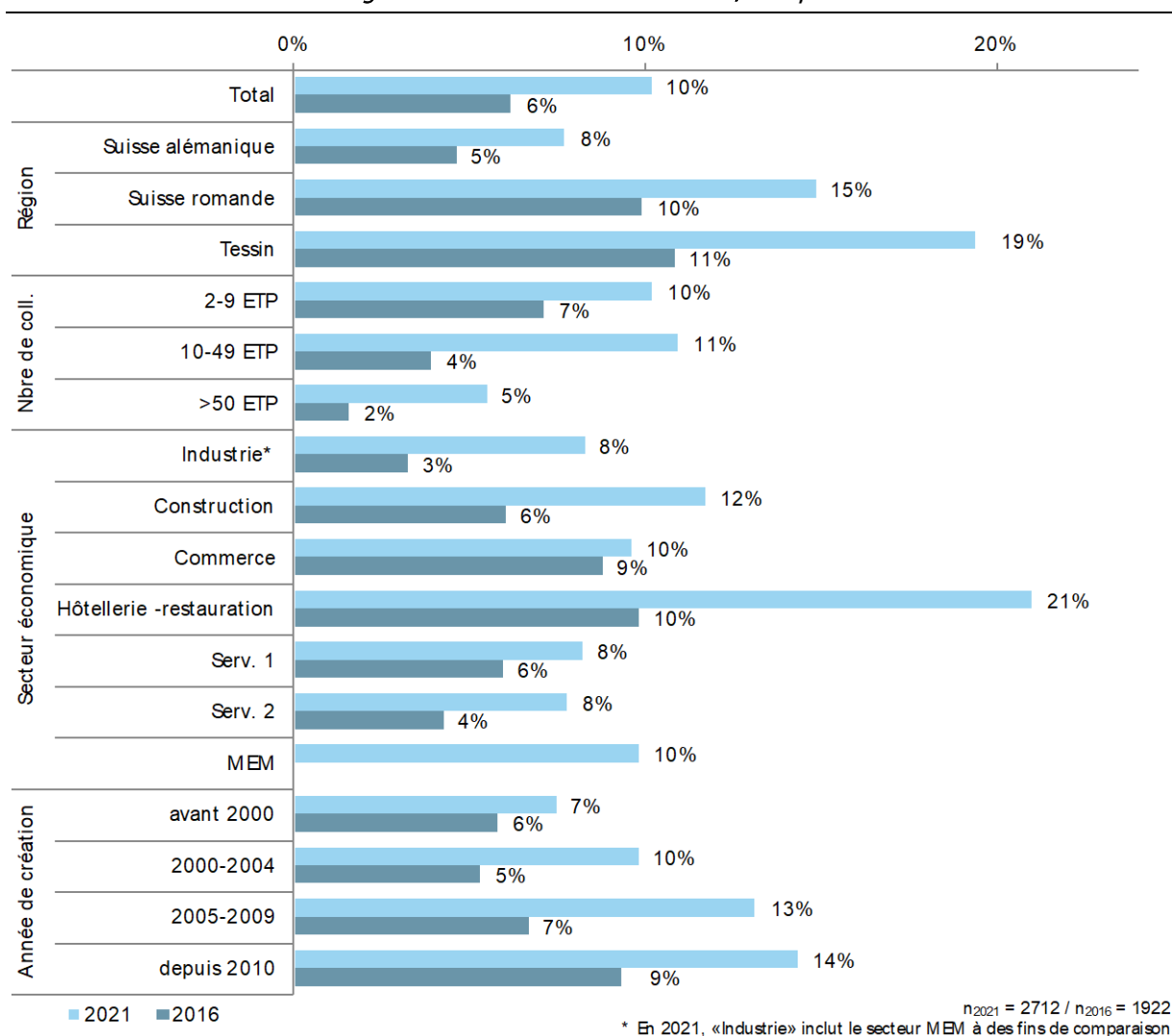
¹⁰ Sont incluses les quatre formes de financement «hypothèques», «financements à l'exportation», «crédits bancaires» et «crédits en compte courant».

¹¹ Les PME qui ont demandé un crédit mais qui auraient eu un besoin supplémentaire et n'en ont pas fait la demande sont comptabilisées parmi les «entreprises découragées».

Alors que les parts de micro-entreprises et de petites entreprises découragées sont très similaires (10% et 11%), seulement 5% des entreprises moyennes (50-249 ETP) ayant un besoin de financement n'ont pas demandé de crédit.

Les analyses multivariées étayent les conclusions descriptives qui précèdent et révèlent que la part de PME découragées est particulièrement élevée dans les secteurs économiques Commerce et Hôtellerie-restauration. On constate en outre que les micro-entreprises et les jeunes entreprises nettement plus souvent découragées que les entreprises moyennes (et plus anciennes) à déposer une demande de crédit bancaire. Par ailleurs, les entreprises de Suisse romande et du Tessin sont significativement plus nombreuses à être découragées que celles établies en Suisse alémanique.

Illustration 30: Part de PME découragées: besoin de financement bancaire, mais pas de demande de crédit

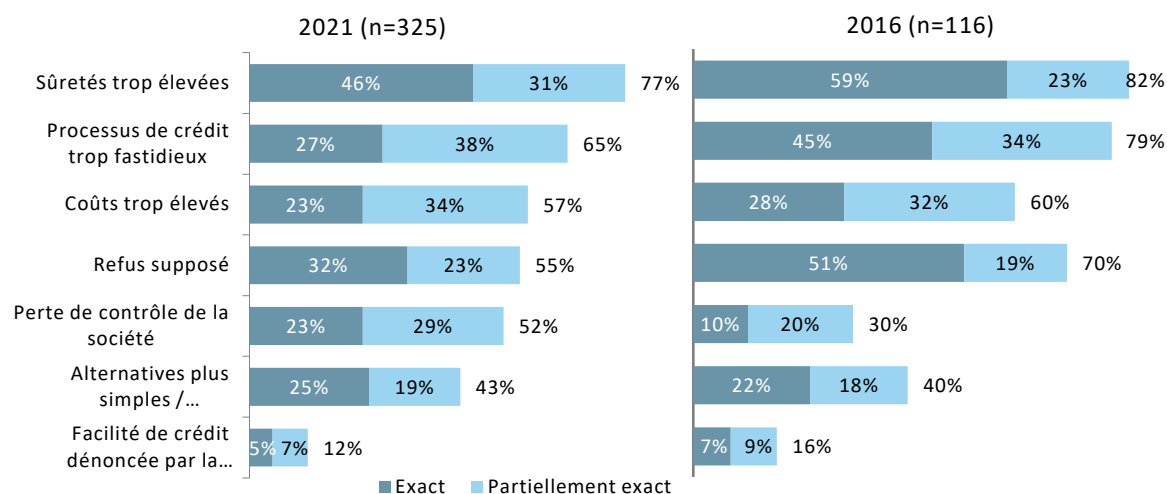


Au cours des douze derniers mois, votre entreprise aurait-elle eu besoin d'un financement bancaire (excepté crédit Covid-19), mais n'en a pas fait la demande?

Le nombre élevé d'entreprises découragées amène à se demander pourquoi les groupes de PME cités n'ont pas demandé de crédit bancaire malgré leur besoin de financement. Comme le montre l'illustration 31, près de quatre PME découragées sur cinq ont indiqué que les exigences en matière de sûretés étaient trop élevées (plusieurs réponses étaient possibles). Plus d'une PME découragée sur deux (55%) n'a pas demandé de crédit car elle pensait que celui-ci ne serait pas accordé par la banque. Deux PME sur trois trouvent le processus de crédit est trop fastidieux. 57% des entreprises pensent que les coûts d'un crédit sont trop élevés, malgré le faible niveau des taux d'intérêt. 43% de ces entreprises ont déclaré avoir trouvé des alternatives plus simples et plus avantageuses afin de couvrir leur besoin de financement.

Dans une étude basée sur les données de l'enquête de 2016, Dietrich et Wernli (2021) se sont intéressés de plus près aux PME découragées. L'analyse visait à déterminer si ces entreprises présentaient une similitude avec celles ayant essuyé un refus de leur demande de crédit ou si elles auraient probablement reçu le crédit si elles en avaient fait la demande. L'étude a montré que, même avec une estimation prudente, environ 60% des entreprises découragées auraient obtenu un crédit bancaire si elles en avaient fait la demande. En conséquence, le mécanisme de l'«auto-rationnement»¹² est plutôt inefficace, et les banques ainsi que les décideurs politiques devraient réfléchir à la manière d'encourager les PME à oser demander les crédits bancaires dont elles ont besoin.

Illustration 31: Les raisons du découragement



Pourquoi n'avez-vous pas demandé de financement bancaire? (Filtre: Au cours des douze derniers mois, votre entreprise aurait-elle eu besoin d'un financement bancaire (excepté crédit Covid-19), mais n'en a pas fait la demande? = oui)

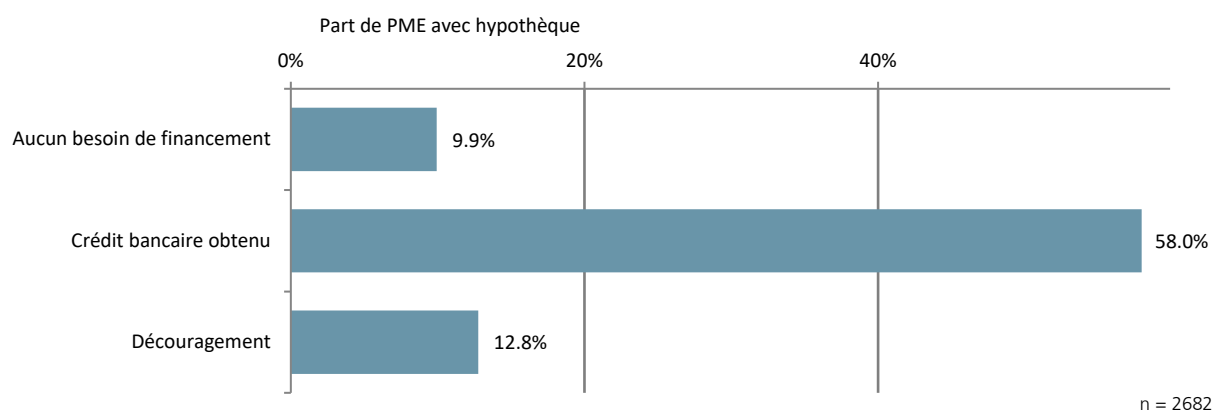
La ventilation des réponses selon la taille de l'entreprise montre qu'en particulier les micro-entreprises et les petites entreprises de moins de 50 salariés n'ont pas sollicité de crédit, parce qu'elles pensaient devoir fournir des sûretés trop élevées. Bon nombre d'entre elles ont en outre indiqué bénéficier d'alternatives plus simples ou plus avantageuses. Les entreprises moyennes de plus de 50 salariés sont

¹² L'auto-rationnement est efficace lorsque seuls les «mauvais» débiteurs ne déposent pas de demande. C'est-à-dire ceux qui devraient être refusés en cas de demande.

particulièrement nombreuses à avoir trouvé des alternatives plus avantageuses ou plus simples. D'autre part, un plus petit nombre d'entre elles supposent que la banque n'accordera pas le crédit ou trouvent le processus de demande de crédit trop fastidieux.

Si l'on répartit les PME découragées selon le recours aux formes de financement existantes, il apparaît que pratiquement aucune PME n'est découragée par un crédit hypothécaire (cf. Illustration 32). D'autre part, une PME sur cinq bénéficiant d'un financement bancaire (mais sans hypothèque) est découragée et ne dépose pas de demande de crédit supplémentaire pour les raisons susmentionnées, malgré un besoin de financement. Ou inversement: parmi toutes les PME ayant obtenu un crédit bancaire au cours des douze derniers mois, 58% possèdent une hypothèque (hypothèque uniquement ou hypothèque et autres). Seuls 12,8% des entreprises découragées ont un crédit bancaire avec couverture hypothécaire.

Illustration 32: Part d'entreprises ayant une hypothèque – en fonction du besoin et de la décision de financement au cours des douze derniers mois



Il convient toutefois de garder à l'esprit que la définition des «PME découragées» utilisée dans cette étude est plutôt large. Des analyses similaires, par exemple celle de la BCE (2021), qualifient de découragées «uniquement» les entreprises partant du principe que le crédit ne leur sera pas accordé. Les PME ayant un besoin de financement qui ne demandent pas de crédit parce qu'elles estiment devoir fournir des sûretés trop élevées ou craignent des coûts excessifs ne sont donc pas considérées comme des emprunteurs découragés par la BCE. Si l'on appliquait cette définition plus étroite de la BCE dans la présente étude, le groupe des PME découragées ne compterait plus 10% mais environ 6,7% des PME suisses. Dans la zone euro, cette valeur était de 3,5% lors de l'enquête menée à l'automne 2020 et 5% au printemps 2021 (BCE 2020, 2021).

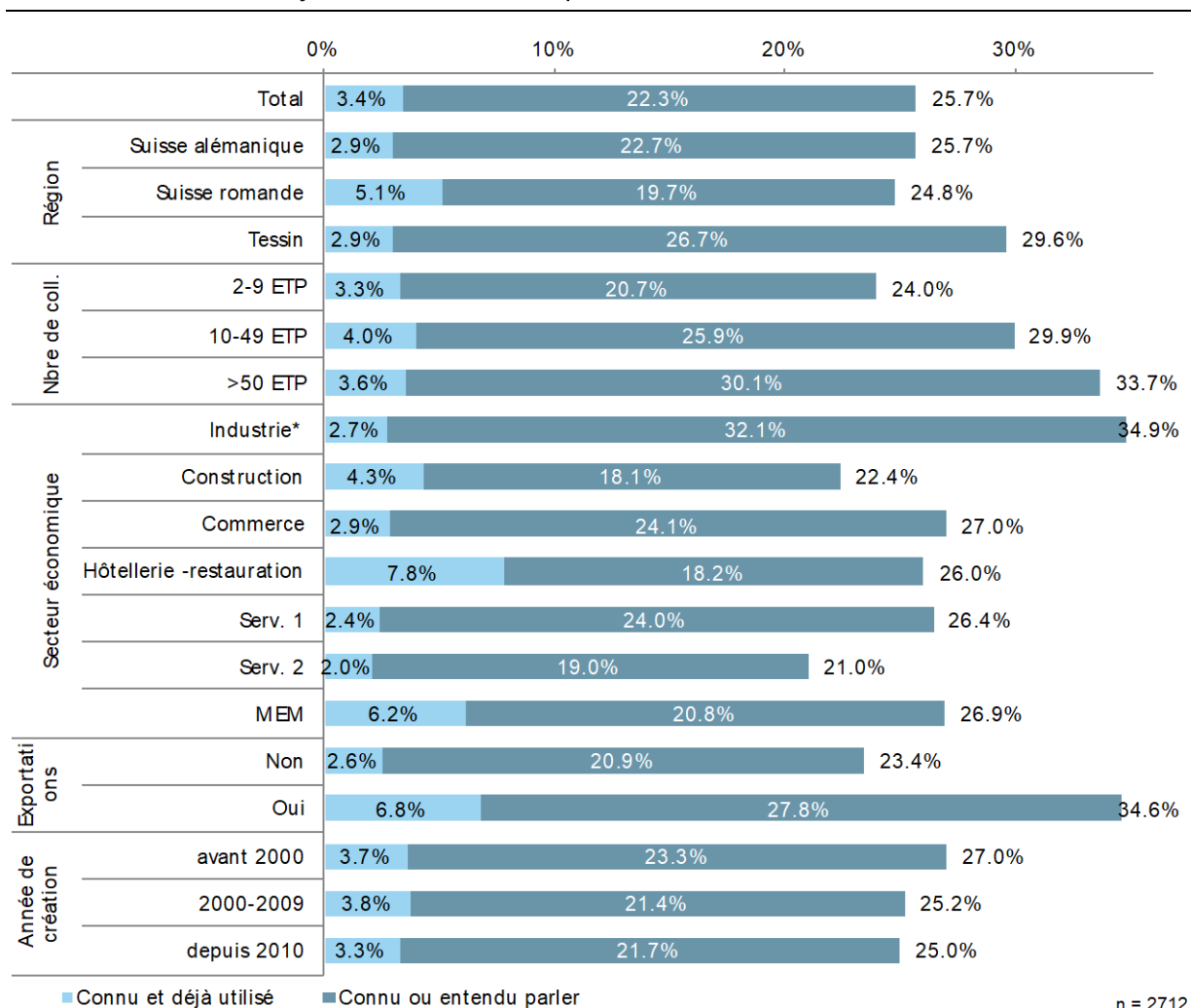
L'une des options possibles pour réduire le nombre de PME découragées est de recourir au cautionnement. Cela peut donner davantage de confiance aux PME pour demander un crédit bancaire. Ce thème ainsi que la notoriété du cautionnement pour les PME seront abordés dans le chapitre suivant.

3.5.4. Notoriété du cautionnement pour les PME

Comme nous avons pu le voir dans les chapitres précédents, les PME ont recours à différents instruments de financement afin de financer leurs activités commerciales et leur expansion. Elles lèvent notamment des crédits bancaires à cet effet. L'une des possibilités pour accéder plus facilement à ces

crédits consiste à faire appel au soutien des organisations de cautionnement. Celles-ci permettent aux entreprises d'accéder plus facilement aux moyens financiers, car elles offrent des garanties aux banques prêteuses et réduisent ainsi leur risque de crédit. La Suisse compte quatre coopératives de cautionnement soutenues par la Confédération pour la promotion des PME.¹³ Le cautionnement est donc une composante importante de la politique fédérale en faveur des PME. Il est également possible d'obtenir un cautionnement auprès d'autres organisations de cautionnement ou de particuliers (SECO, 2013).

Illustration 33: Notoriété du système de cautionnement pour les PME



Connaissez-vous le cautionnement pour les PME (hors crédits Covid-19)?

¹³ Trois coopératives de cautionnement régionales (CC Centre, BG OST-SÜD, Cautionnement romand) ainsi qu'une organisation de cautionnement nationale pour les femmes (Société coopérative de cautionnement SAFFA) (SECO, 2016). Fin 2020, le volume total des cautionnements s'élevait à environ CHF 315 millions.

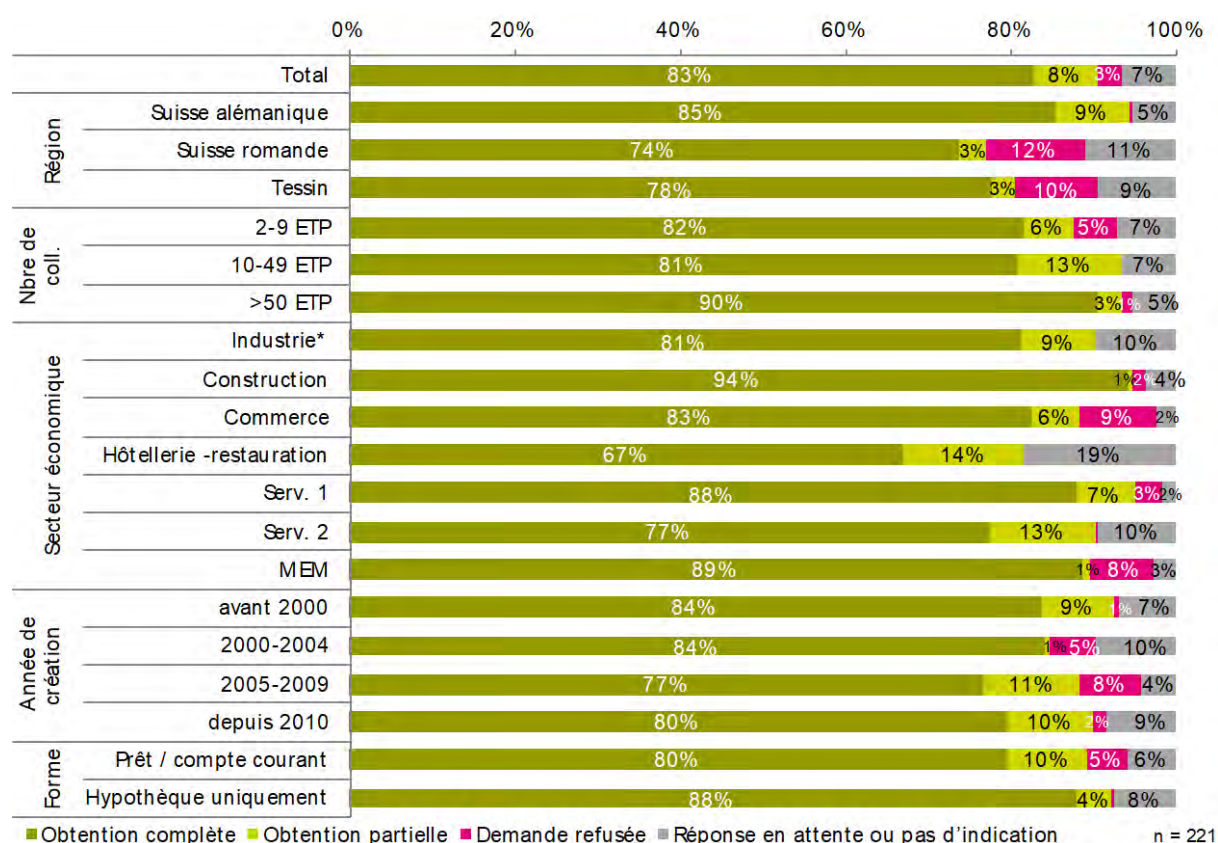
Il a été demandé aux PME si elles connaissaient le cautionnement pour les PME. Comme le montre l'illustration 33, 26% des PME connaissent le cautionnement. Toutefois, seuls un peu plus de 3% des PME ont déjà eu recours à cet instrument.

Le concept est largement connu parmi les PME de plus de 50 collaborateurs, les entreprises exportatrices et celles du secteur industriel. Il est par ailleurs réjouissant de constater que la notoriété du cautionnement pour les PME a nettement augmenté depuis 2016. Alors qu'en 2016, seuls 14% des entreprises connaissaient cette possibilité, ce pourcentage est passé à 26% en 2021 (Dietrich, Wernli & Duss, 2017). L'une des raisons de cette évolution réside sans doute dans le rôle important joué par les organisations de cautionnement dans le cadre des crédits transitoires Covid-19.

3.6. Décision de crédit

Les groupes 3 (demande de crédit refusée) et 4 (crédit accordé) du processus d'octroi de crédit présenté à la section 1.5.1.1 résultent de la troisième et dernière étape du processus. Celle-ci porte sur la décision de crédit de la banque, qui détermine la subdivision entre les deux derniers groupes.

Illustration 34: Part des PME ayant obtenu un crédit bancaire



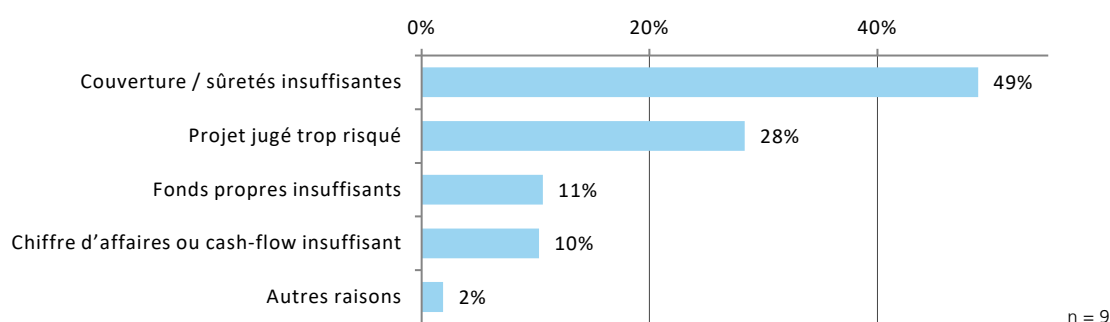
Vous avez demandé ou renouvelé (au moins) un financement au cours des douze derniers mois. Le financement a-t-il été accordé (hormis un éventuel crédit Covid-19)? Base: Toutes les PME ayant fait une demande de financement au cours des douze derniers mois.

Comme évoqué précédemment, au total, 97% des demandes de crédit bancaire déposées ont été accordées (au moins en partie). L'illustration 34 représente les demandes de crédit approuvées par les banques et dans quelle mesure. 83% des entreprises interrogées ayant déposé une demande de crédit ont indiqué avoir obtenu l'intégralité du financement souhaité. 8% n'ont obtenu qu'une partie du volume de financement demandé. 3% des demandes de crédit ont fait l'objet d'une décision négative, ce qui est plutôt faible en comparaison avec la zone euro (5%, BCE, 2020). Les 7% restants attendent encore la réponse de leur banque ou n'ont pas répondu à cette question.

Toutes les demandes d'hypothèques soumises par les PME ont été approuvées par les banques. 4,8% des PME se sont vu refuser un prêt ou un crédit en compte courant.

On ne constate des différences statistiquement significatives qu'entre les régions linguistiques.¹⁴ En effet, le taux d'approbation est plus élevé en Suisse alémanique qu'en Suisse romande ou au Tessin. Comme motif de rejet de la demande de crédit, près de la moitié des entreprises ont indiqué qu'elles ne disposaient pas de suffisamment de couvertures ou de sûretés (voir Illustration 35). D'autres PME ont répondu que leur projet avait été jugé trop risqué, qu'elles disposaient de fonds propres insuffisants, que leur chiffre d'affaires/cash-flow était trop faible ou que leur demande avait été rejetée pour d'autres raisons. Il convient toutefois de noter le très faible nombre d'entreprises concernées. Dans l'ensemble, les proportions sont similaires à celles de 2016.

Illustration 35: Motif du refus de la demande de crédit invoqué par la banque



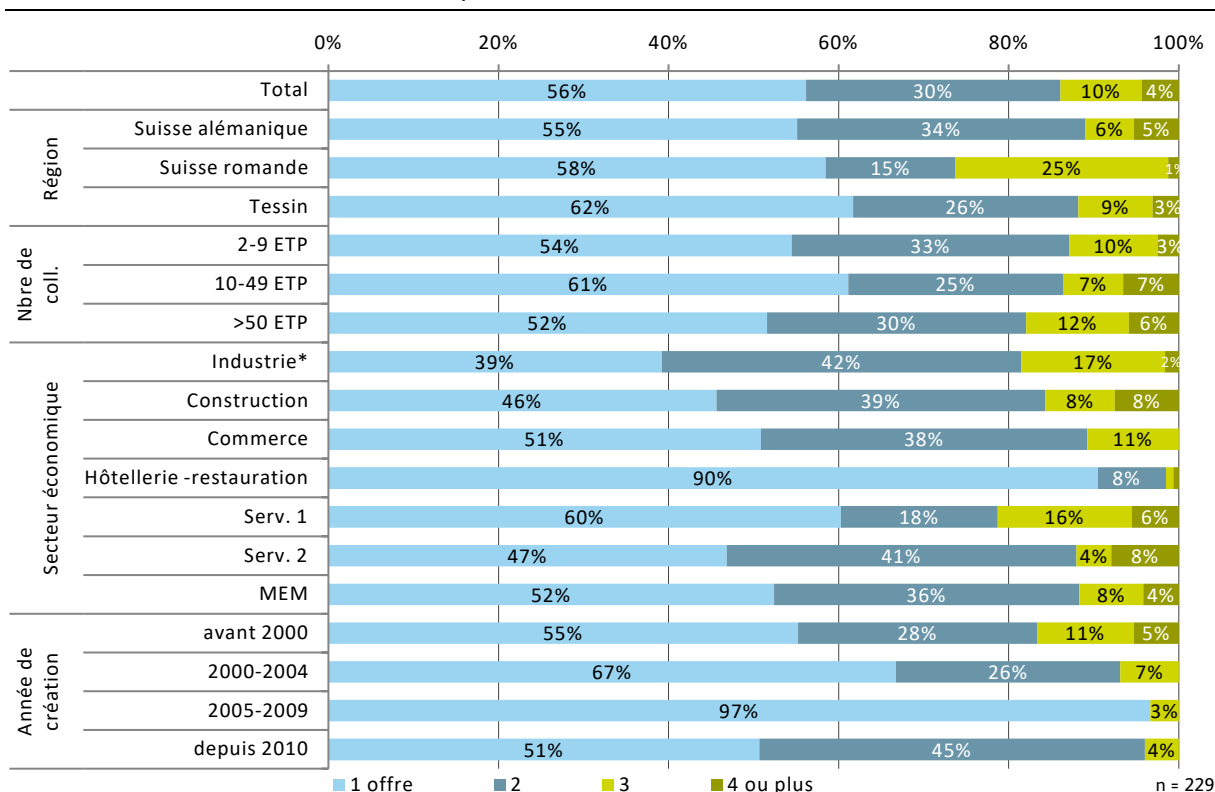
Pourquoi la demande a-t-elle été rejetée?

Par ailleurs, les PME ont été interrogées sur le nombre d'offres sollicitées auprès de différentes banques dans le cadre de leur demande de crédit (voir Illustration 36). Plus de la moitié des PME demandent une offre à une seule banque. 30% demandent des offres à deux banques. Seuls 14% demandent des offres à trois banques ou plus. En moyenne, chaque entreprise a demandé 1,8 offre.

Les différences selon la taille de l'entreprise et la région linguistique ne sont pas statistiquement significatives. En revanche, on observe des variations considérables entre les secteurs. Il apparaît que les hôtels et restaurants sollicitent nettement moins d'offres (1,4 offre en moyenne) que les entreprises de l'industrie ou du bâtiment (respectivement 2,3 offres ou 1,9 offre).

¹⁴ Base: Régression logistique avec les variables présentées dans l'Abbildung 34

Illustration 36: Nombre d'offres demandées pour un crédit bancaire



À combien de banques avez-vous demandé un offre?

3.7. Bilan intermédiaire du processus de financement

Environ un tiers des PME disposent d'un crédit bancaire ou d'une facilité de crédit. Cette proportion correspond aux observations des études précédentes et montre que le financement bancaire a conservé son importance. Dans le même temps, seuls 5% environ des PME interrogées ont introduit une demande de crédit auprès d'une banque au cours des douze derniers mois (renouvellement ou nouveau crédit, excepté crédits Covid-19). Et cela, bien que le besoin de financement ait clairement augmenté, y compris en comparaison avec les trois études précédentes, en raison de la crise. Outre la grande importance et la fréquente utilisation des crédits Covid-19, on observe que les prêts des familles, des amis ou des actionnaires ainsi que le leasing ont fortement augmenté par rapport à 2016. Par conséquent, la part de PME qui ont (exclusivement) recours aux fonds étrangers d'établissements non bancaires s'est également accrue.

Les résultats montrent également que seulement 3% des PME ont vu leur demande de crédit rejetée. Le taux de refus des banques est donc plutôt faible également en comparaison internationale. D'un autre côté, pas moins de 10% des PME se sont découragées, c'est-à-dire qu'elles ont eu un besoin de financement, mais n'ont pas demandé de crédit bancaire pour diverses raisons. Le groupe des entreprises découragées est donc plus de 60 fois plus important que celui des PME qui n'ont pas obtenu de crédit alors qu'elles en ont fait la demande. Sur une population totale de 161 400 PME appartenant à

notre segment cible, environ 16 000 PME suisses font donc partie du groupe des «PME découragées»¹⁵. Les décideurs politiques ont donc intérêt à s'intéresser de plus près à ces PME.

Une étude basée sur les données de 2016 a montré que de nombreux emprunteurs découragés auraient obtenu un crédit s'ils en avaient fait la demande (cf. Dietrich et Wernli, 2021). Selon des estimations prudentes, environ 5000 PME de plus auraient ainsi obtenu un crédit en 2016. La réduction du nombre d'emprunteurs suisses découragés, qui est également élevé en comparaison européenne, devrait donc être un objectif. L'analyse des principaux motifs de découragement invoqués par les PME fait ressortir trois façons d'agir positivement sur le mécanisme d'auto-rationnement. Premièrement, de nombreuses PME pensent que les coûts d'un crédit sont trop élevés. Pour 57% des PME découragées, il s'agissait d'une raison, au moins partielle, de ne pas demander de crédit. Or, comme l'a montré notre enquête, les taux d'intérêt ne sont pas très importants pour les entreprises qui disposent d'une ligne de crédit. Étant donné qu'en plus, la plupart des PME découragées n'ont qu'une seule relation bancaire, la possibilité d'obtenir rapidement en ligne un taux d'intérêt indicatif basé sur quelques données individuelles de l'entreprise permettrait de réduire les frictions informationnelles et, partant, le nombre d'emprunteurs découragés. Ce type de service devrait également être intéressant pour les banques, car la plupart des institutions financières recherchent de nouveaux clients emprunteurs dans le secteur des PME.

Deuxièmement, 65% des emprunteurs découragés affirment que la procédure de demande est complexe. Les banques d'affaires pourraient répondre à ce problème en simplifiant le processus de crédit en général ou en permettant à leur clients entreprises existants et potentiels d'introduire une demande de crédit en ligne. Tous les documents (par ex. bilans, comptes de pertes et profits, plans d'affaires) liés à la demande de crédit pourraient être soumis en ligne. Après le dépôt de tous les documents nécessaires, les clients devraient recevoir une réponse provisoire en temps réel et une décision de crédit finale dans un délai de 24 à 48 heures. La simplification de la procédure de demande pourrait particulièrement contribuer à ne pas décourager les petites PME. En outre, certaines PME pourraient, dans un premier temps, hésiter à publier leurs chiffres ainsi qu'à fournir des données personnelles et relatives à l'entreprise. La consultation anonyme des conditions de crédit pourrait contribuer à réduire encore davantage les freins qui empêchent de solliciter une offre sans engagement.

Troisièmement, les exigences des banques en matière de sûretés restent très élevées. L'absence de sûretés ou de garanties est une raison majeure de découragement pour 77% des entreprises. Ce problème semble plus difficile à résoudre étant donné que les banques couvrent la quasi-totalité des prêts. En Suisse, la Confédération aide toutefois les PME performantes et viables à obtenir de crédits bancaires, en finançant des sociétés de cautionnement mutuel. Ces coopératives se portent garantes pour les crédits jusqu'à concurrence de CHF 1 million. La Confédération assure jusqu'à 65% du risque y afférent. Les autorités prennent également en charge une partie des coûts administratifs. Cet instrument pourrait aider certaines PME à obtenir un crédit. Toutefois, seuls 26% des PME suisses sont au courant de cette possibilité et seulement 3% y ont déjà eu recours. Il semble donc important que les décideurs politiques et les organisations sectorielles continuent à mettre l'accent sur la promotion de

¹⁵ Le nombre réel est probablement encore un peu plus élevé, car notre segment cible exclut les entreprises employant deux ETP ou moins. En outre, les entreprises publiques, le secteur primaire, les intermédiaires financiers, les assurances, les ménages en tant qu'employeurs ainsi que les organisations et collectivités extraterritoriales ont été exclus de l'échantillon.

cette instrument auprès des PME. En outre, la possibilité de constituer des sûretés mobilières ou la mise en gage de biens immatériels pourraient améliorer la situation de certaines PME. Au cours des dernières années, dans le cadre de l'alignement législatif international, certains pays ont révisé leur législation en conséquence et ont introduit des sûretés mobilières sans dépossession. Ce sujet est abordé plus en détail au chapitre 6.

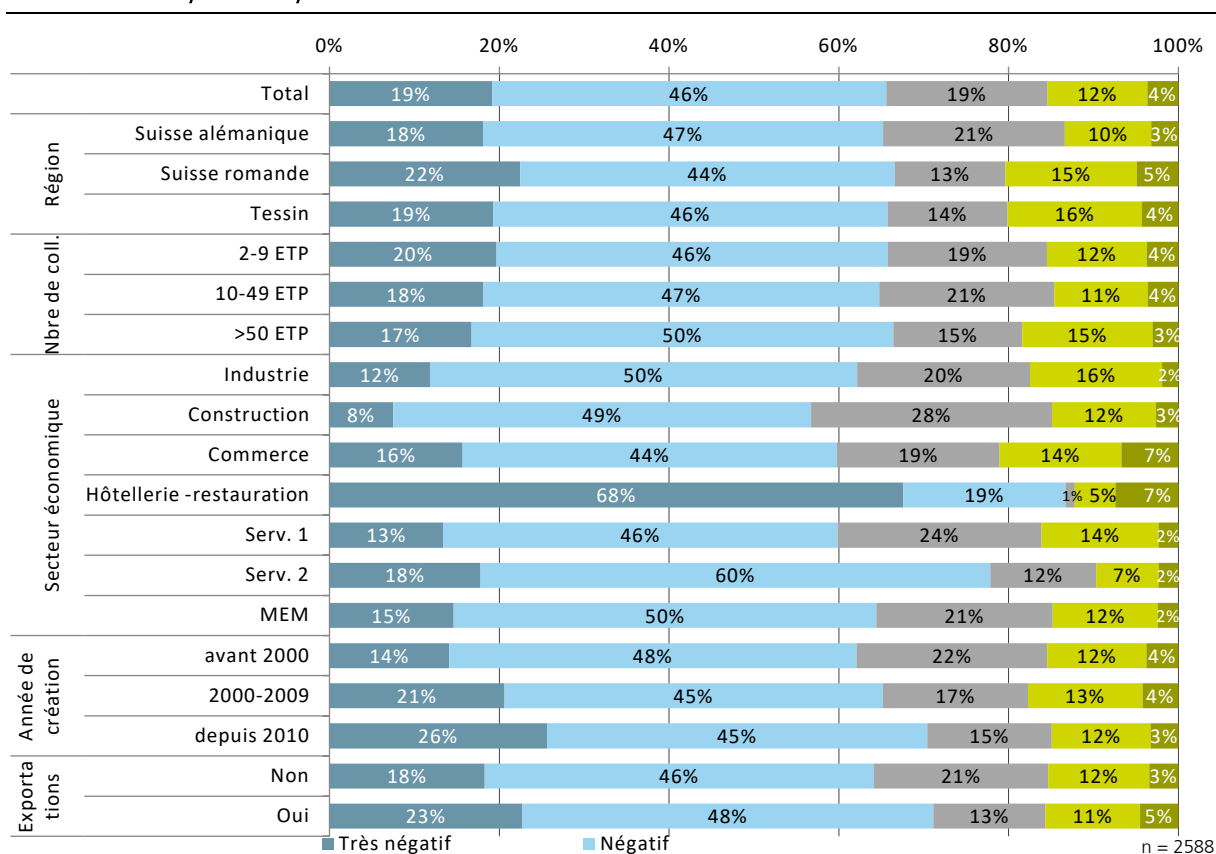
4. Section spécifique: Le Covid-19 et l'impact sur les PME suisses

4.1. Impact de la pandémie de coronavirus

La pandémie de coronavirus a fortement affecté l'économie suisse. En 2020, le PIB a accusé la plus forte baisse depuis le milieu des années 70.¹⁶ La Suisse s'est certes bien démarquée au niveau mondial, mais son économie a reculé de 2,4% en 2020 en données corrigées de l'évolution des prix (-2,9% en valeur nominale). La plus forte baisse a été enregistrée au deuxième trimestre 2020, avec un recul de 6,2% par rapport au trimestre précédent (corrigé des variations saisonnières, SECO, 2021b).

Les conséquences négatives de la pandémie de coronavirus sur les PME suisses sont également représentées dans l'illustration 37. Selon notre enquête, 19% des PME interrogées déclarent subir un impact «très négatif» de la crise du coronavirus, et 46%, un impact «négatif».

Illustration 37: Impact de la pandémie de coronavirus



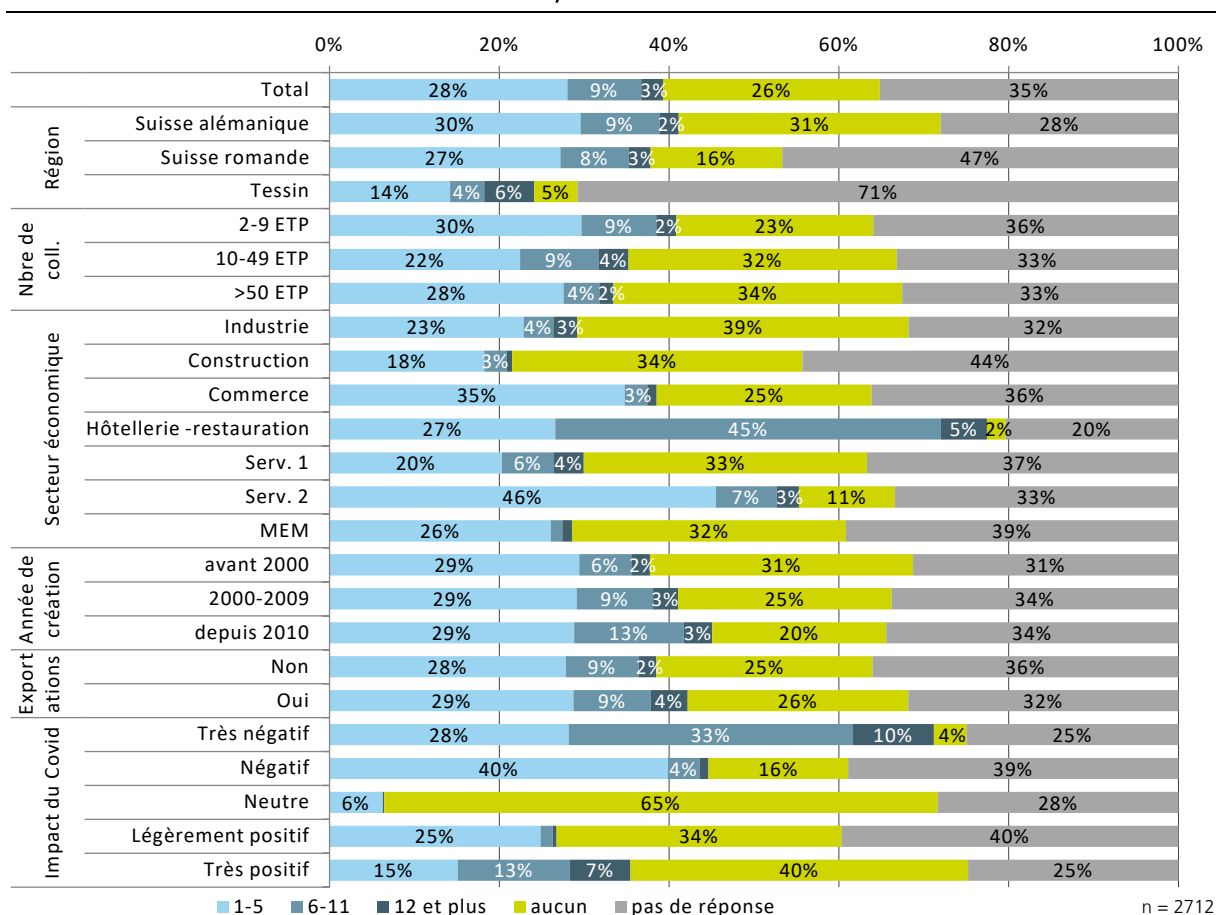
Quel est / a été l'impact de la pandémie de coronavirus sur votre entreprise? très négatif: -5 ou -4; négatif: de -3 à -1; neutre: 0; positif: de 1 à 3; très positif: 4 ou 5.

¹⁶ En données corrigées de l'évolution des prix, le recul du PIB n'a excédé cette ampleur que deux fois depuis 1948: en 1975 (-6,7%) et en 1949 (-3,5 %). En termes nominaux, les reculs avaient toutefois été plus faibles, soit respectivement -0,7% et -1,3% (OFS, 2021c)

Toutefois, toutes les PME n'ont pas été affectées négativement par la crise. Pour environ 16% des PME interrogées, la pandémie a eu un effet légèrement positif (12%) voire très positif (4%). Sans surprise, ce sont principalement les hôtels et restaurants qui affirment avoir beaucoup souffert des restrictions causées par la pandémie. Les entreprises du groupe sectoriel «Services 2¹⁷» ont également subi un impact négatif particulièrement marqué. En revanche, le secteur de la construction a été relativement épargné par la pandémie.

En raison de la pandémie et des fermetures ordonnées par les autorités, diverses entreprises ont également enregistré des pertes de chiffre d'affaires (cf. Illustration 38). 28% des entreprises indiquent avoir «perdu» l'équivalent d'un à cinq mois de chiffre d'affaires en raison des fermetures. 9% des PME interrogées ont quant à elles renoncé à entre six et onze mois de chiffre d'affaires. Pour 3% des PME, les pertes financières ont dépassé une année de chiffre d'affaires à cause des fermetures.

Illustration 38: Nombre de mois de chiffres d'affaires perdus en raison des fermetures

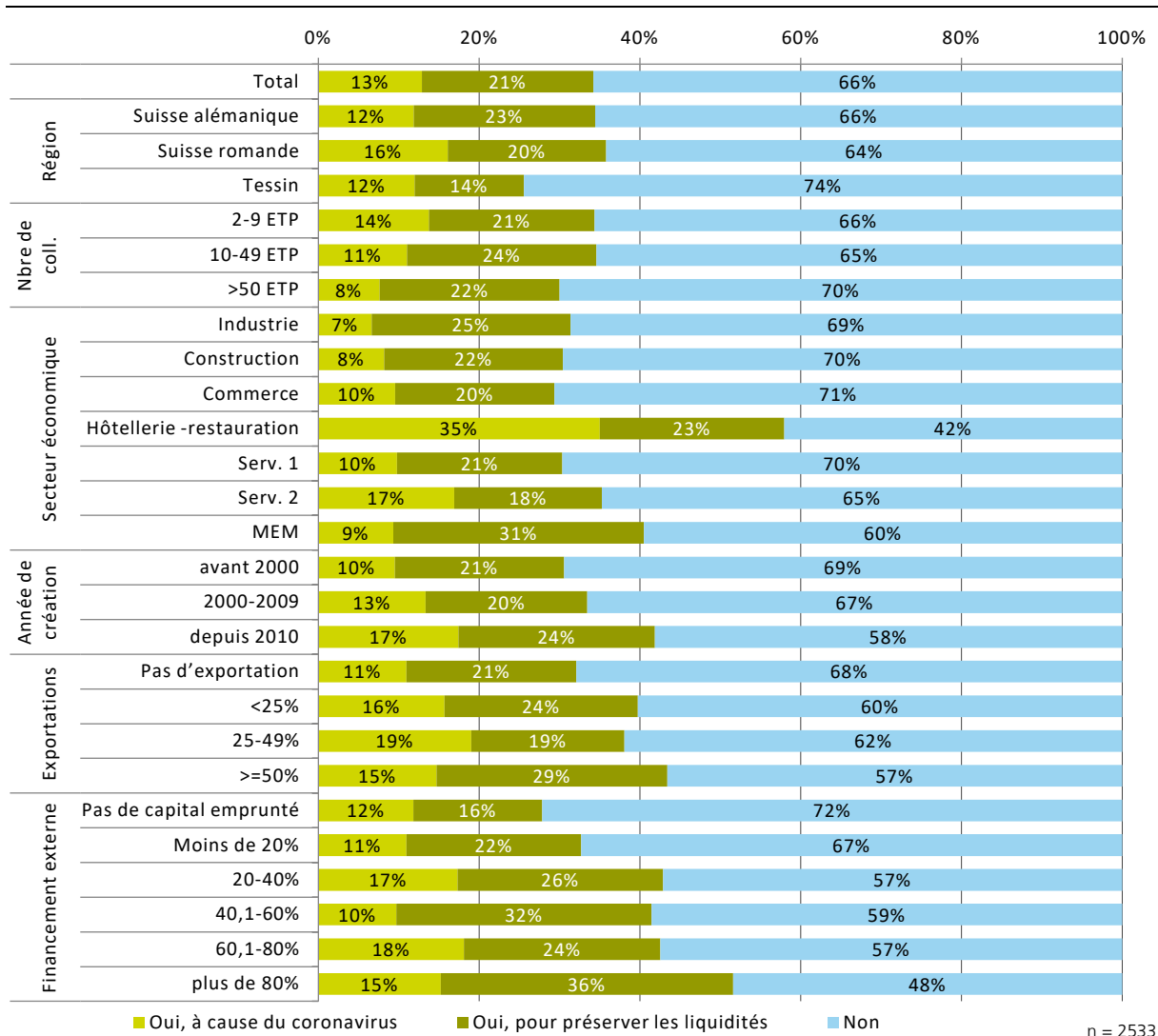


Combien de mois de chiffres d'affaires avez-vous perdu du fait des fermetures (ordonnées par les autorités ou de votre initiative pour des raisons économiques)?

¹⁷ Cette catégorie comprend les domaines suivants: Enseignement, Santé et action sociale, Arts, Activités récréatives et de loisirs et Autres activités de service

D'un autre côté, environ 26% des PME interrogées n'ont subi aucune perte de chiffre d'affaires. 35% des entreprises interrogées n'ont pas pu fournir d'informations plus précises à ce sujet. Les PME du secteur économique Hôtellerie-restauration ont été les plus touchées par les pertes de chiffre d'affaires dues aux fermetures. En revanche, on ne constate pas de différence en matière de chiffre d'affaires perdu entre les entreprises avec et sans exportations.

Illustration 39: Quelles PME ont reporté des investissements au cours des douze derniers mois?



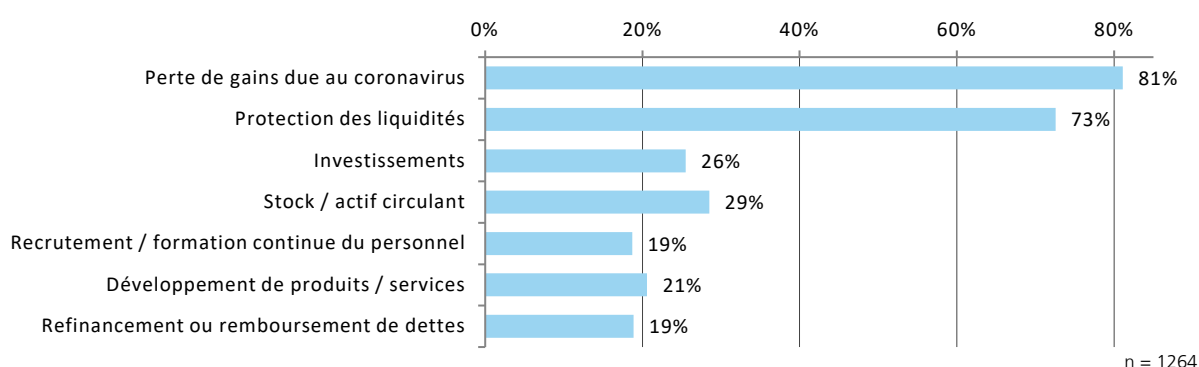
Au cours des douze derniers mois, votre entreprise a-t-elle reporté un investissement prévu parce que vous n'avez pas trouvé les moyens nécessaires?

L'illustration 39 révèle qu'au cours des douze derniers mois, 34% des PME interrogées ont remis un investissement prévu à plus tard, parce qu'elles n'avaient pas trouvé les moyens nécessaires. 13% d'entre elles affirment que la raison principale de ce report a été la pandémie de coronavirus et 21%, la préservation de leurs liquidités. Les entreprises de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM) sont particulièrement nombreuses à avoir

reporté des investissements afin de garantir leurs liquidités. Au cours des douze derniers mois, les hôtels et restaurants ont renoncé à des investissements, principalement en raison des répercussions directes de la crise du coronavirus. Par ailleurs, les entreprises sans capitaux empruntés ont été beaucoup moins nombreuses à devoir reporter un investissement planifié au cours des douze derniers mois que les entreprises ayant une part importante de fonds étrangers.

Comme on pouvait s’y attendre, la pandémie a entraîné un changement dans la finalité des financements. Lors de l’enquête de 2016, le premier motif évoqué par les PME qui avaient eu besoin d’un financement était l’investissement, avant même la protection des liquidités (respectivement 77% et 66%). En 2021, seuls 26% des entreprises ont eu besoin d’un financement à des fins d’investissement. Durant cette période, la protection des liquidités, citée par près de trois quarts des PME interrogées, a été beaucoup plus importante (plusieurs réponses possibles; voir Illustration 40). La priorité accordée aux investissements a donc fortement reculé.

Illustration 40: Pourquoi votre PME a-t-elle eu besoin d’un financement au cours des douze derniers mois?



Pourquoi votre PME a-t-elle eu besoin d’un financement au cours des douze derniers mois? (financement externe ou fonds générés par l’entreprise) Base: Toutes les PME ayant enregistré une hausse de leur besoin de financement: comment le besoin de financement de votre entreprise a-t-il évolué au cours des douze derniers mois eu égard aux instruments suivants?

4.2. Crédits Covid-19

Entre le 26 mars 2020 et le 31 juillet 2020, les PME et les grandes entreprises ont pu solliciter des crédits transitoires garantis par la Confédération auprès des banques pour pallier leurs problèmes de liquidités dues au coronavirus. Ces crédits transitoires visaient à mettre suffisamment de liquidités à la disposition des entreprises pour couvrir leurs frais fixes courants malgré les pertes de chiffre d’affaires occasionnées par la pandémie. Les entreprises disposaient principalement de deux types de crédit:

- Les crédits jusqu’à CHF 500 000.- (max. 10% du chiffre d’affaires), appelés «crédits Covid-19», sont entièrement garantis par la Confédération.
- Les crédits de CHF 500 000.- à CHF 20 millions, appelés «crédits Covid-19 Plus», sont garantis à 85% par la Confédération. Le risque de crédit pour les 15% restants est supporté par la banque qui accorde le crédit.

Les start-up bénéficiaient également d'une offre correspondante¹⁸. Le taux d'intérêt des crédits Covid-19 était de 0%. Pour les crédits Covid-19 Plus (plus de CHF 500 000.-), le taux d'intérêt était de 0,5% pour les 85% du montant du crédit couvert par la Confédération. Le taux d'intérêt pour les 15% restants était fixé individuellement entre la banque et le client. L'octroi des crédits jusqu'à CHF 500 000.- était sciemment rapide et simple sur le plan administratif. Ainsi, jusqu'à un volume de crédit de CHF 500 000.-, il n'y avait pas d'examen approfondi du crédit lors du dépôt de la demande. Une procédure simple et standardisée était appliquée: en guise de demande de crédit, la PME requérante devait simplement remplir un formulaire, certains inconvénients (par ex. asymétries d'information ou problèmes d'incitation) étant sciemment acceptés par la Confédération. La banque vérifiait si la demande de crédit respectait les conditions de forme.

En l'espace de quelques jours, les banques suisses (y compris PostFinance) actives dans le domaine de la clientèle entreprises avaient mis en place des processus spécifiques à l'octroi de crédits Covid-19 aux PME. La mise en œuvre du programme de crédit de la Confédération s'est généralement déroulée sans problème, et les PME obtenaient les crédits demandés quelques heures après en avoir fait la demande.

Au total, près de 138 000 crédits ont été accordés, pour un volume d'environ CHF 17 milliards, dont CHF 13,9 milliards (136 718 crédits) pour les crédits Covid-19 et CHF 3,0 milliards (1133 crédits) pour le crédit Covid-19 Plus. Environ 90% des crédits ont été accordés entre mars 2020 et mi-mai 2020.¹⁹

Il est à noter que ces volumes correspondent aux limites de crédit *accordées*. Le volume des crédits réellement *utilisés* est inférieur. On peut supposer que certaines entreprises ont déposé une demande de crédit dans un esprit de planification prudente des liquidités, mais n'ont pas (encore) utilisé le crédit ou l'ont utilisé seulement partiellement²⁰.

De plus, entre-temps, le volume de crédits Covid-19 en cours a quelque peu diminué. Jusqu'à octobre 2021, 15 864 crédits représentant un volume de CHF 3,40 milliards avaient été remboursés. Parmi ceux-ci, 8407 avaient été remboursés en 2020 et 7457, jusqu'à octobre 2021. En outre, 1390 plaintes ont été déposées à ce jour en vertu de l'ordonnance sur les cautionnements solidaires liés au Covid-19 et de la loi sur les cautionnements solidaires liés au Covid-19. 262 d'entre elles, représentant une somme délictuelle²¹ de CHF 23 millions, sont déjà clôturées.

Le montant moyen des crédits Covid-19 s'est élevé à près de CHF 102 000.-. Dans le domaine des crédits Covid-19 Plus, 1133 entreprises ont levé en moyenne quelque CHF 2,7 millions.

¹⁸ Les cautionnements accordés aux start-up reposent toutefois sur une autre base légale et sont un instrument différent des crédits Covid-19. Vous trouverez plus d'informations et de chiffres sur ce site Internet: Cautionnements start-up.

¹⁹ Source: <https://covid19.easygov.swiss>

²⁰ Les données au niveau agrégé (national) à ce sujet ne sont pas encore disponibles. Dans leur rapport semestriel 2020, trois banques ont toutefois publié des chiffres sur les crédits accordés et les crédits utilisés. Au 30 juin 2020, seuls 40 à 55% des crédits accordés par PostFinance SA et les banques cantonales d'Argovie et de Saint-Gall étaient utilisés.

²¹ La somme délictuelle indiquée sur EasyGov.swiss correspond au volume des crédits au moment de leur octroi. Les éventuelles pertes effectivement survenues ne sont pas prises en compte.

D'après notre enquête, environ 30% des PME ont contracté un crédit Covid-19²² (cf. Illustration 41). Il ressort de l'enquête que la demande de crédits transitoires a été plus forte au Tessin et en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Près d'une PME tessinoise sur deux a demandé un tel crédit. En Suisse romande, 40% des entreprises interrogées ont demandé un crédit, et 25% en Suisse alémanique. Selon les données du SECO (2021a), c'est dans le canton de Zurich que le volume de crédit le plus élevé a été accordé, à savoir CHF 2,88 milliards. Les entreprises du Tessin ont quant à elle obtenu des crédits Covid-19 pour un montant de CHF 1,37 milliard.

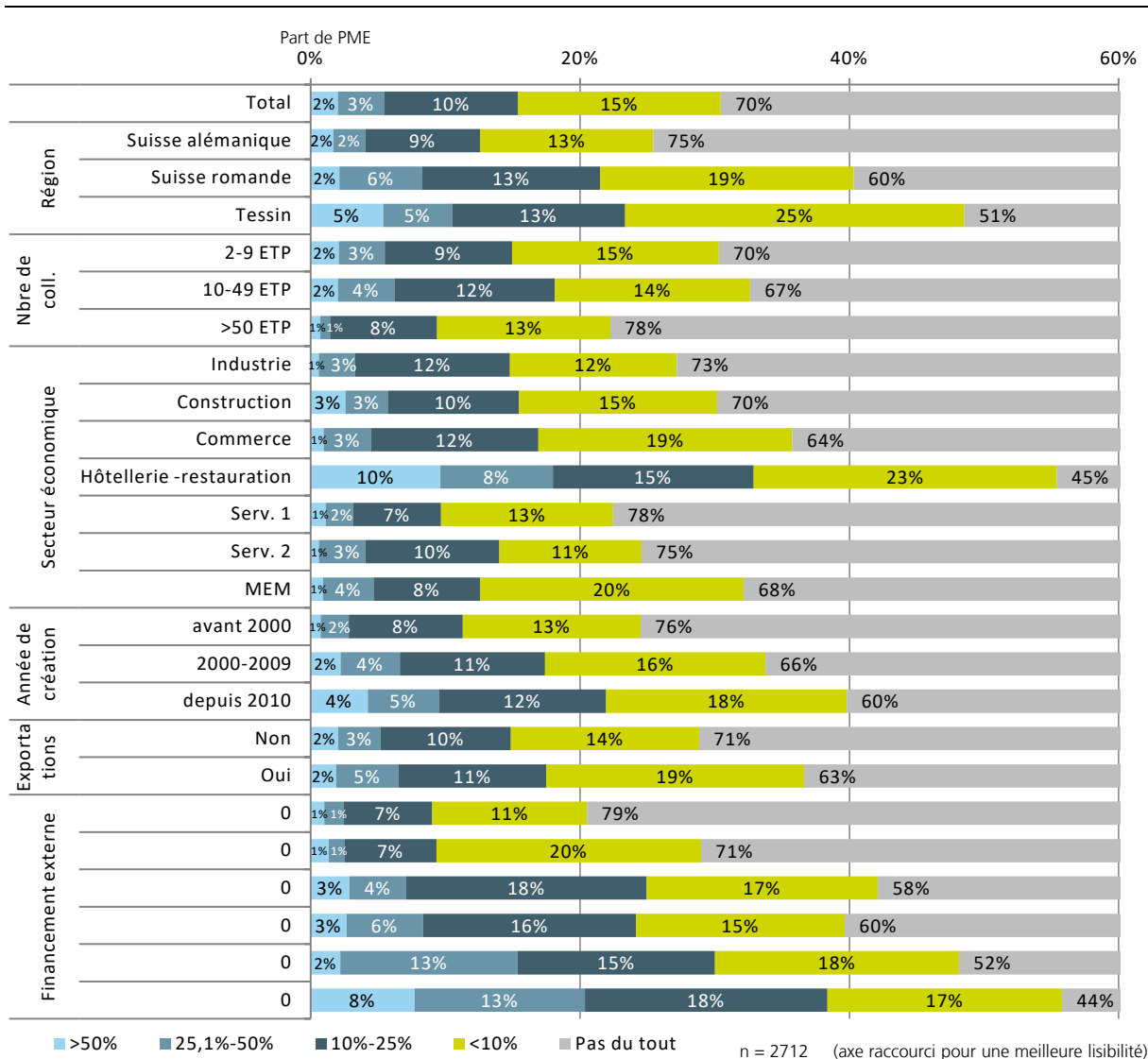
En ce qui concerne les secteurs économiques, les hôtels et restaurants ont été particulièrement nombreux à demander des crédits Covid-19. Selon l'enquête, plus de la moitié (55%) des hôtels et restaurants interrogés ont eu recours à un tel crédit. Au total, 17 414 entreprises du secteur Hébergement et restauration ont obtenu un crédit (SECO, 2021a). En revanche, dans le secteur des services, seule une entreprise sur quatre a sollicité un crédit.

Les entreprises plus anciennes et de taille moyenne, comptant entre 50 et 249 collaborateurs ont moins eu recours à l'aide de la Confédération que les entreprises plus petites et plus jeunes. Cela peut s'expliquer par le fait que les réserves de liquidités augmentent avec l'ancienneté et la taille de l'entreprise. En second lieu, les entreprises ont fait appel aux crédits Covid-19 Plus pour les montants de crédit plus élevés. Ceux-ci ne sont garantis qu'à 85%, ce qui a peut-être entraîné une certaine perte d'attrait de cet instrument. Par ailleurs, les petites PME ont été plus nombreuses à subir un impact très négatif de la pandémie (Illustration 37, cf. également l'étude de Fuhrer, Ramelet & Tenhofen, 2021).

En outre, les entreprises axées sur l'exportation ont demandé proportionnellement plus de crédits Covid-19 que les entreprises sans activités d'exportation. Il est également intéressant de noter la corrélation avec la structure de financement existante. Seuls 21% des PME qui n'avaient pas encore de fonds étrangers ont contracté un crédit Covid-19. En revanche, 56% des PME qui avaient déjà une part de fonds étrangers supérieure à 80% ont obtenu un crédit Covid-19.

²² Par rapport au nombre total d'entreprises en Suisse (environ 591 000), environ 23,5% ont contracté un crédit. Dans notre étude, cette valeur est supérieure (30%). La différence réside entre autres dans le fait que les entreprises employant deux salariés ou moins (en EPT) ont été exclues de l'enquête.

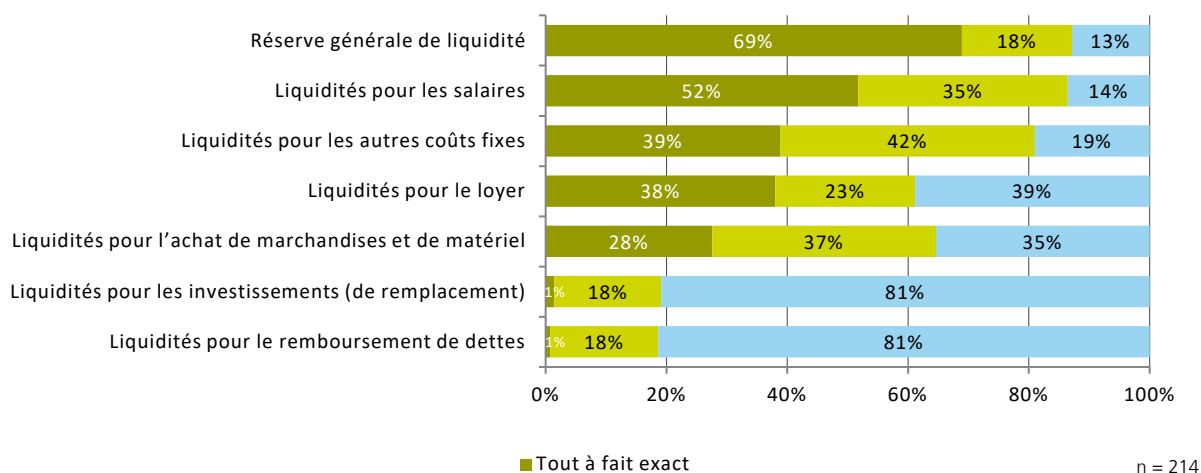
Illustration 41: Crédits Covid-19 selon différentes caractéristiques



L'illustration 42 montre dans quels buts les PME suisses interrogées ont contracté des crédits transitoires Covid-19. Les 214 entreprises interrogées citent la «réserve de liquidités générale», les «liquidités pour les rémunérations» et les «liquidités pour d'autres coûts fixes» comme raisons principales d'avoir contracté le crédit. La part élevée de réponses «réserve de liquidités générale» révèle tout particulièrement qu'une grande partie des PME interrogées ont perçu le crédit avant tout comme un volant de trésorerie préventif.

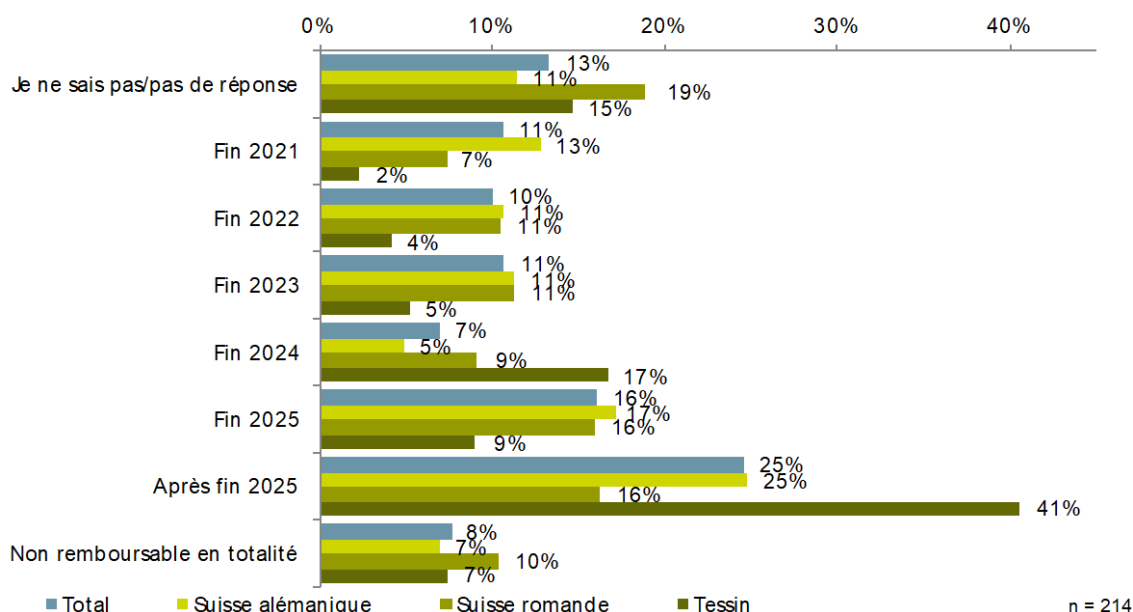
En ce qui concerne le volume des crédits demandés, il apparaît, sans surprise, que le montant moyen est inférieur pour les petites entreprises. Selon les statistiques du SECO, le volume de crédit moyen des micro-entreprises comptant entre zéro et neuf collaborateurs a été de CHF 66 701.- (situation au 7 septembre 2021). Le montant moyen augmente avec la taille de l'entreprise (petites entreprises de 10-49 collaborateurs: CHF 292 956.-; moyennes entreprises de 50-249 collaborateurs: CHF 706 209.-).

Illustration 42: À quelles fins avez-vous utilisé le montant du crédit Covid-19?



Il est prévu que les PME remboursent les crédits transitoires au bout de huit ans ou, en cas de rigueur, au bout de dix ans. Ce long délai vise à laisser aux entreprises suffisamment de temps pour se redresser économiquement. Les entreprises doivent rembourser les crédits pendant la durée d'emprunt au moyen d'amortissements réguliers. Comme il ressort de l'illustration 43, 11% des PME interrogées bénéficiant d'un crédit Covid-19 prévoient de le rembourser d'ici fin 2021. 10% prévoient de rembourser leur crédit d'ici fin 2022. 25% des PME estiment qu'elles ne solderont leur crédit qu'après 2025. 8% des PME ne pensent pas pouvoir rembourser intégralement les crédits. Outre la demande accrue de crédits Covid-19 de la part des PME du Tessin, celles-ci prévoient également une date de remboursement nettement plus tardive (41% après fin 2025).

Illustration 43: Dans quel délai aurez-vous remboursé intégralement votre crédit Covid-19?

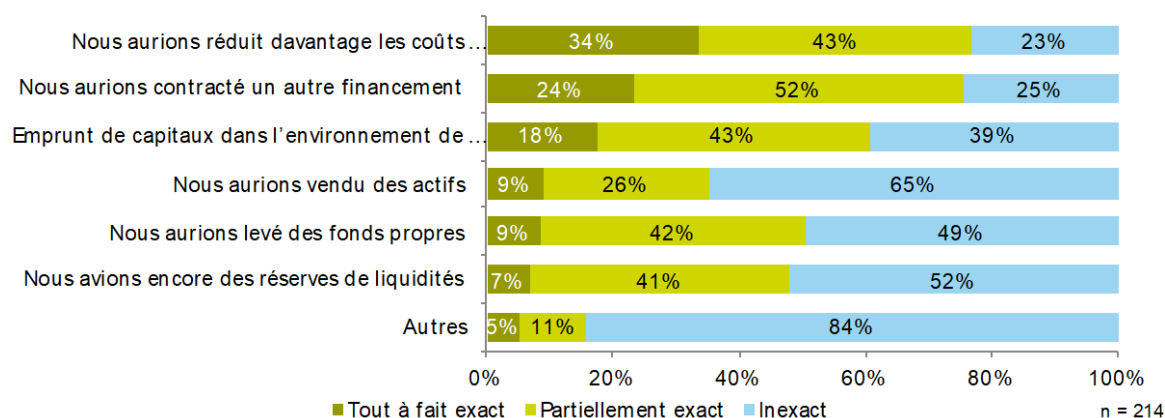


Dans quel délai – à compter d'aujourd'hui – aurez-vous intégralement remboursé votre crédit garanti (crédit Covid-19)?

L'illustration 44 montre également à quel point le programme de crédit Covid-19 a été important pour les PME suisses. 34% des entreprises bénéficiant d'un crédit Covid-19 sont certaines qu'elles auraient dû réduire plus fortement leurs frais d'exploitation sans ces crédits transitoires, et pour 43%, c'est en partie vrai. Seuls 23% des PME interrogées au bénéfice d'un crédit Covid-19 n'auraient *pas* dû réduire leurs frais d'exploitation, même sans le crédit.

En l'absence de ces crédits transitoires, 75% des PME interrogées ayant contracté un crédit Covid-19 auraient essayé de souscrire un autre financement, 61% auraient tenté de le trouver dans l'environnement de l'entreprise, et 51% sous forme de fonds propres. 35% auraient vendu des actifs pour disposer des liquidités nécessaires.

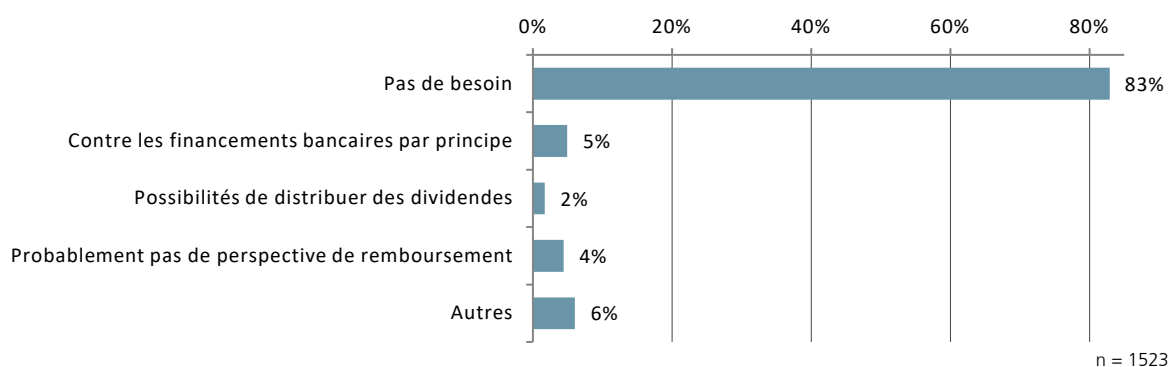
Illustration 44: Comment auriez-vous supporté les conséquences financières en l'absence de crédit Covid-19?



Supposons que les crédits Covid-19 n'aient pas été mis en place. Comment auriez-vous supporté les conséquences financières de la crise?

83% des entreprises interrogées n'ayant pas contracté de crédit Covid-19 n'ont pas eu recours à cet instrument car elles n'ont pas eu besoin de liquidités. 5% ne veulent par principe pas recourir au financement bancaire. 4% n'ont pas demandé de crédit Covid-19 parce qu'elles ne seraient probablement jamais en mesure de le rembourser (cf. Illustration 45).

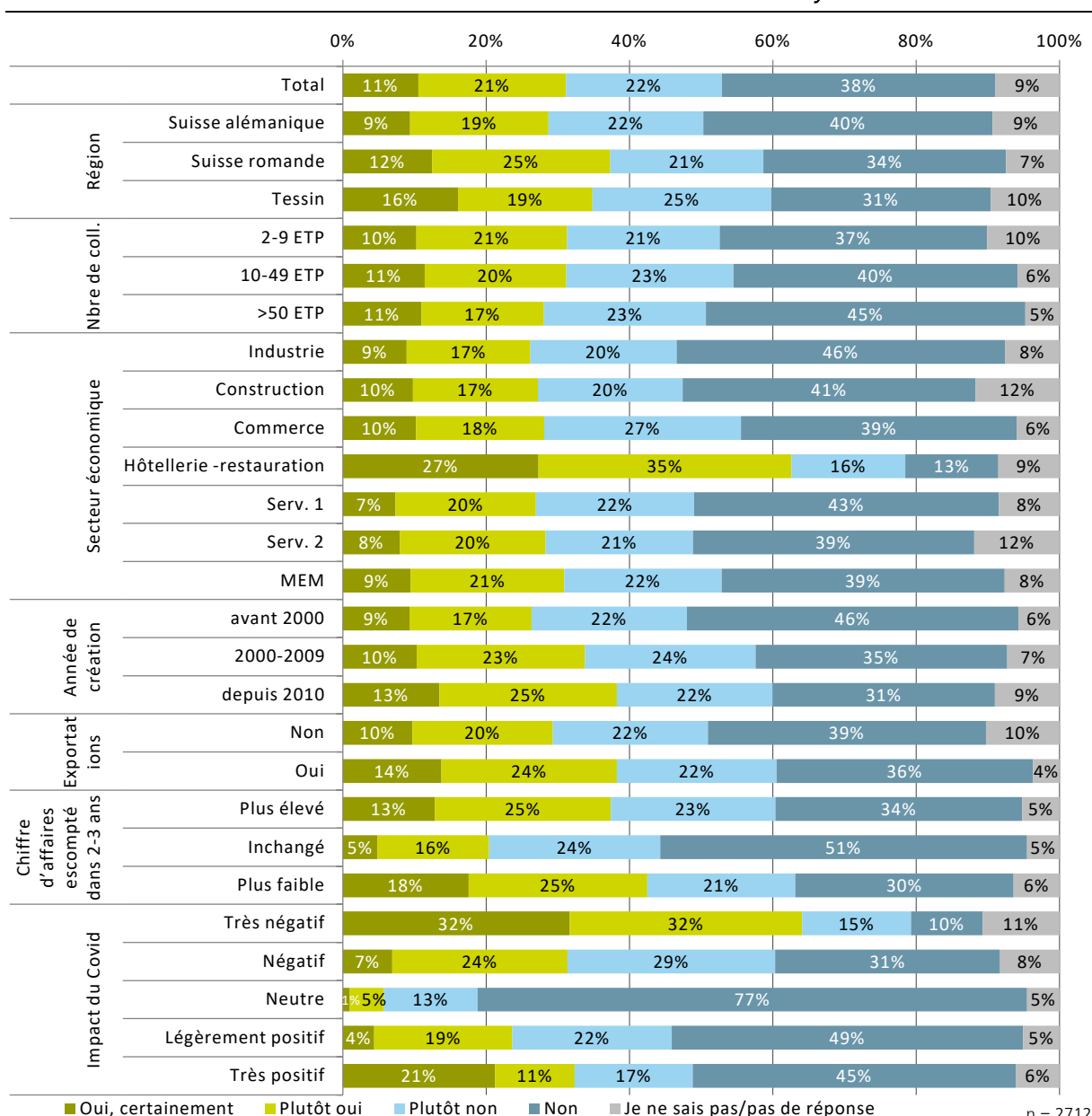
Illustration 45: Pourquoi n'avez-vous pas contracté de crédit Covid-19?



4.3. Perspectives: les conséquences du Covid-19

La pandémie continuera de causer des difficultés aux PME à l'avenir. Dans ce contexte, le thème du financement reste pertinent. Par exemple, près un tiers des PME affirment qu'il est probable ou certain qu'elles auront un besoin de financement accru à moyen terme en raison du Covid-19 (cf. Illustration 46).

Illustration 46: Aurez-vous un besoin de financement accru en raison du Covid-19 à moyen terme?

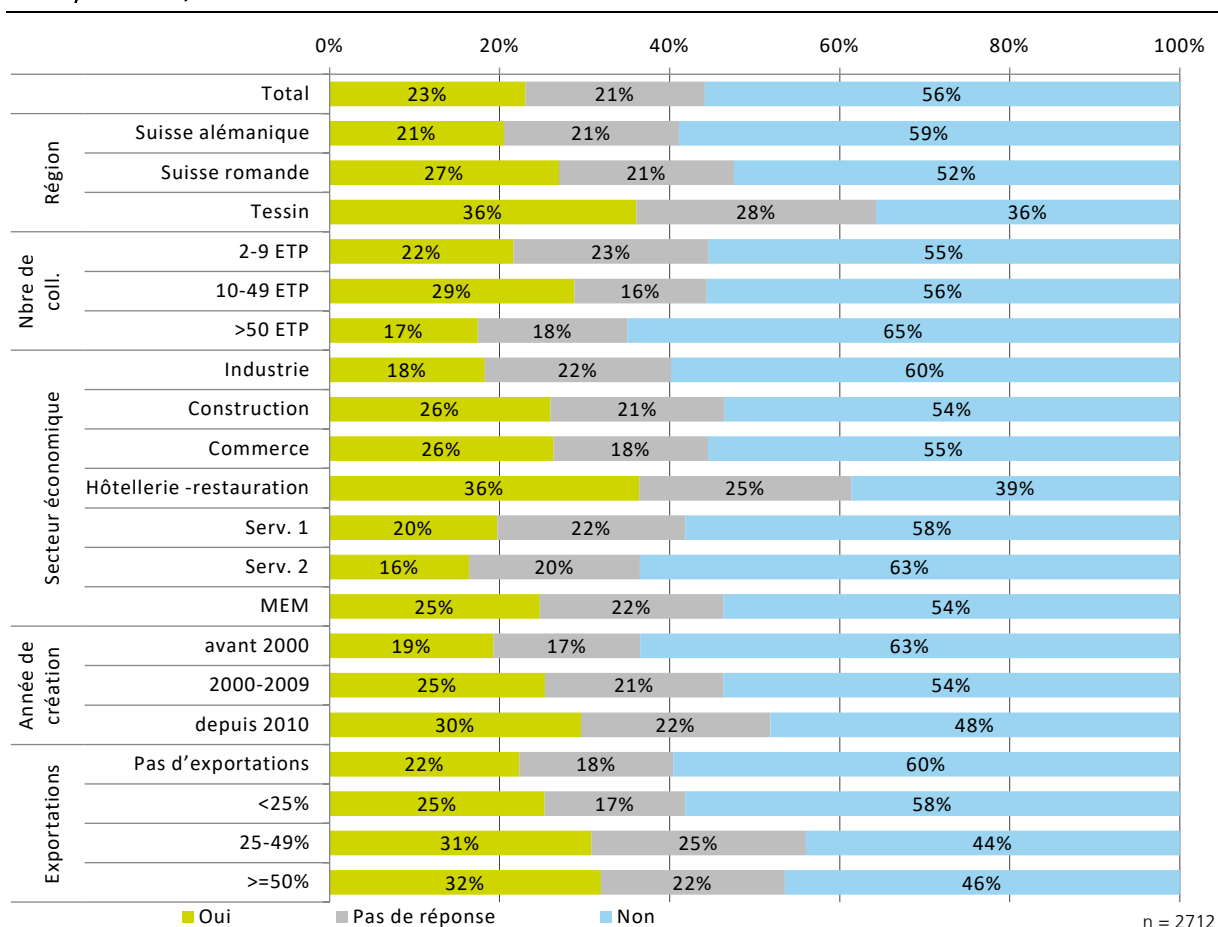


Les entreprises qui s'attendent à un besoin de financement accru sont plus nombreuses en Suisse romande et au Tessin qu'en Suisse alémanique. En ce qui concerne les secteurs économiques, les hôtels et restaurants se démarquent une fois encore. Leur besoin de financement, également à moyen terme, est souvent jugé nettement supérieur à celui des autres branches. 62% des hôtels

et restaurants interrogés affirment qu'ils auront probablement ou assurément un besoin de financement plus important à moyen terme. En outre, les entreprises axées sur l'exportation et les entreprises plutôt jeunes feront face un besoin de financement accru en raison des conséquences du Covid-19. Les entreprises qui ont subi un impact très négatif ou très positif de la pandémie de coronavirus présentent également un besoin de financement accru à moyen terme. En outre, les entreprises dont les prévisions de chiffre d'affaires sont négatives sont très nombreuses à s'attendre à un besoin de financement à moyen terme.

Jusqu'à présent, la Confédération ne semble pas prévoir un deuxième programme de crédit Covid-19. Néanmoins, l'enquête a également mis en lumière le positionnement des PME suisses par rapport à un éventuel deuxième programme. Si le programme était lancé aux mêmes conditions qu'en 2020, 23% des PME utiliseraient à nouveau cet instrument (cf. Illustration 47). 56% estiment qu'elles n'auraient plus besoin de tels crédits. Et 21% n'ont pas pu répondre à la question. En particulier les entreprises tessinoises, les hôtels et restaurants, les jeunes entreprises et les entreprises avec une part élevée d'exportations solliciteraient à nouveau des crédits Covid-19 dans le cadre d'un autre programme.

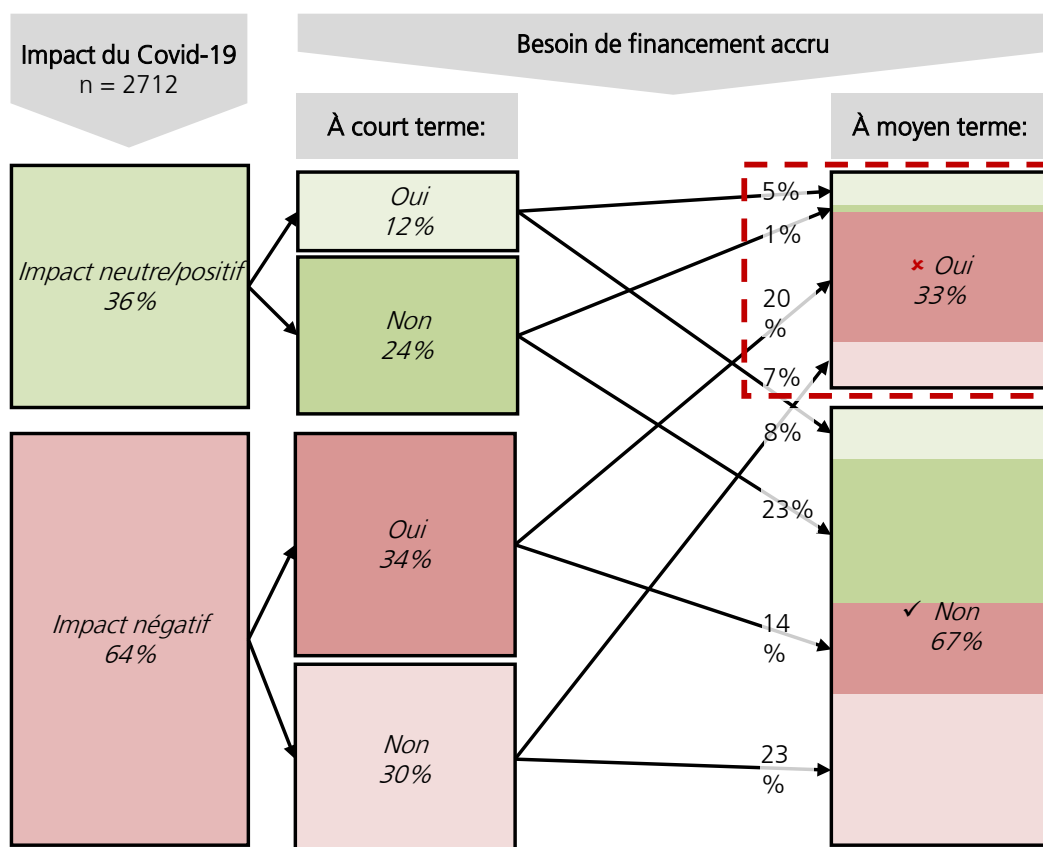
Illustration 47: Contracteriez-vous un crédit Covid-19 si les crédits Covid-19 étaient remis en place (aux mêmes conditions qu'en 2020)?



4.4. Vue d'ensemble de l'impact du Covid-19 et du besoin de financement

Pour certaines branches et entreprises, il se peut que la pandémie de Covid-19 n'ait entraîné que des pertes à relativement court terme. Pour d'autres en revanche, les conséquences peuvent également être de moyen ou long terme. Seules des pertes temporaires des cash-flows pourraient avoir des conséquences négatives bien moins importantes pour les entreprises que les baisses durables sur le long terme. L'illustration 48 simplifie ces résultats. Dans un premier temps, elle montre l'impact subjectif de la pandémie de Covid-19, du point des entreprises. On distingue alors (i) un impact négatif et (ii) un effet neutre, voire positif, de la pandémie sur les entreprises. Dans un deuxième temps, le schéma révèle combien d'entreprises affectées par la pandémie ont connu (i) un besoin de financement accru à court terme (protection des liquidités) et combien (ii) s'attendent à connaître un besoin de financement supplémentaire à moyen terme (notamment « blocage des investissements ») en raison du Covid-19.

Illustration 48: Vue récapitulative de l'impact de la pandémie de coronavirus et du besoin de financement accru



Impact du Covid-19: «De quelle nature et de quelle ampleur l'impact de la pandémie de coronavirus sur votre entreprise a-t-il été / est-il?» (Impact négatif: valeurs de -5 à -1); besoin de financement accru à court terme: «Comment le besoin de votre entreprise pour les instruments de financement suivants a-t-il évolué au cours des douze derniers mois?»; besoin de financement accru à moyen terme: «Avez-vous à moyen terme un besoin de financement accru en raison du Covid-19?»

Comme indiqué ci-dessus, 64% des PME interrogées ont déclaré avoir subi un impact (très) négatif de la pandémie de coronavirus. Celles-ci sont représentées en rouge dans l'illustration 48. 36%

des entreprises affirment que le Covid-19 n'a pas eu de conséquences négatives pour elles, voire que la crise leur a profité (en vert). 12% des entreprises n'ont ressenti aucun impact ou ont ressenti un impact positif du coronavirus, mais ont fait face à un besoin de financement accru à court terme. Une subdivision supplémentaire de ce groupe montre que peu d'entreprises ayant connu un impact neutre ou positif prévoient un besoin de financement accru à moyen terme. 24% des PME interrogées ont connu un impact neutre ou positif du Covid-19 et n'ont pas eu de besoin de financement accru à court terme. 34% des PME suisses ont subi des conséquences négatives du fait du Covid-19 et ont dès lors fait face à un besoin de financement accru à court terme. 30% des PME ont été affectées par le Covid-19, mais n'ont pas eu de besoin de financement accru.

Dans l'ensemble, 33% des entreprises suisses s'attendent à faire face à un besoin de financement accru, également à moyen terme. La grande majorité d'entre elles ont subi des conséquences négatives du fait du Covid-19 (82%, bloc rouge en haut à droite). Plus de deux tiers (67%) des PME estiment qu'elles n'auront pas de besoin de financement accru à moyen terme malgré le Covid-19.

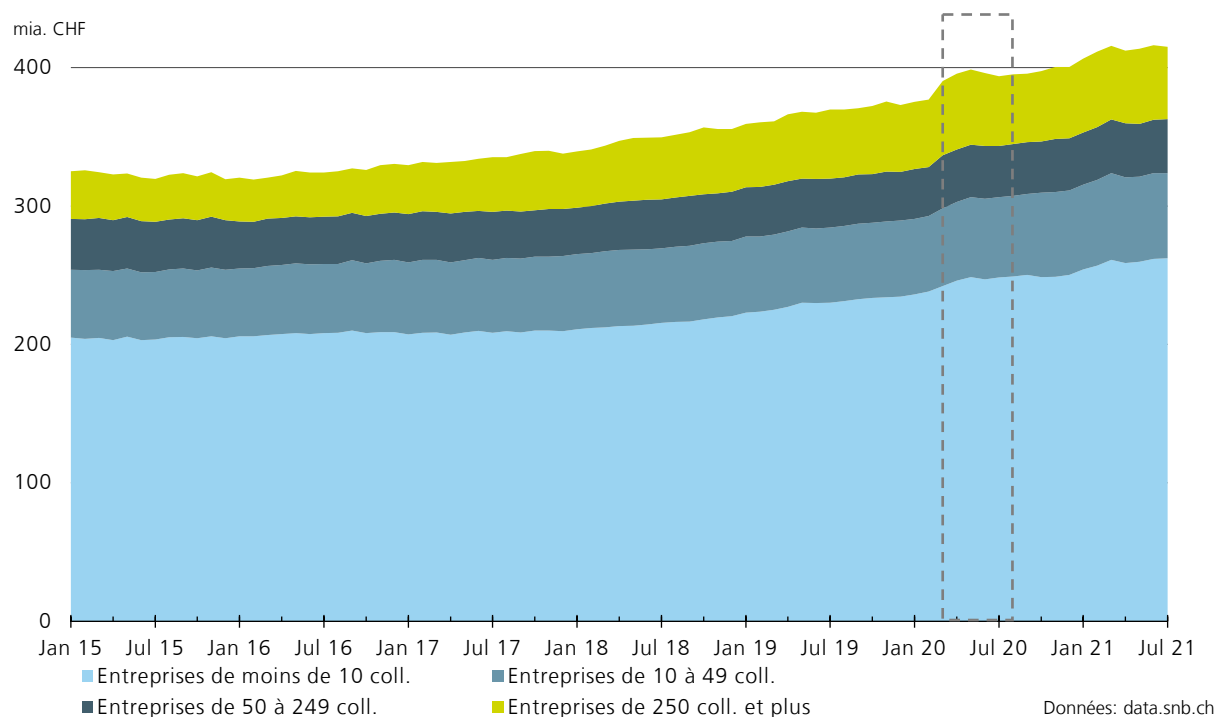
4.5. Évolution du volume de crédits agrégé et effets de substitution possibles

Après l'analyse de l'importance et de l'utilisation des crédits Covid-19, nous allons ci-après combiner ses résultats avec les statistiques relatives au volume de crédits de la Banque nationale suisse. Pour que les crédits Covid-19 soient pris en compte dans les analyses du volume de crédits agrégé ci-après, nous distinguons trois phases.

Antérieure aux crédits Covid-19	Phase d'octroi	Postérieure aux crédits Covid-19
avant l'octroi des crédits Covid-19	pendant l'octroi des crédits Covid-19	après l'octroi / pendant le remboursement des crédits Covid-19
jusqu'au 25.03.2020	26.03.2020-31.07.2020	à partir du 01.08.2020

Comme le montre l'illustration 49, le volume total des crédits accordés aux entreprises par les banques en Suisse a augmenté de 28% depuis 2015, passant de CHF 325 milliards à CHF 416 milliards en juin 2021.

Illustration 49: Évolution du volume de crédits (utilisation) selon la taille de l'entreprise



En juin 2021, environ 87% du volume total étaient prêtés à des PME de moins de 250 salariés. Les 13% restants sont imputables aux grandes entreprises (>250 collaborateurs).²³ Avec un volume de crédits de CHF 262 milliards, les micro-entreprises représentent la majeure partie du volume de crédits (63%)²⁴. Les petites entreprises ont reçu CHF 62 milliards (15%) et les entreprises moyennes CHF 39 milliards (9%) de crédits sous différentes formes.

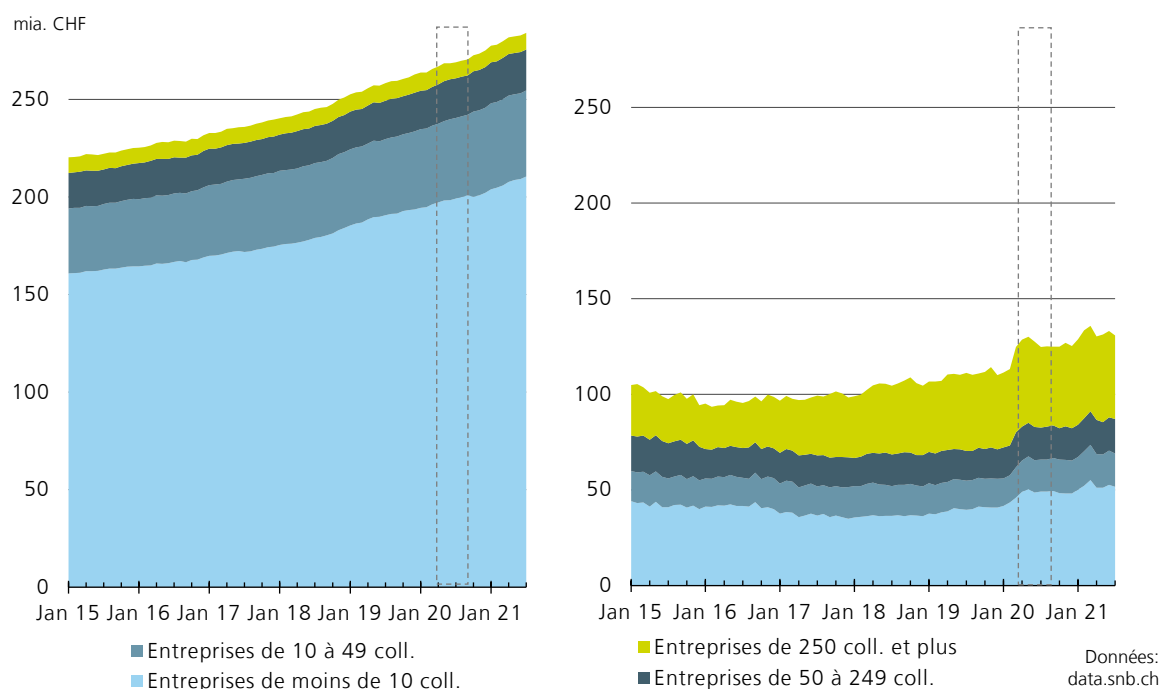
Dans les illustrations ci-après, la phase d'octroi des crédits Covid-19 est représentée par la ligne grise en pointillés. Comme le montre l'illustration 49, le volume total de crédits a augmenté pour toutes les tailles d'entreprises durant la phase d'octroi des crédits Covid-19.

Dans l'illustration 50, le volume total est subdivisé en deux catégories: crédits hypothécaires et total des autres crédits. On constate que le volume de crédits hypothécaires comme celui des autres crédits ont augmenté depuis le début de la pandémie. Les volumes des deux types de crédit ont également poursuivi leur progression pendant la phase d'octroi des crédits Covid-19. Ce constat est particulièrement frappant dans la catégorie Total des autres crédits.

²³ Les grandes entreprises sont également prises en compte dans cette section, car il n'a pas été possible d'opérer une distinction dans la combinaison taille de l'entreprise et branche.

²⁴ Pour l'analyse présentée dans ce chapitre, les micro-entreprises sont définies comme les entreprises de 0-9 salariés au lieu de 2-9 salariés comme dans le reste de l'étude, afin de comparer les crédits Covid-19 aux statistiques de la BNS relatives au volume de crédits.

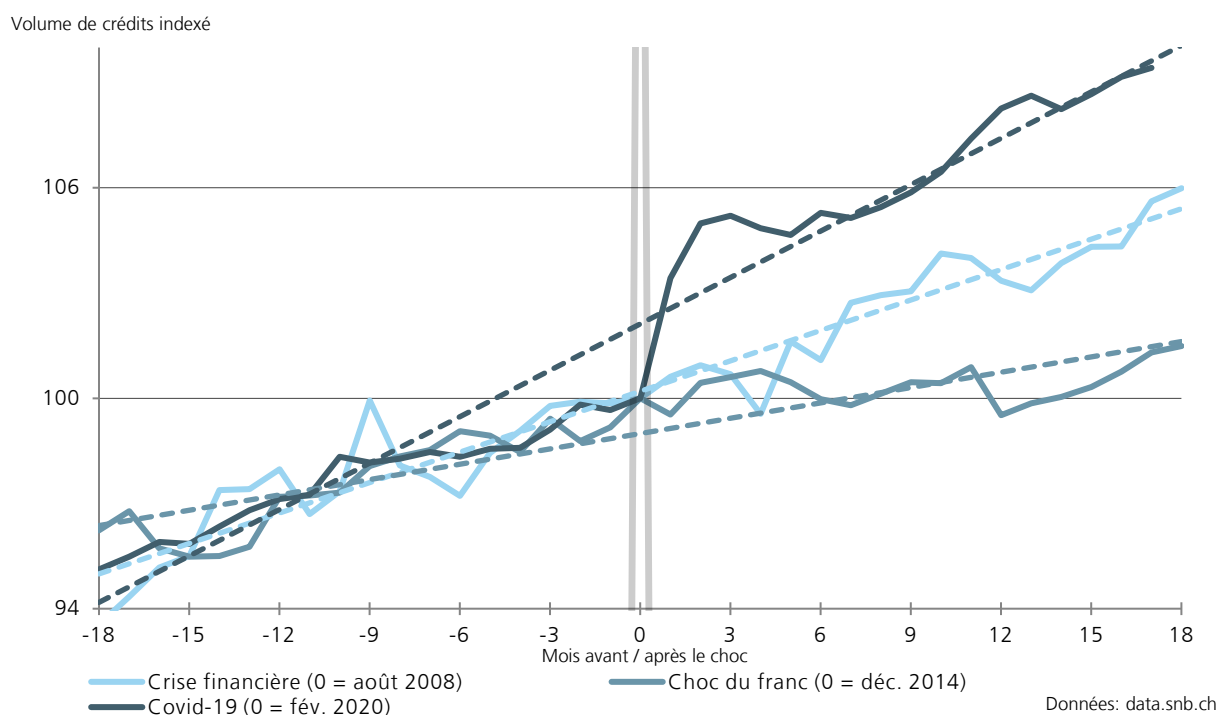
Illustration 50: Utilisation crédits hypothécaires (à gauche) et total des autres crédits (à droite) selon la taille de l'entreprise



Il est intéressant de comparer l'évolution du volume de crédits pendant la pandémie de Covid-19 avec d'autres périodes économiquement difficiles. Seules les entreprises des branches prises en compte dans le cadre de cette enquête sont incluses dans cette analyse.²⁵ L'illustration 51 montre l'évolution indexée du volume de crédits (utilisation total des crédits des branches sélectionnées) au cours des mois qui ont précédé et suivi la crise financière de 2008, le choc du franc en 2015 et le lancement du programme de crédit Covid-19 en mars 2020. La crise financière de 2008 n'a guère influencé l'évolution des volumes de crédits. En revanche, le choc du franc en janvier 2015 semble avoir ralenti la croissance des crédits domestiques au cours des 18 mois qui ont suivi. À l'inverse, avec le lancement du programme de crédit Covid-19, le volume de crédits a nettement augmenté.

²⁵ Les branches suivantes ne sont pas prises en compte dans l'illustration ci-après: agriculture et sylviculture, pêche, services financiers et d'assurance, administration publique, défense, sécurité sociale, organisations et collectivités extraterritoriales

Illustration 51: Comparaison de l'évolution des volumes de crédits aux entreprises en période de crise



Volume de crédit total, utilisation, à l'exclusion des branches suivantes: agriculture et sylviculture, pêche, services financiers et d'assurance, administration publique, défense, sécurité sociale, organisations et collectivités extraterritoriales

Malgré les grandes incertitudes et les restrictions importantes dues à la pandémie, le programme de crédit Covid-19 de la Confédération n'a pas seulement permis de stabiliser le volume de crédits aux entreprises au niveau agrégé, il a même permis de l'augmenter.

Les crédits Covid-19 ont offert aux entreprises suisses une possibilité supplémentaire de recourir à un financement extérieur pour faire face à leurs difficultés de trésorerie. Toutefois, il se peut qu'en raison des taux d'intérêt de 0% pour les crédits Covid-19 et de 0,5% pour 85% des crédits Covid-19 Plus, les crédits existants aient été remplacés par ce type de crédit. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons analysé l'évolution du volume de crédits sur la base des trois phases présentées précédemment, à savoir «Antérieure aux crédits Covid-19», «Phase d'octroi» et «Postérieure aux crédits Covid-19». Comme les crédits bancaires classiques, les crédits Covid-19 sont enregistrés dans les statistiques relatives au volume de crédits de la Banque nationale suisse (BNS). Les crédits Covid-19 (jusqu'à CHF 500 000.-) sont repris à hauteur de 100% dans la catégorie «Autres crédits – couverts», et les crédits Covid-19 Plus (plus de CHF 500 000.-), à hauteur de 85%²⁶ (SNB, 2020).

Afin d'estimer un possible effet de substitution, nous comparons l'utilisation des autres crédits aux entreprises couverts à l'évolution des limites de crédit Covid-19 (moins les remboursements).²⁷ Les

²⁶ En fonction de la couverture effective, les 15% restants des crédits Covid-19 Plus sont affectés aux créances couvertes, non couvertes ou hypothécaires.

²⁷ Les données relatives aux crédits Covid-19 sont les limites de crédit accordées, mais pour les crédits en compte courant uniquement, il se peut que la totalité de la limite de crédit initialement accordée n'ait pas été utilisée. La BNS ne publie pas le total des limites octroyées pour les autres prêts, c'est pourquoi l'analyse porte sur le total des crédits utilisés.

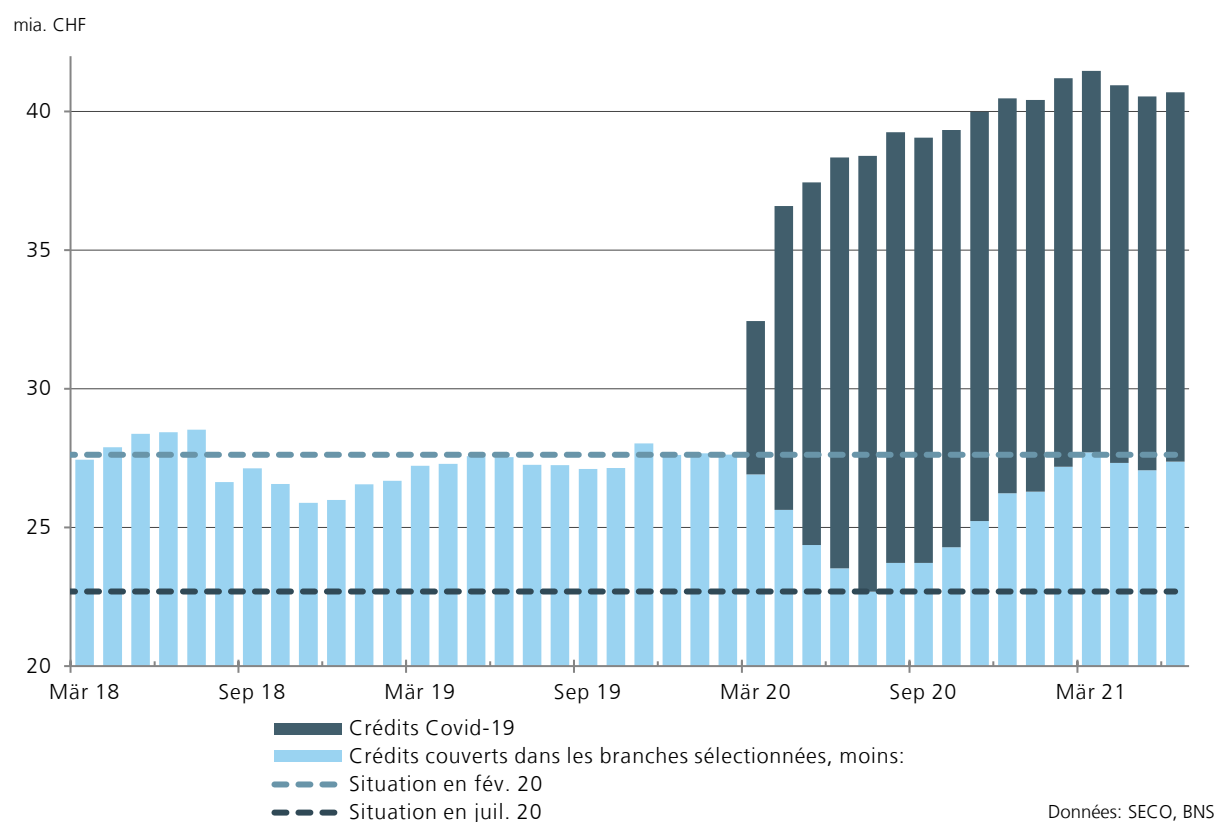
crédits Covid-19 doivent être déclarés par les banques en tant que crédits assortis d'une «autre couverture».²⁸ Conformément aux statistiques bancaires mensuelles de la BNS, dans l'illustration 52, le volume des crédits aux entreprises couverts est subdivisé en deux catégories: «Volume de crédits Covid-19» et «Crédits aux PME couverts moins crédits Covid-19». Il s'agit de crédits couverts accordés à des entreprises appartenant aux secteurs définis dans les chapitres précédents.

En mars 2020 déjà, alors que les crédits Covid-19 n'avaient été octroyés que durant quatre jours ouvrés, le volume des autres crédits couverts est passé de CHF 27,6 milliards à CHF 32,5 milliards, soit une hausse de 17%. Pendant toute la phase d'octroi, ce volume (y compris crédits Covid-19) a augmenté pour atteindre CHF 38,4 milliards en juillet 2020, le dernier mois durant lequel des crédits Covid-19 ont été octroyés. En juillet 2020, on estimait à CHF 15,7 milliards les crédits Covid-19 en cours accordés aux entreprises des secteurs visés par l'enquête (barres bleu foncé dans l'illustration 52).²⁹ Entre février et juillet 2020, le volume des autres crédits couverts, hors crédits Covid-19 a reculé à CHF 22,7 milliards, soit une baisse de CHF 4,9 milliards. Dans l'hypothèse simplifiée où les autres crédits couverts, hors crédits Covid-19 sont restés constants après février 2020, nous estimons qu'un effet de substitution temporaire de CHF 4,9 milliards s'est produit dans les branches observées. Nous considérons l'effet de substitution estimé comme temporaire, car en mars 2021, le volume des autres crédits couverts, hors crédits Covid-19 (CHF 27,7 milliards) avait déjà renoué avec le niveau de la phase antérieure aux crédits Covid-19.

²⁸ Cela s'applique aux crédits Covid-19 jusqu'à CHF 500 000.- et aux crédits Covid-19 Plus à concurrence de CHF 500 000.- ainsi qu'à 85% du montant dépassant cette limite. Les 15% restants sont repris dans l'une des trois catégories suivantes: «avec couverture hypothécaire», «avec autre couverture» ou «sans couverture» (BNS, 2020).

²⁹ Les crédits qui n'ont pas pu être associés à un mois précis (environ 3% des crédits Covid-19) ont été répartis proportionnellement sur les différents mois de la phase d'octroi. Les remboursements de crédits Covid-19 ont été déduits le mois au cours duquel la dernière tranche a été remboursée; les remboursements partiels mensuels n'ont pas été pris en compte. Par conséquent, les crédits Covid-19 effectivement utilisés devraient être légèrement inférieurs chaque mois. Afin d'obtenir une présentation prudente, le volume des crédits Covid-19 Plus n'a été pris en compte qu'à hauteur de la partie garantie par la Confédération (85%), car les 15% restants ne peuvent pas être clairement affectés à la catégorie «Autres crédits couverts».

Illustration 52: Volume de crédits dans les secteurs sélectionnés avec indication des crédits Covid-19



Autres crédits avec couverture octroyés aux entreprises de toutes tailles relevant des secteurs suivants: Industrie, Construction, Commerce, Hôtellerie-restauration, Services 1 et Services 2. Afin de mieux mettre en évidence l'évolution, le graphique se concentre sur les volumes compris entre CHF 20 et 42 milliards.

L'étape suivante consiste à répartir ces valeurs agrégées en fonction de la taille des entreprises et des secteurs pris en compte dans la présente étude.³⁰ Toutefois, les comparaisons doivent, ici encore, être considérées comme des approximations visant à déterminer l'effet de substitution.

Les micro-entreprises (jusqu'à 9 collaborateurs) affichent le volume cumulé le plus élevé d'autres crédits couverts. Dans cette catégorie de taille, on observe une nette augmentation du volume global après le lancement du programme de crédit Covid-19. Le volume hors crédits Covid-19 ne chute que brièvement en dessous du niveau antérieur aux crédits Covid-19. En ce qui concerne la taille des entreprises, c'est parmi les petites entreprises (10-49 salariés) que l'effet de substitution supposé est le plus marqué en pourcentage (cf. Illustration 53, différence entre le volume de février 2020 et la ligne en pointillés en juillet 2020). En ce qui concerne ces entreprises, le volume des autres crédits couverts, crédits Covid-19 inclus a augmenté de près de 50% (de CHF 6,5 milliards à CHF 9,3 milliards) entre février et juillet 2020. Hors crédits Covid-19, le volume des autres crédits couverts a en revanche reculé à CHF 3,7 milliards au cours de la même période, soit une baisse de plus de 40%. Pour les trois autres

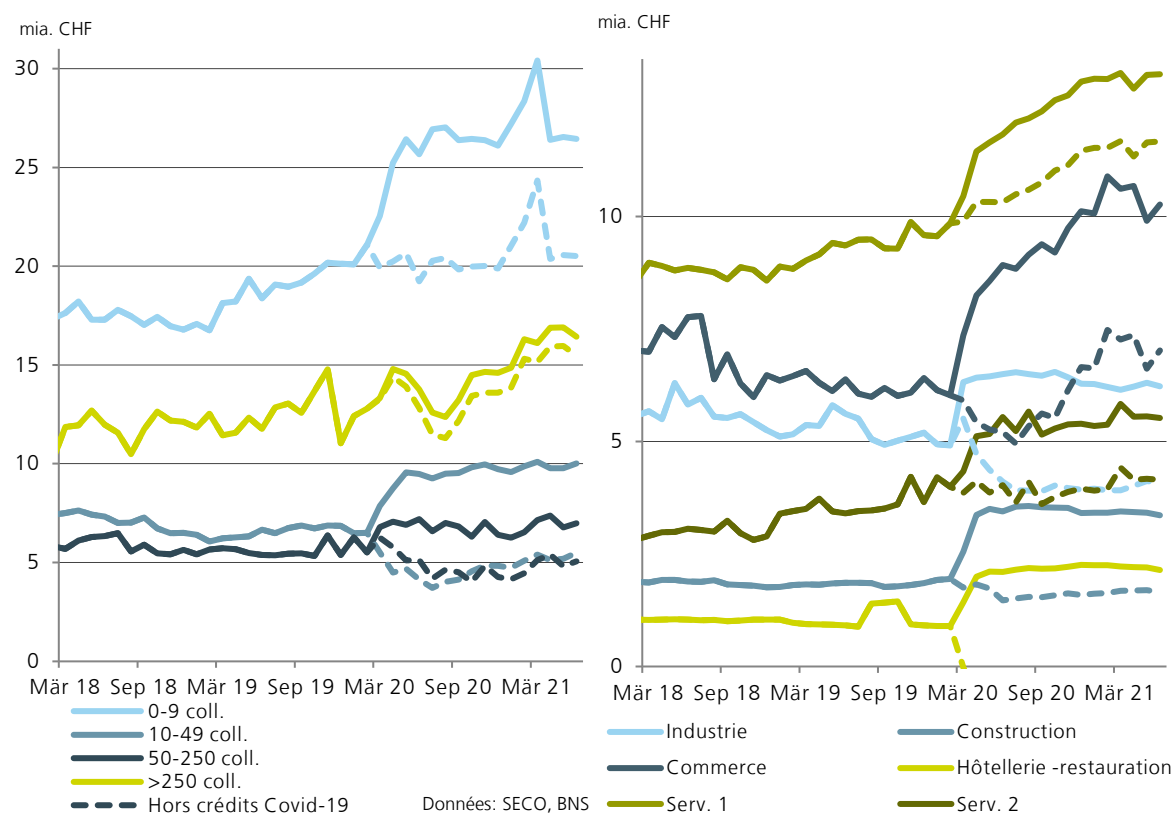
³⁰ Les données publiquement accessibles ne permettent pas de se limiter simultanément aux secteurs concernés et aux PME. Dès lors, l'analyse selon la taille des entreprises comprend également les entreprises du secteur primaire, les intermédiaires financiers, les assurances, les entreprises publiques ainsi que les organisations et collectivités extraterritoriales.

catégories de taille, le recul a été d'environ CHF 1 milliard. Sur l'ensemble des PME, la baisse s'est chiffrée à CHF 4,9 milliards, soit 15%.

La répartition selon la branche (montre que les volumes les plus élevés d'autres crédits couverts reviennent aux secteurs Services 1 et Commerce. Dans le commerce, le volume est passé de CHF 6,0 milliards en février 2020 à plus de CHF 10 milliards en décembre 2020. À un niveau plus faible en termes absolus, les secteurs Hôtellerie-restauration ainsi que Construction ont affiché des taux de croissance toutefois nettement plus élevés en pourcentage (respectivement de CHF 0,9 à 2,3 milliards et de CHF 1,9 à 3,4 milliards).

Illustration 53, à droite) montre que les volumes les plus élevés d'autres crédits couverts reviennent aux secteurs Services 1 et Commerce. Dans le commerce, le volume est passé de CHF 6,0 milliards en février 2020 à plus de CHF 10 milliards en décembre 2020. À un niveau plus faible en termes absolus, les secteurs Hôtellerie-restauration ainsi que Construction ont affiché des taux de croissance toutefois nettement plus élevés en pourcentage (respectivement de CHF 0,9 à 2,3 milliards et de CHF 1,9 à 3,4 milliards).

Illustration 53: Volume des autres crédits couverts, selon la taille ou le secteur



Autres crédits couverts selon: la taille de l'entreprise (à gauche, tous les secteurs) et le secteur (à droite, seulement secteurs sélectionnées, toutes tailles)

Globalement, on constate que les entreprises suisses ont fait face à un besoin de financement accru pendant la pandémie de Covid-19. Le volume de crédits total dans les portefeuilles des banques a fortement augmenté entre février 2020 et juillet 2021. Dans ce cadre, les crédits Covid-19 ont été et

restent d'une grande importance pour les entreprises et donc aussi pour l'économie nationale. Les analyses ci-dessus font apparaître des indices d'un possible effet de substitution des crédits bancaires existants en faveur des crédits Covid-19. Cet effet peut être dû à différentes causes. Des entretiens avec les représentants de plusieurs banques ont révélé les facteurs potentiels suivants:

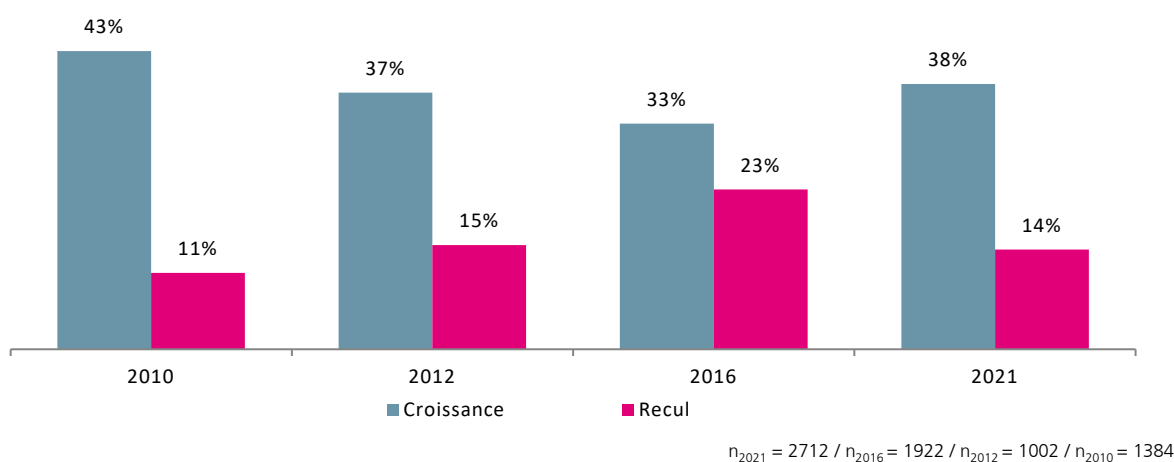
- Il est plutôt improbable que les banques aient été responsables d'un quelconque effet de substitution. En effet, lors de l'octroi des crédits Covid-19, les banques interrogées dans le cadre de la présente étude n'ont guère modifié significativement leur politique de crédit pour les autres prêts, ni augmenté leurs exigences en matière de sûretés de manière générale.
- Dans l'ensemble, on peut plutôt parler d'une sorte de substitution «indirecte» appliquée par les PME. Très peu de PME ont remboursé des crédits existants au moyen de crédits Covid-19. En revanche, de nombreuses PME (principalement les petites entreprises) n'ont pas renouvelé leurs crédits bancaires existants arrivant à échéance ou n'ont plus épuisé leurs limites existantes. D'une part, il se peut que les entreprises n'aient plus eu besoin de ces crédits parce qu'elles ont obtenu des crédits Covid-19. D'autre part, de nombreux prêts servaient probablement à financer leurs actifs circulants, c'est-à-dire à combler les délais, par exemple entre l'achat de marchandises ou de matières premières et la vente des produits finis (préfinancement des achats). Lors d'un recul des chiffres d'affaires aussi drastique que pendant le confinement, les entreprises possèdent moins d'actifs circulants et ont donc moins besoin de crédits d'exploitation.
- Durant cette période, certaines PME ont également remboursé des crédits existants. Toutefois, ce comportement est moins lié au programme de crédit Covid-19 qu'à la situation économique générale. L'évolution du volume de crédits lors de crises antérieures montre qu'en ces périodes, l'octroi de crédits a tendance à diminuer. De nombreuses PME se sont montrées très prudentes et ont reporté de nouveaux investissements. De ce fait, leurs crédits existants ne leur ont plus été économiquement nécessaires non plus.
- Selon certaines banques, le volume de remboursements ou de crédits arrivés à échéance est resté «normal». En revanche, le nombre de nouvelles demandes de crédit ou de renouvellements de la part des PME a été nettement plus faible qu'en période «normale». La diminution du nombre de nouvelles demandes de crédit est très probablement due à la situation économique difficile d'une part, et à l'important volume de capitaux étrangers mis sur le marché en peu de temps par le biais des crédits Covid-19 d'autre part.
- D'une manière générale, certaines PME réduisent leurs liquidités sous forme de crédits bancaires, car les banques réclament de plus en plus des «frais sur avoirs» (répercussion des intérêts négatifs).
- Dans l'ensemble, cet effet de substitution indirect occasionne naturellement des pertes de rendement pour les banques. Selon nos estimations, celui-ci n'est toutefois pas significatif pour les banques prises individuellement.

5. Prévisions et perspectives

5.1. Évaluation de l'environnement des entreprises

Alors que les PME considèrent généralement les évolutions récentes comme négatives (section 2.1), on observe une hausse de la confiance quant à l'évolution des chiffres d'affaires au cours des deux à trois prochaines années (cf. Illustration 54). En effet, en 2016, un tiers des entreprises interrogées tablaient sur une croissance de leur chiffre d'affaires, contre 38% dans l'enquête actuelle. Aujourd'hui, seuls 14% des PME prévoient une (nouvelle) baisse de leur chiffre d'affaires, tandis que cette proportion était de 23% en 2016. Bien entendu, l'«effet de base» exerce toujours une influence sur les prévisions de chiffre d'affaires. Après une année économiquement défavorable en raison d'un choc exogène et un recul du produit intérieur brut de 2,4% sur l'année 2020 (OFS, 2021b), une amélioration est par principe plus envisageable qu'après une année record. Il est néanmoins intéressant de noter que les PME suisses portent en moyenne un regard positif sur la situation des deux à trois prochaines années, en dépit d'incertitudes toujours marquées.

Illustration 54: Estimation de l'évolution du chiffre d'affaires au cours des deux à trois années suivantes depuis 2010, par PME



Quelle évolution de votre chiffre d'affaires prévoyez-vous au cours des deux à trois prochaines années? (Les réponses «inchangé» et «ne sait pas / pas de réponse» ne sont pas représentées ici)

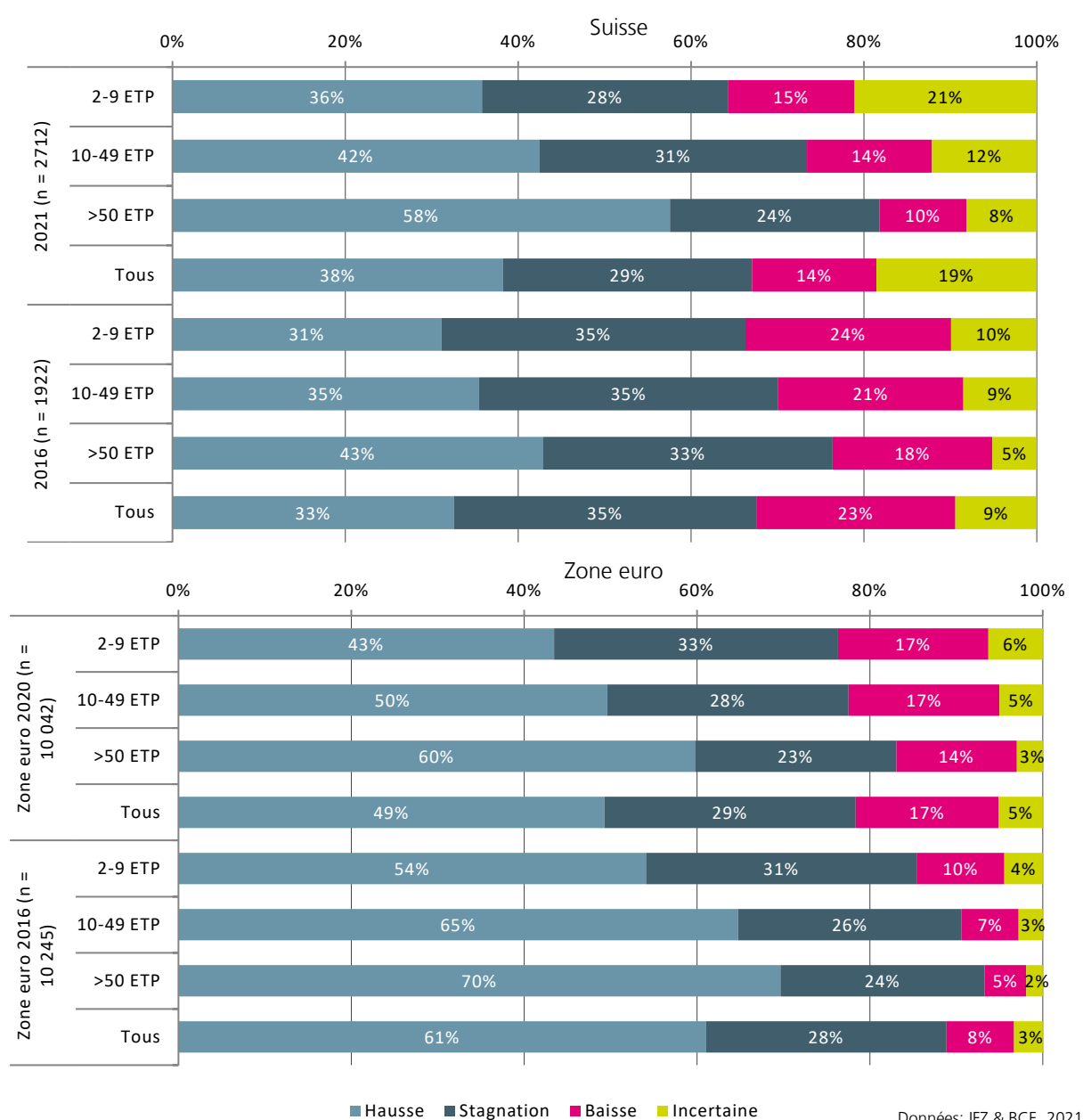
Les différences en fonction de la taille des entreprises font également ressortir des informations intéressantes (cf. Illustration 55). Les entreprises de taille moyenne comptant entre 50 et 249 collaborateurs (en ETP) sont particulièrement nombreuses à prévoir une évolution positive de leur chiffre d'affaires au cours des deux à trois prochaines années (58%). Les petites entreprises se montrent également positives quant à leur avenir à moyen terme, mais elles sont globalement un peu moins optimistes que les grandes PME (42%).

Les différences entre les secteurs économiques sont moins marquées. Comme en 2016, le secteur qui fait preuve de la plus grande retenue est celui de la construction (voir Appendice 2). Les secteurs de

l'industrie, du commerce et de l'hôtellerie-restauration tablent sur des évolutions particulièrement positives.

Les entreprises de la zone euro sont nettement plus optimistes que les entreprises suisses en ce qui concerne l'évolution future de leur chiffre d'affaires, comme le montre l'illustration 55. Cet écart était encore plus marqué en 2016. Il convient toutefois de rappeler qu'à l'époque, de nombreuses PME suisses faisaient face à de grandes incertitudes liées à la suppression du cours plancher de l'euro.

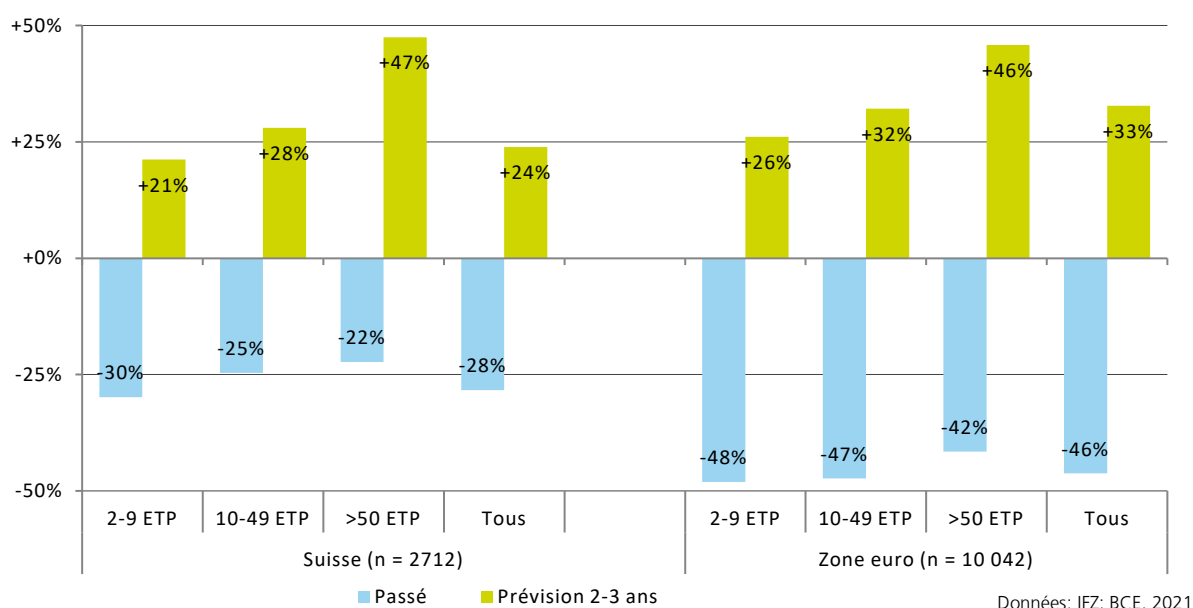
Illustration 55: Évolution escomptée du chiffre d'affaires par rapport à 2016 selon la taille



L'illustration 56 représente l'évolution passée et escomptée des chiffres d'affaires en fonction de la taille des entreprises. Les valeurs indiquées sont des «pourcentages nets», c'est-à-dire que la proportion de PME ayant des prévisions négatives a été déduite de la part de PME ayant des prévisions de

chiffre d'affaires positives. En ce qui concerne le passé, nous constatons qu'en 2020, les PME suisses ont été nettement plus nombreuses à enregistrer une évolution négative de leur chiffre d'affaires plutôt qu'une croissance (-28%). Dans la zone euro, ce recul a même été plus marqué (-46%). En Suisse, les PME de plus grande taille ont été moins nombreuses à connaître une évolution négative que les petites entreprises. Beaucoup plus de PME d'une certaine envergure se montrent optimistes également en ce qui concerne les prévisions d'évolution du chiffre d'affaires, et cela, en Suisse comme dans la zone euro. En Suisse, la proportion de PME optimistes est supérieure de 24 points de pourcentage à celle des PME qui tablent sur une baisse de leur chiffre d'affaires (+33 points de pourcentage dans la zone euro).

Illustration 56: Évolution passée et escomptée du chiffre d'affaires selon la taille



Les valeurs des «Prévisions 2-3 ans» correspondent à la part des PME ayant des attentes positives quant à l'évolution de leur chiffre d'affaires moins celles dont les prévisions de chiffre d'affaires sont négatives. Les valeurs concernant le passé résultent de la différence entre les entreprises dont le chiffre d'affaires a augmenté l'an dernier moins celles dont le chiffre d'affaires a diminué l'an dernier. Les entreprises avec un chiffre d'affaires constant ou qui ont choisi «pas de réponse» ne sont pas représentées. Questions: a) Comment votre chiffre d'affaires a-t-il évolué depuis début 2020? b) Quelle évolution de votre chiffre d'affaires prévoyez-vous au cours des deux à trois prochaines années? Zone euro: Q2: Has your turnover decreased, remained unchanged or increased over the past six months. Q17: Considering the turnover over the next two to three years, how much does your enterprise expect to grow per year?

5.2. Intention de demander un crédit

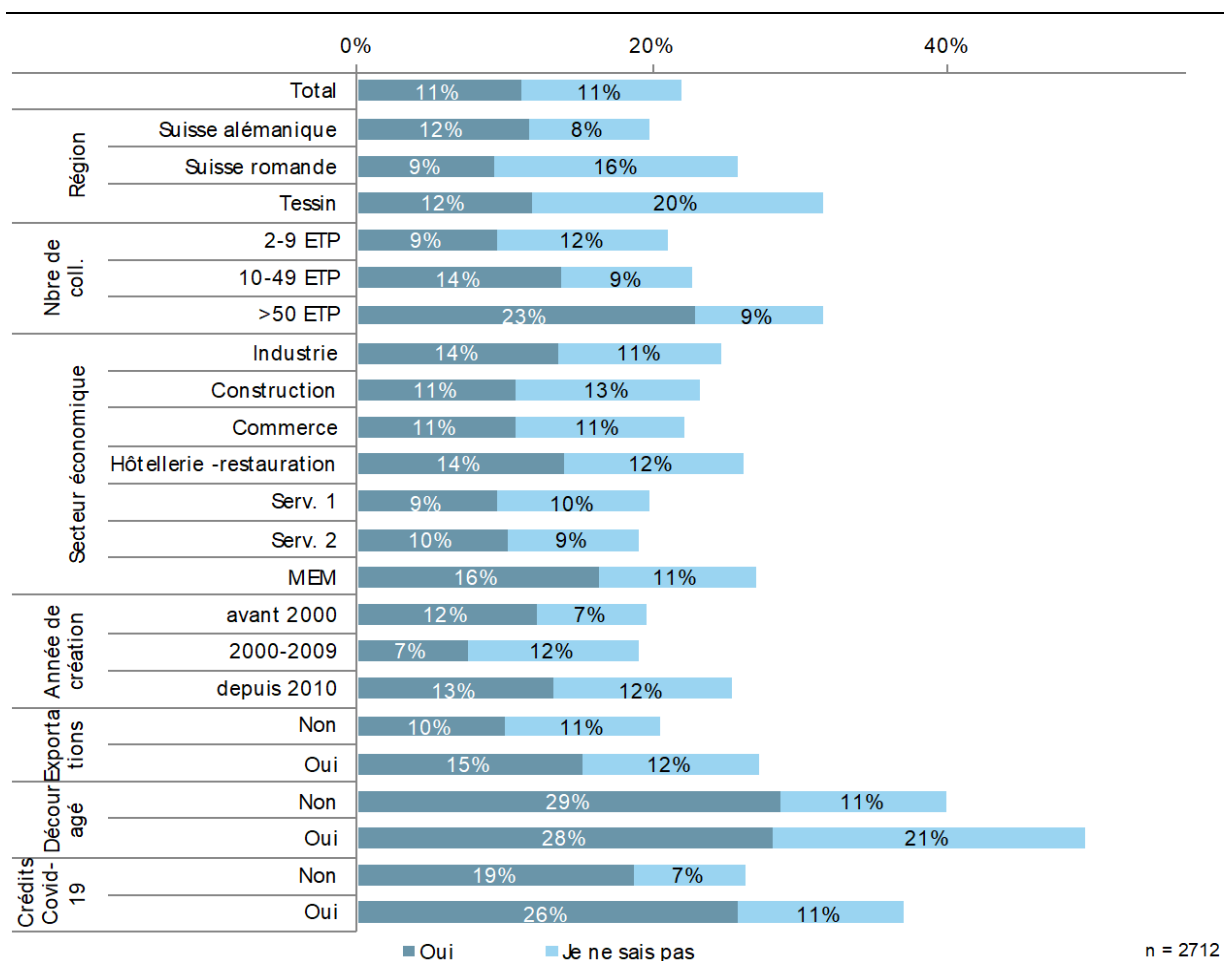
L'illustration 57 présente la proportion d'entreprises ayant l'intention de demander (ou de prolonger) un crédit à l'avenir. Dans l'ensemble, plus d'une PME sur dix envisage de déposer une demande de crédit au cours des douze prochains mois. En Suisse alémanique et au Tessin (12%), cette part est légèrement plus élevée qu'en Suisse romande (9%). Il apparaît toutefois que les incertitudes sont encore élevées et qu'une proportion équivalente de PME ne savent pas encore si elles vont demander un financement (11%).

On constate par ailleurs que la part des entreprises qui ont besoin d'un crédit et prévoient de le demander augmente avec leur taille. Parmi les PME de plus de 50 salariés, 23% envisagent de déposer une demande de crédit dans un proche avenir (2016: 14%). Cette proportion est de 14% pour les entreprises de 10-49 salariés et de 9% pour celles de 2-9 salariés. Cela confirme les observations du chapitre 3, selon lesquelles il existe une corrélation positive entre la part d'entreprises ayant besoin de capitaux étrangers et la taille des entreprises.

Il apparaît par ailleurs que la proportion de PME ayant l'intention de demander un financement est à peu près équivalente parmi les PME découragées et parmi les autres PME qui ont eu un besoin de financement au cours des douze derniers mois (respectivement 28% et 29%). L'incertitude est toutefois plus marquée parmi les PME découragées (respectivement 21% et 11%).

Une PME sur quatre au bénéfice d'un crédit Covid-19 prévoit de demander un financement bancaire l'année prochaine. Parmi les PME ayant d'autres financements bancaires mais qui n'ont pas ou n'ont pas eu de crédit Covid-19, 19% prévoient d'introduire une demande de financement à l'avenir.

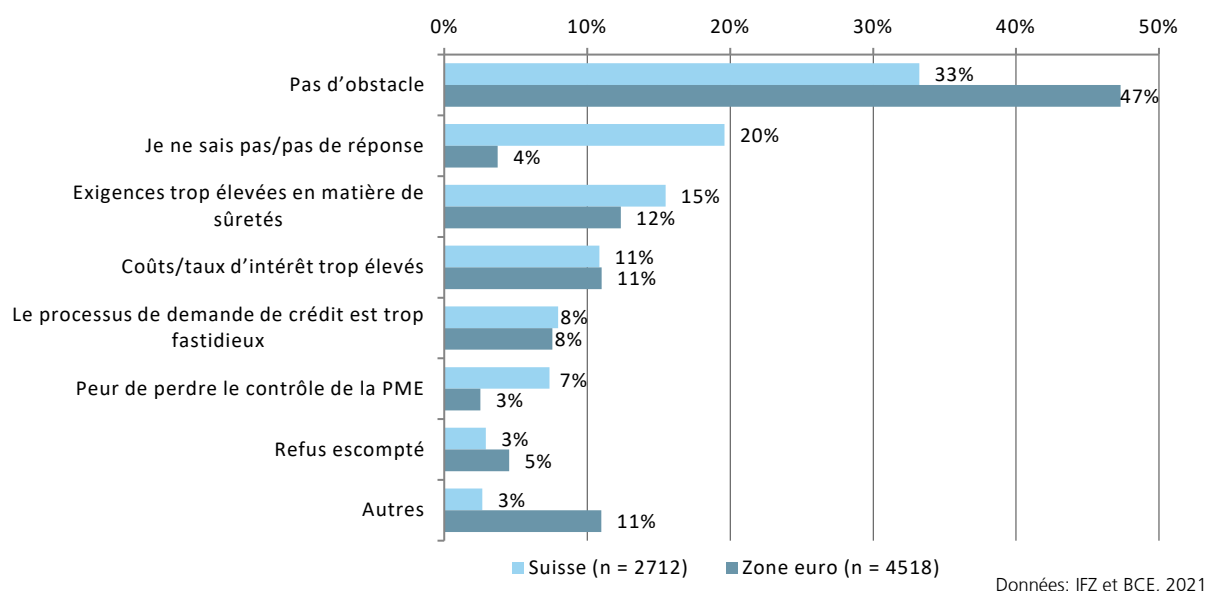
Illustration 57: Proportion d'entreprises ayant l'intention de demander un financement au cours des douze prochains mois



Envisagez-vous de demander/prolonger un crédit bancaire ou un autre financement au cours des douze prochains mois? Échantillon réduit pour «Découragé» et «Crédit Covid-19»: n= 674 resp. 1018 (uniquement les PME ayant un besoin de financement ou un financement bancaire existant)

Les entreprises ont également été priées d'indiquer le principal facteur faisant obstacle à un futur financement bancaire. Une PME sur trois n'y voit pas d'obstacle particulier. Ce chiffre est nettement inférieur à celui de la zone euro, où près de la moitié des PME interrogées ne voient pas d'obstacles. Pour le reste, les PME craignent ici aussi les difficultés évoquées précédemment, à savoir les exigences en matière de sûretés trop élevées, les coûts d'intérêts excessifs, la complexité du processus de demande de crédit ou une certaine perte de contrôle de l'entreprise due au crédit (cf. Illustration 58). Soulignons qu'une PME sur douze trouve le processus de demande de crédit trop fastidieux. Une analyse détaillée a montré (Appendice 3) que cette part est même deux fois plus élevée parmi les PME disposant d'un crédit Covid-19. Ce point est particulièrement intéressant car, outre le cautionnement, ce crédit avait explicitement pour objectif la simplicité.

Illustration 58: Principal obstacle à un futur financement bancaire



Le chapitre suivant traite des biens meubles et immatériels en guise de potentielles garanties de crédit. Cela pourrait principalement permettre de remédier au nombre élevé de PME «découragées».

6. Section spécifique: Les biens meubles et immatériels en guise de garanties de crédit

Au cours des dernières années, dans le cadre de l’alignement législatif international, certains pays ont révisé leur législation et introduit des sûretés mobilières sans dépossession. En Suisse, des réflexions en ce sens sont actuellement en cours, et l’Analyse d’impact de la réglementation ayant pour objectif de fournir les bases d’une éventuelle révision du droit des sûretés mobilières en Suisse³¹ a été publiée en 2021. Se pose en outre la question de la mise en gage d’immobilisations incorporelles, qui pourraient également être prises en compte. La présente enquête a porté sur le potentiel des hypothèques mobilières et des financements basés sur les biens immatériels en fonction de la demande de la part des PME suisses. Dans ce contexte, il convient de tenir compte du fait que les entreprises interrogées étaient peut-être confrontées à cette question pour la première fois, étant donné que la législation et la pratique actuelles ne prévoient pas cette aide financière potentielle.

6.1. Besoin exprimé pour les biens meubles en guise de garanties de crédit

Le droit suisse des sûretés mobilières est aujourd’hui défini principalement par le principe du nantissement selon les art. 884 ss CC. D’après ce principe, «les choses mobilières ne peuvent être constituées en gage que sous forme de nantissement» (art. 884 al. 3)³². Le principe dit de publicité sert à protéger le créancier gagiste et prévoit que le constituant du gage ne peut plus disposer seul du gage. Étant donné que les PME doivent généralement disposer de leurs biens meubles pour poursuivre leur finalité commerciale, la situation juridique actuelle empêche l’utilisation de tels actifs comme garantie par nantissement.

La structure du bilan des PME suisses constitue une première approche pour estimer le potentiel de cette nouvelle possibilité de financement. Celle-ci renseigne sur les actifs «meubles» disponibles et les rubriques de l’actif circulant. Par «meuble», on entend par exemple les équipements (de bureau), les véhicules, les machines ou les appareils. L’Illustration 59 montre que les créances résultant de livraisons et de prestations (débiteurs) constituent un poste important dans les bilans des PME suisses. Représentant en moyenne un cinquième du total du bilan des PME, elles sont suivies des biens immobiliers, qui représentent 15% en moyenne. Les PME classent les machines et appareils en troisième position, avec une part de 9%. Les marchandises représentent 7%, les autres créances 6%, les produits finis et semi-finis ainsi que les véhicules 4%, les matières premières et matériaux bruts 3%. Les «Autres actifs» n’ont pas été directement demandés, mais résultent de la différence entre les estimations des PME et la somme des estimations des différents postes d’actifs demandés. Cette catégorie comprend généralement les liquidités, telles que les avoirs en banque et les espèces.

De plus, l’Illustration 59 présente la structure du bilan selon le secteur.³³ On observe par exemple que la part moyenne des biens immobiliers dans les secteurs Industrie, Hôtellerie-restauration et Services 2 est nettement plus élevée que dans les autres PME suisses. Par ailleurs, il n’est pas surprenant que les

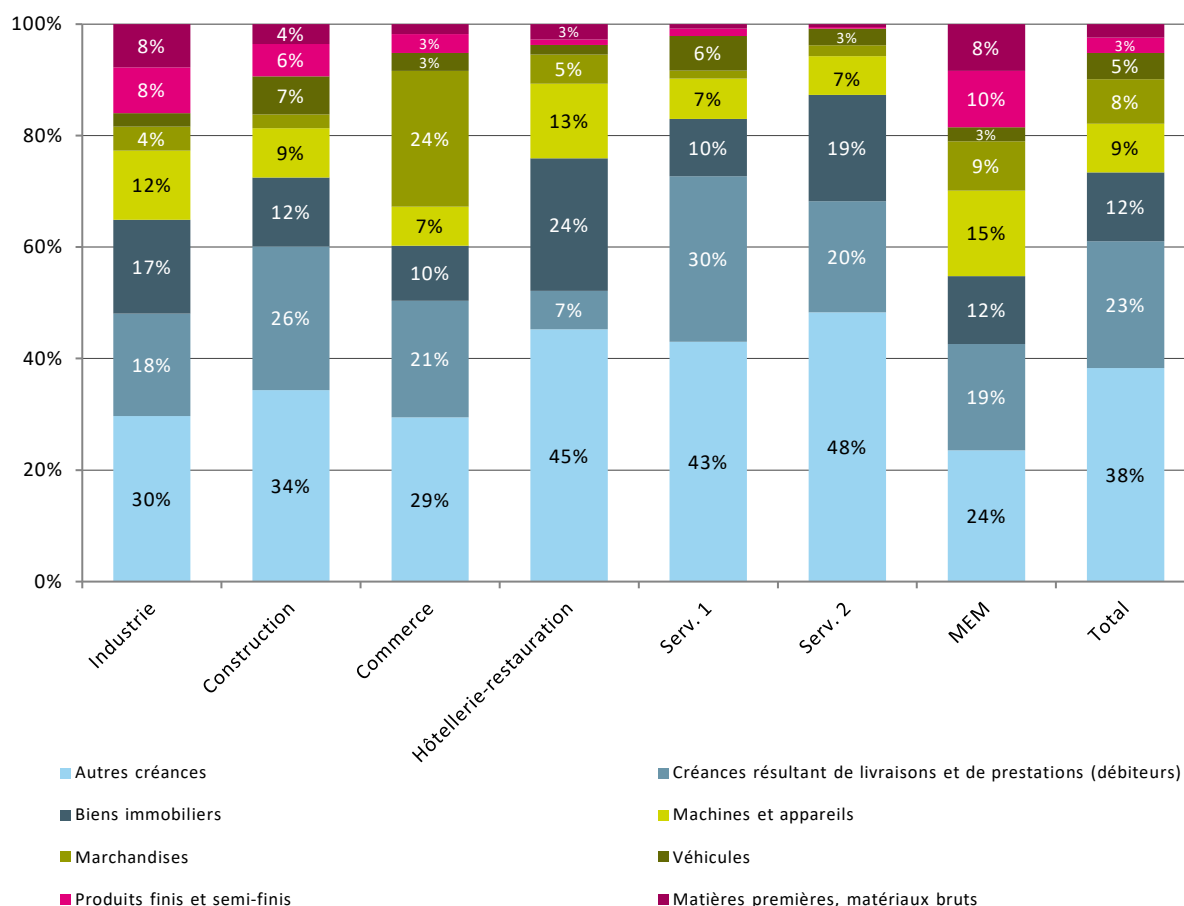
³¹ https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Regulierung/regulierungsfolgenabschaetzung/vertiefte-rfa/mobiliarssicherungsrecht_2021/rfa_mobiliarssicherungsrecht.html

³² La loi prévoit quelques exceptions (avions, bateaux et bétail)

³³ Créances résultant de livraisons et de prestations, débiteurs (n=985); biens immobiliers (n=972); machines et appareils (n=989); marchandises (n=928); autres créances (n=928); produits finis et semi-finis (n=921); véhicules (n=976); matières premières, matériaux bruts (n=941)

secteurs Industrie, Hôtellerie-restauration et MEM disposent d'une part de machines et d'appareils supérieure à la moyenne (respectivement 12%, 13%, 15%). Bien entendu, les marchandises sont surtout importantes dans le secteur du commerce, où elles représentent 24% du total du bilan. Cette part est également supérieure à la moyenne dans l'industrie, en particulier dans le secteur MEM.

Illustration 59: Bilan type d'une PME suisse selon le secteur



Afin d'évaluer les actifs pouvant entrer en ligne de compte comme sûreté mobilière, nous vous prions d'indiquer la structure approximative de votre bilan (part du total du bilan en %). Somme maximale 100%, «Autres créances» comprend l'éventuelle différence par rapport à 100%. Les valeurs inférieures à 3% sont représentées, mais pas annotées pour des raisons de place.

La structure du bilan ne varie que de manière marginale en fonction de la taille des entreprises. Seule la proportion de biens immobiliers augmente avec la taille de l'entreprise. En effet, cette part est d'environ 10% dans les micro-entreprises, 13% dans les petites entreprises et 22,5% dans les entreprises moyennes.

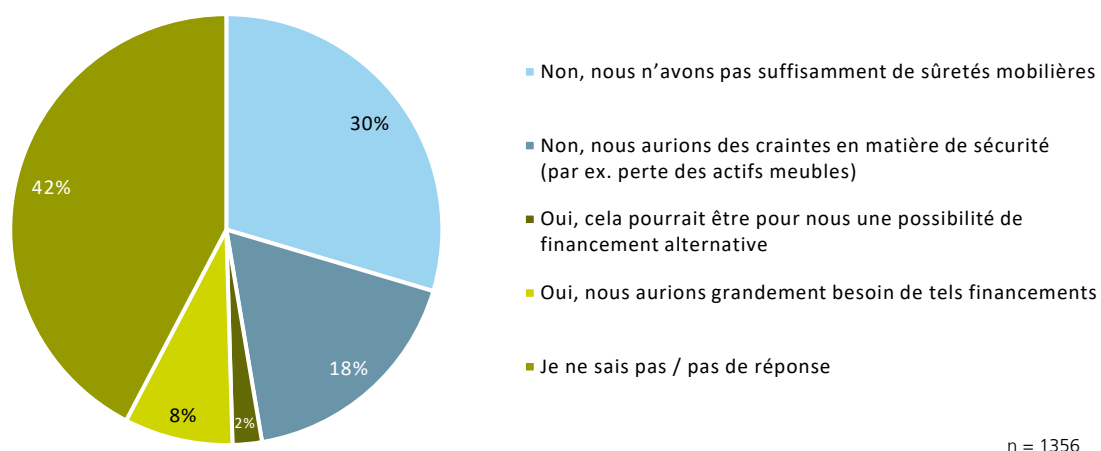
La mise en gage de créances résultant de livraisons et de prestations ainsi que d'immeubles est déjà connue (accréditif et hypothèque immobilière). En revanche, les actifs du troisième poste en importance, à savoir les machines et appareils, ne peuvent actuellement pas être mis en gage, bien qu'ils représentent en moyenne plus de 9% du total du bilan.

La question suivante porte donc sur la nécessité d'un financement par crédit supplémentaire basé sur des sûretés mobilières. L'enquête révèle que près de la moitié des PME interrogées n'ont actuellement pas besoin de financements par crédit supplémentaires, pas même sur la base de sûretés mobilières.

Parmi les PME intéressées par une telle forme de financement, 30% estiment ne pas posséder suffisamment de sûretés mobilières pour pouvoir contracter un tel crédit supplémentaire (cf. Illustration 60). Par ailleurs, 18% des PME ne sont pas intéressées par un crédit supplémentaire avec mise en gage d'actifs meubles pour des questions de sécurité. Environ 2% des PME ayant un besoin de financement pourraient l'envisager comme une possibilité de financement, et 8% auraient même fortement besoin d'un financement basé des sûretés mobilières (soit respectivement 1% et 4% de l'ensemble des PME, qu'elles aient ou non un besoin de financement supplémentaire). La majorité des PME ayant un besoin de financement n'a toutefois pas encore d'opinion sur cette possibilité (42%).

À première vue, le «financement par crédit basé sur les sûretés mobilières» semble être un thème de niche. En effet, au total, seules 5% des PME suisses interrogées le considèrent comme une solution envisageable voire répondant à un réel besoin. Toutefois, un examen plus attentif révèle que ces chiffres sont tout à fait remarquables si l'on tient compte du fait que de nombreuses PME n'ont pas besoin de financement et que cette possibilité n'est pas encore autorisée légalement et ni très connue.

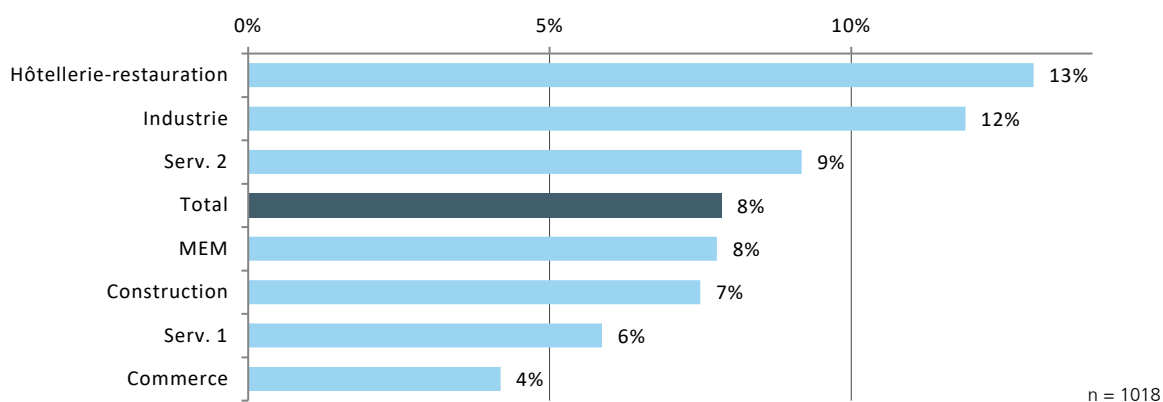
Illustration 60: Besoin de financement par crédit supplémentaire basé sur des sûretés mobilières parmi toutes les PME ayant un besoin de financement



Supposons que le principe du nantissement soit assoupli de telle sorte que des actifs meubles (machines, véhicules, matières premières, produits finis, etc.) puissent également servir de sûretés pour des financements par crédit. Envisageriez-vous de contracter des crédits supplémentaires basés sur des sûretés mobilières?

L'intérêt pour les financements couverts par des biens meubles est d'environ 5% pour l'ensemble de la Suisse. Parmi les PME qui sollicitent actuellement un financement bancaire (hors crédits Covid-19), une sur douze montre déjà de l'intérêt (cf. Illustration 61). C'est dans l'hôtellerie-restauration que cette proportion est la plus élevée. Au total, 13% des PME de ce secteur ont répondu soit «Oui, cela pourrait être pour nous une possibilité de financement alternative», soit «Oui, nous aurions grandement besoin de tels financements». Ce taux est de 12% dans l'industrie, 9% dans les services 2 et 8% dans l'industrie MEM.

Illustration 61: Part des PME bénéficiant d'un crédit bancaire qui sont intéressées par des financements avec sûretés mobilières



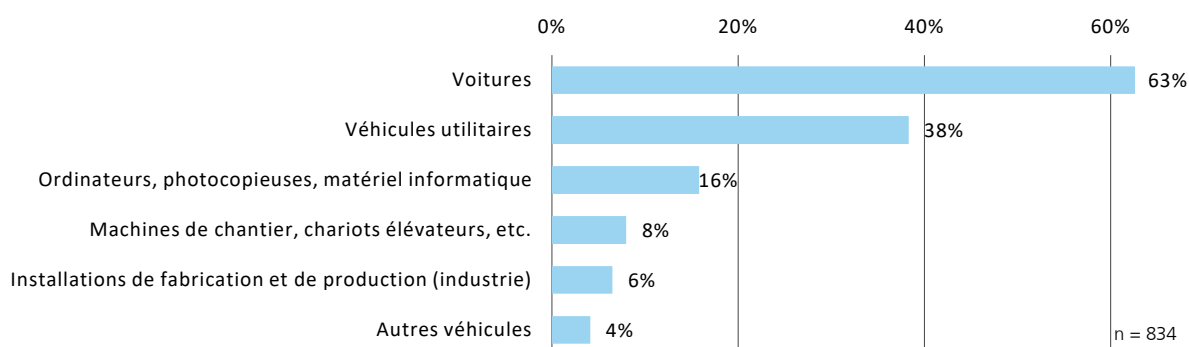
Envisageriez-vous de contracter des crédits supplémentaires basés sur des sûretés mobilières? Supposons que le principe du nantissement soit assoupli de telle sorte que des machines meubles, des véhicules, des matières premières, des produits finis, etc. puissent également servir de sûretés pour des financements par crédit. (Base: PME avec financement bancaire, excepté uniquement crédit Covid-19)

Parmi les PME interrogées relevant du secteur de l'hôtellerie-restauration, environ 20% craignent certes de ne pas posséder suffisamment de sûretés mobilières pour se financer au moyen d'un éventuel crédit mobilier garanti par des sûretés mobilières. Mais c'est aussi une branche dont les entreprises détiennent une part très élevée de machines et appareils susceptibles d'être mis en gage dans leur bilan (Illustration 59).

Le type de financement qui se rapproche le plus de l'hypothèque mobilière est le leasing. Pour les biens d'investissement meubles, le leasing financier s'est déjà fortement établi et est utilisé par environ un quart des PME. Il s'agit d'une sûreté non soumise au principe de publicité, qui est donc légalement admise³⁴. L'illustration 62 montre, sur la base des PME ayant recours au leasing, quels types d'actifs concrètement sont financés de la sorte. Près de 63% de ces PME utilisent le leasing pour financer leurs voitures, 38% pour leurs véhicules utilitaires et 16% pour leurs ordinateurs, leurs photocopieuses et leur matériel informatique.

³⁴ Le «sale-and-lease-back», en revanche, est contraire au principe du nantissement et doit être considéré comme une infraction à la loi (selon l'ATF 119 II 236).

Illustration 62: Part des PME qui financent différents types de biens par leasing

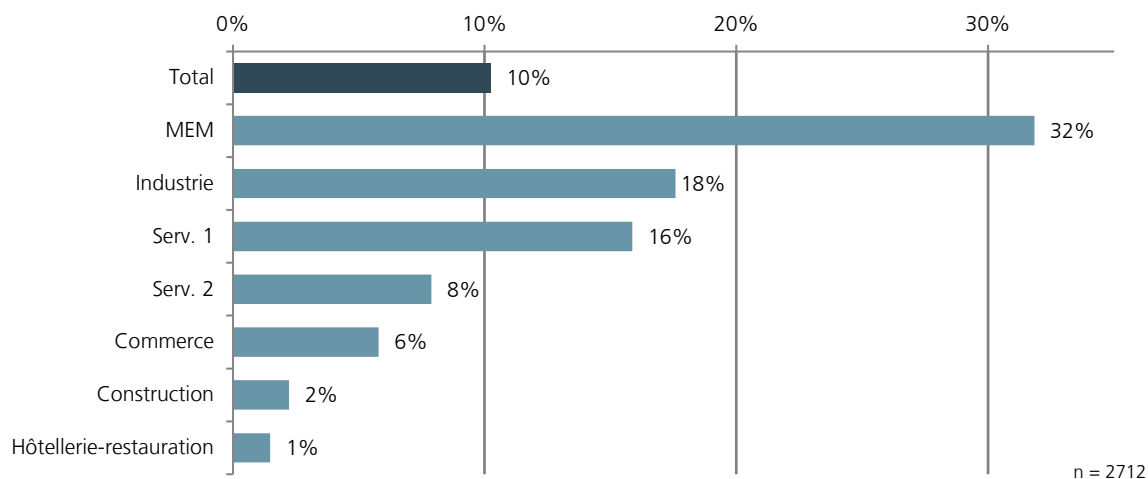


Utilisez-vous un leasing pour les types de biens suivants?

6.2. Besoin exprimé pour les actifs immatériels en guise de garanties de crédit

Outre les actifs meubles, les biens immatériels constituent une solution éventuelle de mise en gage. Par biens immatériels, on entend par exemple les brevets, les droits, le savoir-faire, les logiciels, les processus de fabrication, le goodwill ou les marques. La fortune immatérielle doit être subdivisée en valeurs portées à l'actif et non portées à l'actif. Les valeurs portées à l'actif apparaissent au bilan, tandis que les valeurs non portées à l'actif ne sont pas inscrites au bilan. La plupart du temps, les valeurs actuelles correspondantes ne sont pas connues.

Illustration 63: Part des PME pratiquant de la recherche et du développement ou possédant des actifs immatériels selon le secteur



Votre entreprise pratique-t-elle de la recherche et du développement ou possède-t-elle des actifs immatériels tels que brevets, droits, savoir-faire, logiciels ou droits de marque?

Dans le cadre de l'enquête, 10% des PME ont indiqué posséder des biens immatériels ou pratiquer de la recherche et du développement (cf. Illustration 63). Il n'est pas surprenant de constater que cette proportion varie considérablement d'un secteur à l'autre. Les branches MEM (32%), Industrie (18%)

et Services 1 (16%) affichent les pourcentages les plus élevés d'entreprises possédant des actifs immatériels ou pratiquant de la recherche et du développement. En revanche, on constate sans surprise que dans le secteur de la construction et celui de l'hôtellerie-restauration, les valeurs sont faibles, soit respectivement 2,2 et 1,5%.

Toutes les entreprises qui ont déclaré faire de la recherche et du développement ou posséder des actifs immatériels ont ensuite été interrogées sur la part des actifs immatériels dans le total de leur bilan et le rapport entre leurs charges de recherche et développement et leur produit d'exploitation.

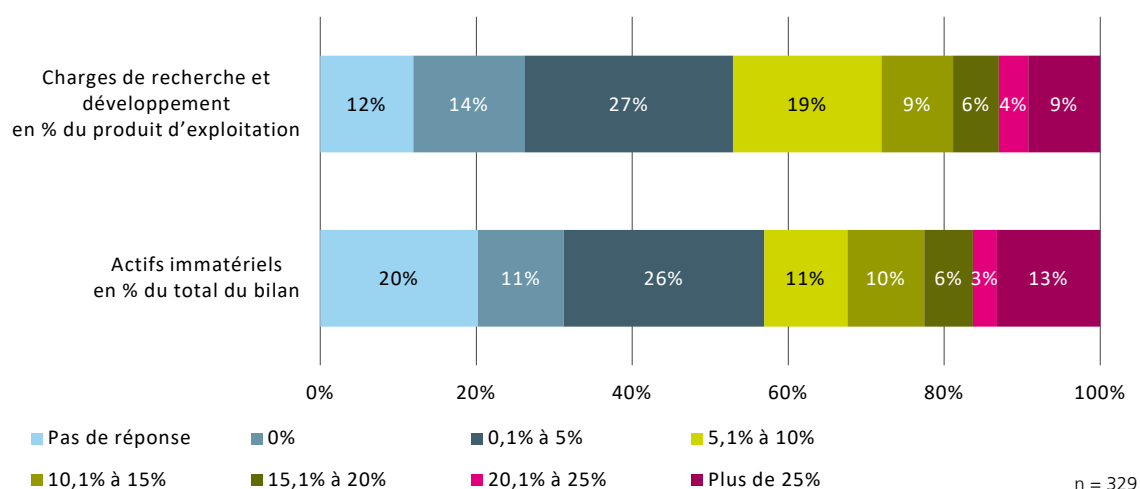
Comme le montre l'illustration 64, plus d'un quart de ces entreprises indiquent que les actifs immatériels représentent entre 0,1 et 5% du total de leur bilan. Environ 10% des PME interrogées situent cette valeur entre 5,1 et 10%, et le même nombre de PME la situent entre 10,1 à 15%. Pour 13% des PME, les actifs immatériels représentent plus d'un quart du total du bilan.

On constate sans surprise que cette proportion varie fortement d'une branche à l'autre. D'une part, peu d'entreprises des secteurs de la construction et de l'hôtellerie-restauration disposent de biens immatériels. D'autre part, les PME du groupe sectoriel Service 1, qui englobe notamment les activités scientifiques et techniques, présentent une part comparativement élevée d'actifs immatériels. 18% des entreprises de ce secteur estiment cette part à plus de 25%.

Toutefois, tous les actifs immatériels ne peuvent pas servir de garanties de crédit. Pour pouvoir être pris en considération, un bien immatériel doit répondre entre autres aux trois conditions suivantes: premièrement, il doit être possible de faire valoir un droit de propriété sur le bien en question. Deuxièmement, ce droit de propriété doit être transférable. Troisièmement, l'actif doit être réalisable.

La répartition des pourcentages est similaire lorsque l'on met les dépenses de recherche et de développement en rapport avec le produit d'exploitation. En effet, on observe que le secteur Services 1 est également celui qui pratique beaucoup de recherche et de développement par rapport au produit d'exploitation. Un cinquième des PME de la branche indiquent que cette part est supérieure à 25%.

Illustration 64: Proportion d'actifs immatériels et charges de recherche et développement



Quelle serait la part d'actifs immatériels en pourcentage du total du bilan de votre entreprise?

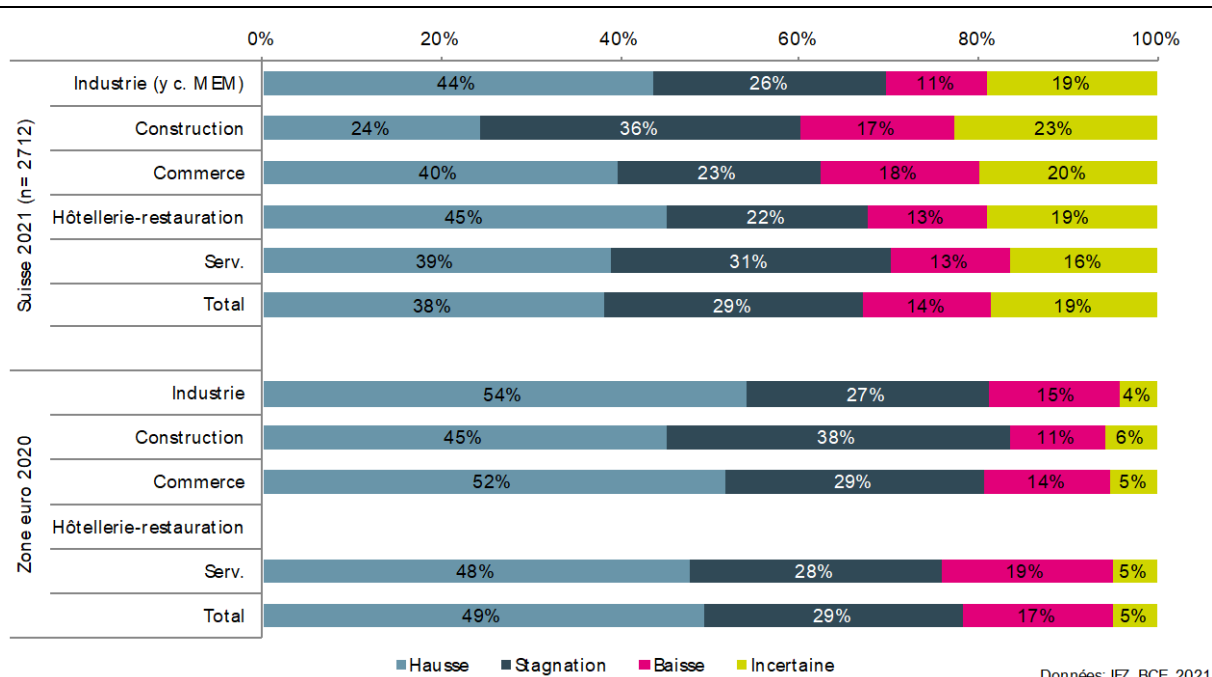
7. Appendice

Appendice 1: Quotes-parts par sous-catégorie dans l'échantillon, dans la population totale et facteurs de pondération

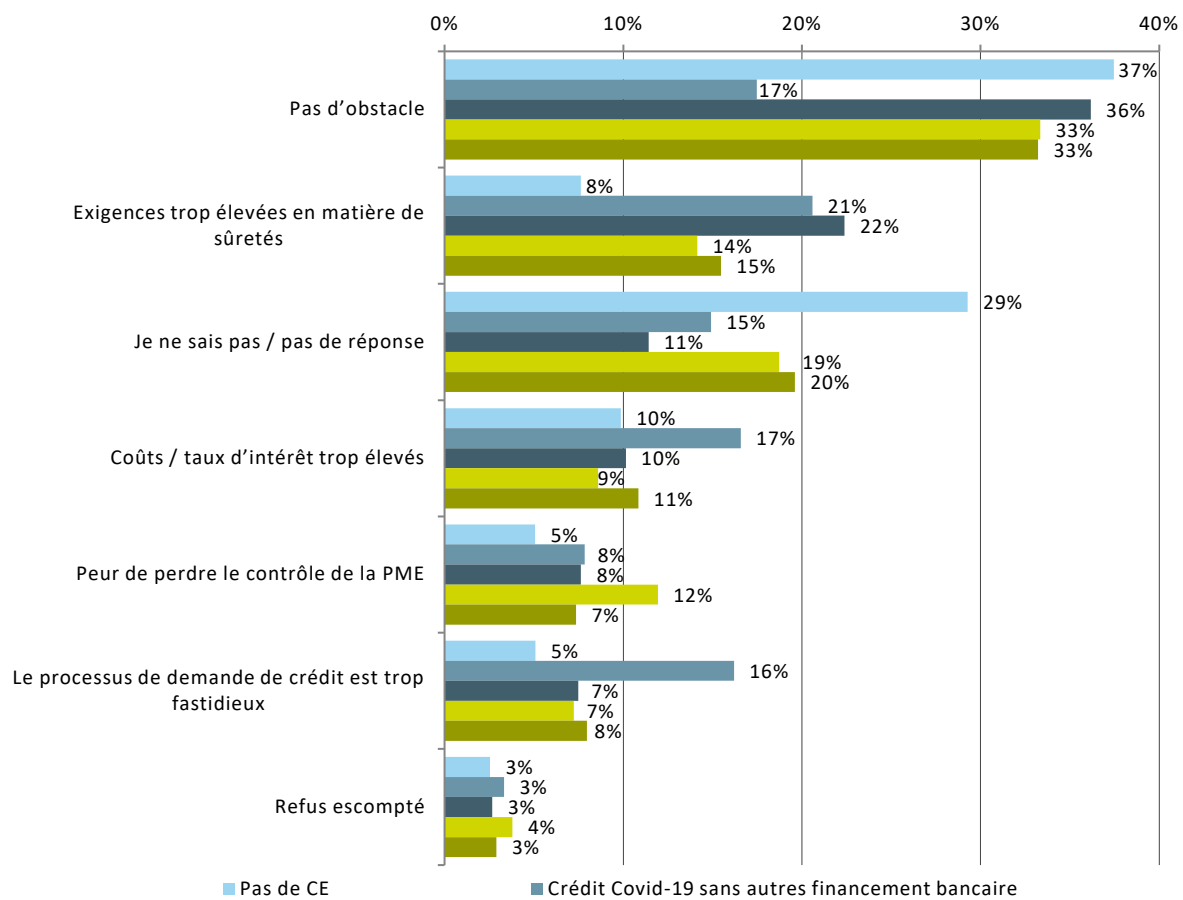
Région	Micro-entreprises (2-9 ETP)			Petites entreprises (10-49 ETP)			Moyennes entreprises (50-249 ETP)			Toutes les PME	
	Population	Échantillon	Facteur	Population	Échantillon	Facteur	Population	Échantillon	Facteur	Population	Échantillon
Suisse alémanique	50.67%	24.82%		15.90%	9.62%		3.31%	8.04%		69.88%	42.48%
Industrie ¹	3.52%	1.47%	2.39	1.78%	1.14%	1.56	0.44%	1.14%	0.38	5.74%	3.76%
Construction	6.67%	3.17%	2.10	2.58%	1.40%	1.84	0.36%	1.00%	0.36	9.60%	5.57%
Commerce	9.80%	4.54%	2.16	2.53%	1.22%	2.08	0.44%	0.96%	0.46	12.77%	6.71%
Hôtellerie-restauratibn	4.93%	2.51%	1.97	1.36%	1.22%	1.12	0.15%	1.03%	0.15	6.44%	4.76%
Serv. 1 ²	14.96%	7.60%	1.97	4.42%	1.77%	2.50	0.86%	1.07%	0.80	20.23%	10.44%
Serv. 2 ³	9.08%	3.98%	2.28	2.02%	1.51%	1.34	0.64%	1.62%	0.40	11.74%	7.12%
MEM ⁴	1.72%	1.55%	1.11	1.22%	1.36%	0.89	0.43%	1.22%	0.35	3.36%	4.13%
Suisse romande	17.91%	15.56%		4.84%	8.44%		1.00%	7.93%		23.75%	31.93%
Industrie ¹	1.15%	1.25%	0.92	0.45%	1.47%	0.31	0.09%	1.29%	0.07	1.70%	4.02%
Construction	2.37%	1.66%	1.43	0.83%	1.14%	0.72	0.11%	1.44%	0.08	3.31%	4.24%
Commerce	3.40%	2.62%	1.30	0.76%	1.33%	0.57	0.12%	0.77%	0.15	4.28%	4.72%
Hôtellerie-restauratibn	2.38%	2.18%	1.09	0.47%	1.14%	0.41	0.05%	0.85%	0.05	2.90%	4.17%
Serv. 1 ²	4.77%	3.95%	1.21	1.35%	1.33%	1.01	0.26%	1.03%	0.25	6.38%	6.31%
Serv. 2 ³	3.23%	2.58%	1.25	0.62%	0.88%	0.70	0.24%	1.70%	0.14	4.09%	5.16%
MEM ⁴	0.60%	1.33%	0.45	0.36%	1.14%	0.31	0.14%	0.85%	0.17	1.10%	3.32%
Tessin	5.05%	10.73%		1.12%	10.80%		0.20%	4.06%		6.37%	25.59%
Industrie ¹	0.27%	1.51%	0.18	0.12%	1.22%	0.10	0.06%	1.07%	0.05	0.45%	3.80%
Construction	0.61%	1.36%	0.45	0.24%	1.70%	0.14				0.85%	3.06%
Commerce	1.09%	1.70%	0.64	0.18%	1.59%	0.11		5)		1.27%	3.28%
Hôtellerie-restauratibn	0.61%	1.25%	0.49	0.10%	1.47%	0.07		5)		0.71%	2.73%
Serv. 1 ²	1.52%	1.99%	0.76	0.30%	2.06%	0.15	0.08%	1.47%	0.05	1.90%	5.53%
Serv. 2 ³	0.83%	1.47%	0.56	0.10%	1.59%	0.06	0.04%	1.18%	0.04	0.98%	4.24%
MEM ⁴	0.12%	1.44%	0.08	0.07%	1.18%	0.06	0.03%	0.33%	0.08	0.22%	2.95%
Total	73.62%	51.11%		21.86%	28.87%		4.52%	20.02%		100.00%	100.00%

- 1) «Industrie» englobe les domaines Industries extractives, Industrie manufacturière, Distribution d'énergie, Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées, élimination des déchets et élimination de la pollution.
2) «Services 1» englobe les domaines Transports et entreposage, Information et communication, Immobilier, Activités spécialisées, scientifiques et techniques et Autres activités de services.
3) «Services 2» englobe les domaines Enseignement, Santé et action sociale, Arts, Activités récréatives et de loisirs et Autres activités de service.
4) «MEM» comprend les codes 24-30 de la NOGA, section C.
5) En raison de leur population de base trop faible dans la catégorie des entreprises de taille moyenne, les secteurs Commerce, Hôtellerie-restauration et Services 1 ont été regroupés dans le secteur «Services 1».

Appendice 2: Chiffre d'affaires escompté sur deux à trois ans selon le secteur



Appendice 3: *Principal obstacle à un futur financement bancaire, en fonction des financements existants*



8. Bibliographie

- Beck, T., Degryse, H., De Haas, R., & Van Horen, N. (2018). When arm's length is too far: Relationship banking over the credit cycle. *Journal of Financial Economics*, 127(1), 174–196.
- Brown, M., Ongena, S., Popov, A., & Yesin, P. (2011). *Who Needs Credit and Who Gets Credit in Eastern Europe?*. *Economic Policy*, 26(65), 93-130.
- OFS. (2021a). *Chiffres sur les PME: entreprises et emplois*. Accessible sur: <https://www.kmu.admin.ch/kmu/fr/home/faits-et-tendances/politique-pme-faits-et-chiffres/chiffres-sur-les-pme/entreprises-et-emplois.html>
- OFS. (2021b). *Produit intérieur brut selon son affectation*. Accessible sur: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/economie-nationale/comptes-nationaux/produit-interieur-brut.html>
- OFS. (2021c). *Produit intérieur brut, longue série (01.09.2021)*. Accessible sur: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/economie-nationale/comptes-nationaux/produit-interieur-brut.html>
- OFS. (2008). *Nomenclature générale des activités économiques*. Accessible sur: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/industrie-services/nomenclatures/noga/publications-noga-2008.html>
- Cole, R. A., & Dietrich, A. (2013). *SME Credit Availability Around the World: Evidence from the World Bank's Enterprise Survey*. Paper presented at 2013 Annual Meeting of the Midwest Finance Association, Chicago IL, USA.
- Creditshelf. (2020). *Creditshelf Finanzierungsmonitor*. Accessible sur: <https://www.creditshelf.com/finanzierungsmonitor>
- Dietrich, A., & Amrein, S. (2021). *Crowdfunding Monitor Schweiz 2021*. Haute école de Lucerne. Accessible sur: <https://blog.hslu.ch/retailbanking/crowdfunding/>
- Dietrich, A. & Wernli, R., (2021). *Only the brave : improving self-rationing efficiency among discouraged Swiss SMEs*. *Small Bus Econ* (2021). <https://doi.org/10.1007/s11187-021-00546-w>
- Dietrich, A., Wernli, R. & Duss, C. (2017). *Étude sur le financement des PME en Suisse en 2016*, mandant et éditeur: SECO. Accessible sur: https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Standortforderung/studien/studie-zur-finanzierung-der-kmu-in-der-schweiz-2016.html.
- BCE. (2021). *Survey on the Access to Finance of Enterprises in the Euro Area - October 2020 to March 2021*. Accessible sur: https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/safe/html/index.en.html

- BCE. (2020). *Survey on the Access to Finance of Enterprises in the Euro Area - April 2020 to September 2020*. Accessible sur: https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/safe/html/index.en.html
- Fuhrer, L. M., Ramelet, M. A., & Tenhofen, J. (2021). *Firms' participation in the Swiss COVID-19 loan programme*. *Swiss Journal of Economics and Statistics*, 157 (1), 1-22.
- INTERFACE Politikstudien. (2021). *Analyse d'impact de la réglementation ayant pour objectif de fournir les bases d'une éventuelle révision du droit des sûretés mobilières en Suisse*. Accessible sur: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-85333.html>
- Mac an Bhaird, C., Sanchez Vidal, J., Lucey, B. (2016). *Discouraged borrowers: evidence for Euroraum SMEs*. *Journal of International Financial Markets, Institutions and Money*, 44-2016.
- BNS. (2021). *Crédits accordés selon la taille de l'entreprise*. Accessible sur: <https://data.snb.ch/fr/topics/banken#!/cube/bakredbetgrbm>
- BNS. (2020). *Crédits COVID-19 et prêts FRC dans diverses enquêtes statistiques*. Accessible sur: https://www.snb.ch/fr/mmr/reference/statpub_emi_covid19/source/statpub_emi_covid19.fr.pdf
- Code civil suisse* [CC] du 01.01.2018, RS 210.
- SECO. (2021a). *Crédits transitoires COVID-19*. Situation au 07.09.2021. Accessible sur: <https://covid19.easygov.swiss/fr/>
- SECO. (2021b). *PIB, approche par la production, corrigées des influences saisonnières et des effets calendaires* (02.09.2021). Accessible sur: <https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/wirtschaftslage---wirtschaftspolitik/Wirtschaftslage/bip-quartalsschaetzingen-/daten.html>
- SECO. (2013). *Le système de cautionnement en faveur des PME - Rapport sur l'efficacité, l'opportunité et le caractère économique de la loi fédérale sur les aides financières aux organisations de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises*. Accessible sur: https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Standortfoerderung/KMU-Politik/Buergschaften_fuer_KMU.html

Secrétariat d'État à l'économie SECO

Direction de la promotion économique

Secteur Politique PME

Holzikofenweg 36, 3003 Berne

Tél. +41 58 462 28 71

www.seco.admin.ch, www.kmu.admin.ch